



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

VILLE DE GOURBEYRE

SOMMAIRE

- LE CADRE JURIDIQUE DU ROB PAGE 3
- LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES 2024 PAGE 4
- RAPPORTS D'ACTIVITES 2023 DES DIRECTIONS PAGE 10
- RESULTATS DE LA GESTION 2023 PAGE 17
- STRATEGIES ET PERSPECTIVES 2024 PAR DIRECTION PAGE 35
- LES HYPOTHESES RETENUES POUR LE BP 2024

LE CADRE JURIDIQUE DU ROB 1 / 2

- UNE FORMALITE SUBSTANTIELLE

LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE EST UNE ÉTAPE SUBSTANTIELLE DANS LE CYCLE BUDGÉTAIRE D'UNE COLLECTIVITÉ. IL DOIT AVOIR LIEU DANS LES DEUX MOIS PRÉCÉDANT LE VOTE DU BUDGET.

IL A POUR OBJET D'INFORMER LE CONSEIL MUNICIPAL SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ ET DE PRÉSENTER DE MANIÈRE SUFFISAMMENT DÉTAILLÉE LES HYPOTHÈSES FONDANT LA PRÉPARATION DU BUDGET PRIMITIF AFIN DE FACILITER LES DISCUSSIONS SUR LES PRIORITÉS RETENUES ET L'ÉVOLUTION DES FINANCES COMMUNALES.

EN CAS D'ABSENCE DU DOB, TOUTE DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF EST ILLÉGALE (CAA MARSEILLE, 19/10/1999, COMMUNE DE PORT LA NOUVELLE)

LE ROB EST TRANSMIS PAR LE MAIRE À L'EPCI DONT IL EST MEMBRE DANS UN DÉLAI DE QUINZE JOURS À COMPTER DE SON EXAMEN PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE.

LE PUBLIC EST AVISÉ DE LA MISE À DISPOSITION DE CES DOCUMENTS PAR TOUT MOYEN.

LE CADRE JURIDIQUE DU ROB 2/2

- UN CONTENU REGLEMENTE

1° ÉVOLUTIONS PRÉVISIONNELLES DES DÉPENSES ET DES RECETTES. NOTAMMENT EN MATIÈRE DE DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT, CONCOURS FINANCIERS, DE FISCALITÉ, DE TARIFICATION, DE SUBVENTIONS.

2° LA PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS, NOTAMMENT LES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE PROGRAMMATION D'INVESTISSEMENT.

3° DES INFORMATIONS RELATIVES À LA STRUCTURE ET LA GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE CONTRACTÉE ET LES PERSPECTIVES POUR LE PROJET DE BUDGET, L'ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE DU NIVEAU D'ÉPARGNE BRUTE, D'ÉPARGNE NETTE ET DE L'ENDETTEMENT À LA FIN DE L'EXERCICE

EN OUTRE, POUR LES COMMUNES DE PLUS DE 10000 HABITANTS, LE RAPPORT DOIT COMPORTER LES INFORMATIONS RELATIVES À LA STRUCTURE DES EFFECTIFS, AUX DÉPENSES DE PERSONNEL (RÉMUNÉRATION, LES NBI. LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES RÉMUNÉRÉES ET LES AVANTAGES EN NATURE).

IL PRÉSENTE EN OUTRE L'ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE DE LA STRUCTURE DES EFFECTIFS ET DES DÉPENSES DE PERSONNEL POUR L'EXERCICE AUQUEL SE RAPPORTE LE PROJET DE BUDGET.

CONTEXTE ECONOMIQUE ET PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES 2024

CONTEXTE MACRO ECONOMIQUE : PREVISIONS PREVUES EN LOI DE FINANCES 2024

6

Le déficit public

La loi de finances prévoit de réduire le déficit public à 4,4% du produit intérieur brut (PIB) en 2024, après 4,9% en 2023. Le déficit budgétaire de l'État atteindrait 146,9 milliards d'euros (+2,4 milliards par rapport au texte initial).

Ces objectifs de déficit s'inscrivent dans la trajectoire fixée par la loi de programmation pluriannuelle des finances publiques 2023-2027.

En 2024, le montant du périmètre des dépenses de l'État est estimé à 491,9 milliards d'euros.

Inflation :

Hausse continue mais en voie d'atténuation (influence de l'indice de prix des combustibles et carburants, ainsi que celle de l'électricité et du carburants)

Contexte des Finances Locales

Recettes de fonctionnement : amortissement de la croissance (+5% en 2021, +4% en 2022 mais seulement +3% en 2023)

Dépenses de fonctionnement : Forte augmentation à cause de l'inflation (+3%, 5% +5,8% en 2023)

Dépenses d'investissement : Forte augmentation due à un effet-prix (+7% en 2021 et 2022, +9%

Croissance modérée de l'encours de dette (+1% en 2021 et 2022, +2% en 2023)

UN CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE ...MARQUÉ PAR UN NÉCESSAIRE DÉSENDETTEMENT DE LA FRANCE

La dette publique

- La part de la dette publique se stabiliserait à 109,7% du PIB.

Le Haut Conseil a rappelé que le retour à des niveaux de dette permettant à la France de disposer de marges de manœuvre suffisantes est nécessaire pour être en mesure de faire face à l'avenir à des chocs macroéconomiques ou financiers et aux besoins d'investissement public élevés que nécessite en particulier la transition écologique

La stabilisation attendue en 2024 du ratio de dette est cependant fragile, puisqu'elle s'appuie sur des prévisions de croissance et de dépenses optimistes.

En effet, la loi de programmation des finances publiques 2023-2027 prévoit que :

- L'État porterait plus de la moitié de la réduction du déficit ;
- Les collectivités territoriales **contribueraient à hauteur de 19%** grâce à une réduction de leur investissement en fin de cycle (référence période 2014-2020).

Cette trajectoire peut sembler contradictoire au regard des besoins d'investissement des collectivités territoriales, notamment en matière de transition écologique.

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ...MARQUÉ PAR UN ESPOIR DE BAISSÉ DES TAUX DIRECTEURS

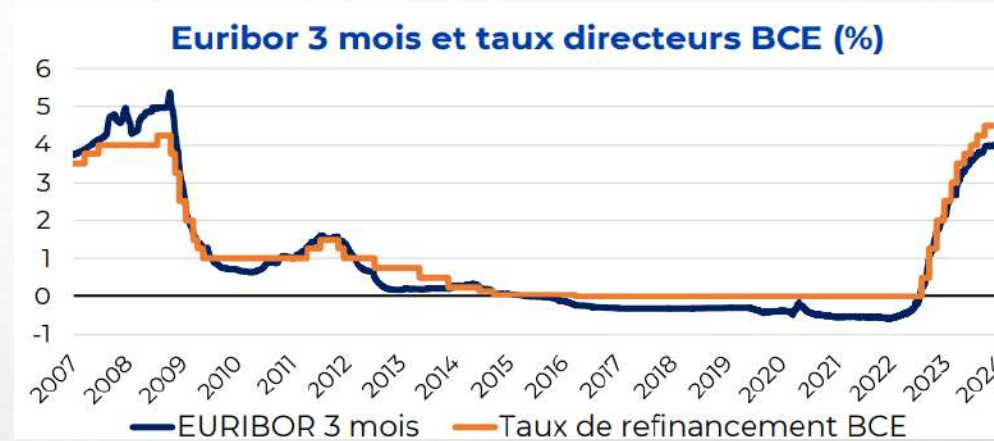
Accusé de réception en préfecture
971-219711090-20240313-D-LL-24-S02-05-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

Taux d'intérêt : une baisse attendue des taux directeurs en 2024

Afin de contrer l'accélération de l'inflation en zone euro, avec dix hausses de taux directeurs en quatorze mois dès juillet 2022, la Banque centrale européenne (BCE) a réalisé le resserrement monétaire le plus rapide de son histoire. Elle a ainsi porté son principal taux directeur, le taux de refinancement, de 0,00 % à 4,50 % en octobre 2023. Depuis octobre 2023 la BCE maintient ses taux directeurs inchangés en raison du ralentissement de l'inflation, qui devrait se rapprocher de la cible de 2% en 2025 (2,7 % attendu en 2024 en zone euro).

Sous l'effet de la remontée des taux directeurs d'une part et d'un essoufflement progressif des perspectives de croissances d'autre part, la courbe des taux en zone euro présente depuis plusieurs mois une forme atypique, à savoir une courbe inversée, où les taux d'intérêt de court terme sont plus élevés que ceux de long terme. L'Euribor 3 mois s'établit au 27 décembre 2023 à 3,93 %, tandis que le taux de swap EUR à 10 ans est à 2,38 % et celui à 30 ans est à 2,20 % environ.

Après +0,6 % en 2023, la croissance européenne pourrait, quant à elle, rebondir à +0,8 % en 2024, puis +1,5 % au-delà. Les investisseurs revoient ainsi à la baisse leurs anticipations de taux directeurs : ils anticipent désormais une première détente en juin 2024 de 25 points de base (0,25 %) et la poursuite du mouvement baissier sur le second semestre.



LES MESURES LEGISLATIVES : LES MÉCANISMES DE LUTTE CONTRE L'INFLATION ÉNERGÉTIQUE

9

Reconduction du volet fiscal du bouclier tarifaire avec une diminution des tarifs de l'accise sur l'électricité (Article 92) Amortisseur et Bouclier tarifaire sur l'électricité (Article 225)

Un bouclier tarifaire sur l'électricité avait été mis en place en 2022. Il comprend notamment une diminution des tarifs de l'accise sur l'électricité. Ces tarifs minimums ont été reconduits jusqu'au 31 janvier 2025.

Néanmoins, la fin de ce bouclier tarifaire se dessine : au 1^{er} février 2024, les TRVe2 (tarifs réglementés) ont augmenté de près de 10%. Le bouclier tarifaire devrait être levé au 1^{er} février 2025.

En outre, « l'amortisseur électricité » est reconduit, suivant les conditions suivantes pour toutes les collectivités :

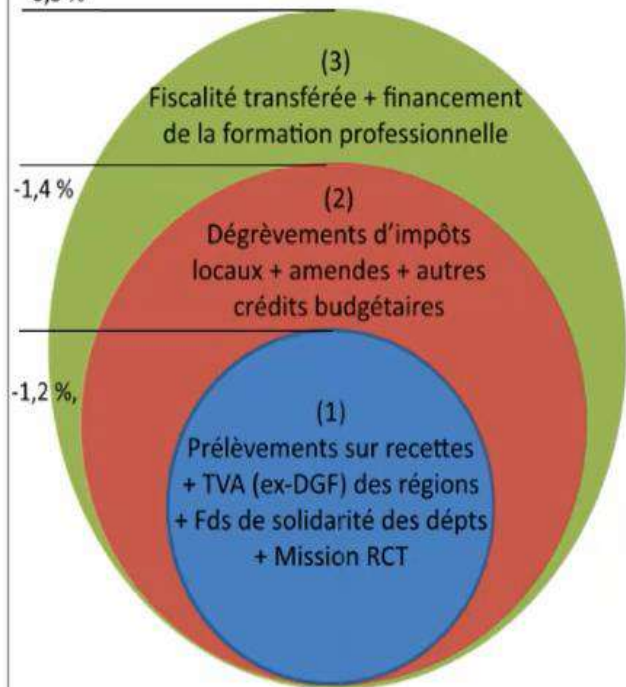
- Prise en charge à 75% du surcoût annuel du prix annuel moyen de la part énergie au-delà de 250€/MWh ;
- Absence de plafond.

Pour financer en partie ces mesures, la taxe sur les profits exceptionnels des producteurs d'électricité est prolongée d'un an mais modifiée. Le prélèvement de l'État est limité à 50% de la rente des énergéticiens, contre 90% en 2023.

LES TRANSFERTS FINANCIERS DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS LOCALES: 107,8 MDS € (EN BAISSÉ À PÉRIMÈTRE CONSTANT)

Concours de l'État aux collectivités territoriales (hors programmes ministériels spécifiques)

Évolution à périmètre constant
-0,5 %



(1)+(2)+(3) Ensemble des transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales
107,8 Mds€ dans le PLF pour 2024 dont fiscalité transférée 38,7 Mds€

(1)+(2) Transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales hors fiscalité transférée et formation professionnelle
68,2 Mds€ dans le PLF pour 2024

(1)
Concours financiers de l'État aux collectivités territoriales
54,8 Mds€ dans le PLF pour 2024

Démarrer une con

LFI 2024

Trois composantes :

Les concours financiers de l'État aux collectivités, qui s'élèvent à 54,8 mds €, rassemblent les transferts financiers spécifiquement destinés aux collectivités et à leurs groupements. Il s'agit des prélèvements sur recettes (PSR) de l'État au profit des collectivités territoriales, des crédits de la mission « Relations avec les collectivités territoriales », de la TVA affectée aux régions et aux départements (en baisse).

Les transferts divers de l'État hors fiscalité transférée et formation professionnelle, qui atteignent 13,8 Mds €, comprennent les subventions aux collectivités territoriales des autres ministères, les contreparties de dégrèvements d'impositions locales décidés par voie législative et le produit des amendes de police de la circulation et des radars.

La fiscalité transférée et le financement de la formation professionnelle, qui visent essentiellement à compenser les mesures de décentralisation et les transferts de compétences vers les collectivités territoriales, s'élèvent à 38,7 Md€ vs 40,21 Md€ en 2023.

LES MESURES LEGISLATIVES : LES DISPOSITIFS EN FAVEUR DES COLLECTIVITES

SYNTHESE

LA **DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)** AUGMENTE DE 320 MILLIONS D'EUROS PAR RAPPORT À 2023. **LE FONDS VERT EST RENFORCÉ** : IL S'ÉLÈVE À 2,5 MILLIARDS D'EUROS, DONT 1,1 MILLIARD D'EUROS DE VERSEMENTS ENVISAGÉS POUR 2024. UNE PARTIE SERA FLÉCHÉE VERS LES PLANS CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAUX (PCAET).

DES MESURES CIBLÉES POUR LES DÉPARTEMENTS SONT PRÉVUES, COMME L'ABONDEMENT DE PRÈS DE 53 MILLIONS D'EUROS DU FONDS DE SAUVEGARDE.

UN **NOUVEAU RÉGIME ZONÉ** D'EXONÉRATIONS FISCALES ET SOCIALES "**FRANCE RURALITÉS REVITALISATION**" (FRR) EST INSTITUÉ. LES REDEVANCES DES AGENCES DE L'EAU SONT RÉFORMÉES.

UNE COMPENSATION PAR L'ÉTAT EST MISE EN PLACE AU PROFIT DES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS À FISCALITÉ PROPRE QUI PERCEVAIENT JUSQU'À PRÉSENT LA TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS (THLV) ET, DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DU PÉRIMÈTRE DES ZONES TENDUES, PERDRONT CETTE RESSOURCE.

PLUSIEURS AMENDEMENTS SONT VENUS COMPLÉTER CE VOLET : CRÉATION D'UNE DOTATION EN FAVEUR DES COMMUNES NOUVELLES, **INSTAURATION D'UN BUDGET VERT POUR LES COMMUNES DE PLUS DE 3 500 HABITANTS**, AIDES EXCEPTIONNELLES DE 100 MILLIONS POUR MAYOTTE ET DE **80 MILLIONS POUR LES COLLECTIVITÉS DU PAS-DE-CALAIS ET DE BRETAGNE...**

Les dotations de l'Etat : DGF et DACOM

La DGF connaîtra une augmentation de 320 millions d'euros, pour abonder les dotations de péréquation. Dont :

- 150 millions d'euros supplémentaires pour la DSR (Dotation de solidarité rurale) ;
- 150 millions d'euros supplémentaires pour la DSU (Dotation de solidarité urbaine) ;

→ Pour la ville, l'augmentation de DGF dépendra de l'évolution de la population (variation annuelle de -0,4% entre 2018 et 2023)

NB : La DGF a certes augmenté de 700 millions d'euros entre 2017 et 2024, soit + 3,85%. Mais en prenant en compte l'inflation, en euros constants, la DGF a diminué de 12,95%.

Dotation d'aménagement les communes des départements (DACOM)

Cette réforme engagée en 2020 vise à opérer un rattrapage des dotations de péréquation versées aux communes des DOM. Ce rattrapage s'achèvera en 2023. Cette dotation correspond à une fraction de la dotation de solidarité urbaine répartie entre les outre-mer et l'hexagone au prorata de leur population, majorée de 63% (identique à 2023).

→ pour la ville de Gourbeyre : augmentation prévisionnelle de 851,5 à 869,7 k€ (+2,14%).

Impôts et autres taxes

- Déliaison de taux entre la THRS et ceux de la TFPB (Article 151)

Par suite de la suppression de la Taxe d'Habitation (TH), la Loi de Finances pour 2024 a défini un nouveau dispositif dérogatoire à la règle de taux entre la THRS et la TFPB.

- Report d'un an de l'actualisation sexennale des valeurs locatives cadastrales professionnelles (Article 152)

Une réforme des valeurs locatives a été votée en 2010, mais son application a été progressive à partir de 2017. La première actualisation "sexennale" qui devait avoir lieu en 2021 avait été repoussée. **Il a donc été décidé un report de la révision pour 2026, avec un effet sur les feuilles d'imposition des administrés en octobre 2026.**

- **Exonération de taxe sur le foncier bâti pour certains logements sociaux et exonération de la TFPB en faveur des économies d'énergie (Article 71)**

Cet article étend l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) les constructions neuves de logements sociaux de 15 ans aux logements sociaux remplissant 3 conditions :

1. Être achevé depuis au moins 40 ans ;
2. Avoir un niveau de performance énergétique correspondant aux classes E, F ou G avant travaux et A ou B après ;
3. Faire l'objet d'une décision d'agrément à partir du 1er janvier 2024.

- **Dispositifs fiscaux de soutien à la ruralité et à la politique de la ville (Article 73)**

Pour la ruralité, création des **ZFRR : Zones France Ruralité Revitalisation**.

Fusion des zonages ZRR, BER et ZorCoMIR. Ces ZFRR comprendront un niveau « socle » - pour environ 14 000 communes – **un niveau « ZFRR+ »** - pour 4 000 communes, particulièrement touchées par la déprise démographique. Un arrêté ministériel doit définir la liste des communes concernées.

- **Fiscalité des meublés touristiques (Article 45)**

L'article adopté en loi de finances vise à **aligner le régime fiscal des meublés touristiques sur celui du microfoncier pour les locations nues et de réduire l'abattement forfaitaire**. Ainsi, l'abattement sera de 30% dans la limite de 15 000€ de recettes.

Dans les zones peu denses, un abattement supplémentaire de 21% est institué.

Le but de cet article est de limiter la concurrence que les meublés touristiques font subir à l'offre de logements.

- **Taxe de séjour : lancement d'une expérimentation pour un processus déclaratif déconcentré (Article 129)**

L'article prévoit l'expérimentation, pour une durée de 3 ans, d'un système de télédéclaration

Dotations et fonds de soutien

- *Montant et fléchage des dotations aux investissements (Fonds vert, DSIL, DETR) (Article 167)*

La Loi de Finances pour 2024 se caractérise par le « verdissement » d'un certain nombre de dotations :

Le Fonds vert est porté à 2,5 milliards d'euros, avec 1,1 milliards d'euros de crédits de paiement pour 2024, contre 500 millions d'euros en 2023 ;

La DSIL se maintient à 570 millions d'euros : 30% des projets devront avoir un « caractère environnemental » ;

La DETR se maintient à près d'1 milliard d'euros ; 4. 25% des projets devront avoir un « caractère environnemental ».

- *Dotation biodiversité et aménités rurales (Article 243)*

La « dotation biodiversité » prend désormais en compte les « aménités rurales » et devient la « dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales ». **Son enveloppe est de 100 millions d'euros.**

Toutes les communes rurales dont le territoire comprend une aire protégée sont éligibles⁵.

- *Suppression du fonds de soutien au développement des activités périscolaires (Article 234)*

Le fonds de soutien aux activités périscolaires a été mis en place en 2014, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. **La suppression de ce fonds de soutien, d'un montant de 41 millions d'euros, prévue pour 2024 a été reporté pour 2025.**

BUDGET VERT

- BUDGET VERT (ARTICLE 191)
 - TOUTES LES COMMUNES DE PLUS DE 3 500 HABITANTS ONT DÉSORMAIS L'**OBLIGATION** D'ANNEXER AUX COMPTES ADMINISTRATIFS (OU CFU DANS NOTRE CAS) UN DOCUMENT INTITULÉ « IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ».
 - CETTE ANNEXE PRÉSENTERA L'IMPACT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE. DÉCRET EN ATTENTE POUR L'ÉTÉ 2024.
- DETTE VERTE (ARTICLE 192)
 - LES COMMUNES DE PLUS DE 3 500 HABITANTS ONT ÉGALEMENT **LA POSSIBILITÉ** (IL NE S'AGIT PAS D'UNE OBLIGATION) DE PRÉSENTER UNE ANNEXE AUX COMPTES ADMINISTRATIFS (OU CFU DANS NOTRE CAS) PRÉCISANT LE MONTANT DE LA DETTE CONSACRÉE AUX DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN LIEN AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE. DÉCRET À VENIR

RAPPORTS D'ACTIVITES 2023 PAR POLE ET DIRECTION

LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES

LA MISSION INNOVATION TERRITORIALE

LE SECRETARIAT GENERAL

LA COMMUNICATION



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

LA MISSION INNOVATION TERRITORIALE



DIRECTION GENERALE DES SERVICES MISSION INNOVATION TERRITORIALE

TRANSITION NUMERIQUE

Tiers-lieu/Bus France Services



APPLICATION GOUBÈ @CTIV'

COMMUNICATION, DEMANDES DES ADMINISTRÉS,
ALERTE GÉOLOCALISÉS ETC...

FORMATION DES USAGERS

DIVERS ATELIERS (SMATHPHONE, GOUBÈ @CTIV',
INFORMATIQUE POUR TOUS ETC...)

JOURNÉES PORTES OUVERTES À THÈMES

ILLETTRISME, FRACTURE NUMÉRIQUE,
ÉLECTRONISME, MA VILLE AU CŒUR DES
QUARTIERS, LA CAF À VOS CÔTÉS, NUMÉRIQUE EN
SANTÉ ETC...



DIRECTION GENERALE DES SERVICES MISSION INNOVATION TERRITORIALE

ECONOMIE VERTE ET BLEUE

ODYSSÉE BLEUE ROUTES

OPÉRATION INTERREG CARAIBES, GOURBEYRE
VILLE BLEUE D'AVENIR, RÉFLEXION SUR
L'ÉCONOMIE BLEUE, VILLAGE DES MÉTIERS DE LA
MER.

FÊTE DE LA MER ET DES LITTORAUX-

SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA MER ET DES
LITTORAUX,

TRADITOUR

ETAPE À RIVIÈRES SENS AVEC ANIMATION ET DES
LITTORAUX

AVELO

PARTICIPATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES
SUR CETTE ACTION PORTÉE PAR LA CAGSC





DIRECTION GENERALE DES SERVICES MISSION INNOVATION TERRITORIALE

TRANSITION ECOLOGIQUE



DIRECTION GENERALE DES SERVICES MISSION INNOVATION TERRITORIALE

TRANSITION ECOLOGIQUE

- Atlas de la biodiversité communale
- Valorisation de la centrale de Dolé
- Borne de collecte de textile
- Fête de la nature
- Journées pédagogiques autour du bois et du bambou
- Formation assermentation et commissionnement des gardes du littoral
- Gratiféria
- Schéma d'intention paysagère des Monts Caraïbes

TRANSITION ALIMENTAIRE

- Visite des réserves biosphère à Saint-Jean-Bosco





DIRECTION GENERALE DES SERVICES MISSION INNOVATION TERRITORIALE

ANIMATION DU TERRITOIRE

EDUCTOUR, FILM DE PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS
PROPOSÉES SUR LE TERRITOIRE.

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ÉCONOMIQUES
MASTER CLASS « OUVREZ VOS PORTES AUTREMENT »,
CLUB DES ACTEURS ÉCONOMIQUES,

VALORISATION DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE « LE
PATRIMOINE VIVANT » POUR SENSIBILISER LA
POPULATION À SON ENVIRONNEMENT, SIGNALÉTIQUES



MARKETING TERRITORIAL



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DIRECTION DU SECRETARIAT GENERAL



DIRECTION GENERALE DES SERVICES DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

LES PRINCIPALES MISSIONS	
Cérémonies officielles	8 mai, 27 mai abolition de l'esclavage, 14 juillet la fête nationale, 11 novembre l'armistice, 5 novembre la fête communale
Animations protocolaires	Vœux du Maire aux agents, à la population, aux acteurs économiques et associatifs, démocratie participative
Assemblées	

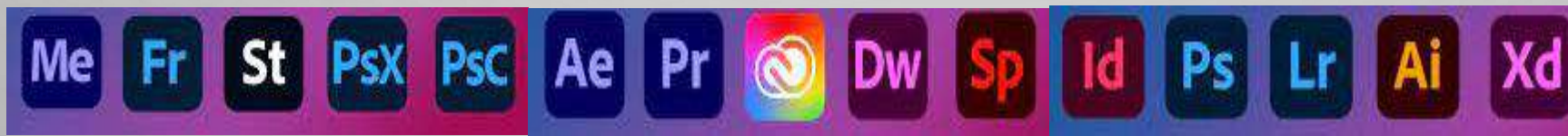


DIRECTION GENERALE DES SERVICES

LA COMMUNICATION

BILAN 2023

- COUVERTURE PRESSE EN AUGMENTATION (TÉLÉ, RADIO, WEB)
- CRÉATION D'UNE PAGE YOUTUBE
- UNE AUGMENTATION DES VISITES ET DES MENTIONS J'AIME DES PUBLICATIONS SUR LA PAGE FACEBOOK
- CONCEPTION EN INTERNE DE LA MAJORITÉ DES MAQUETTES (JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE, FLYERS, AFFICHES ...)
- RÉALISATION ET PUBLICATION DE MINI-INTERVIEWS POUR ALIMENTER LA PAGE FACEBOOK (2 MIN)
- FINALISATION TECHNIQUE DU NOUVEAU SITE INTERNET DE LA VILLE – RÉDACTION DE CONTENU EN COURS
- AUGMENTATION DES LECTEURS DE LA PAGE FACEBOOK (6 172 FOLLOWERS COMPARE À 5 800 EN ANNÉE N-1)
- 273 FOLLOWERS SUR LE COMPTE INSTAGRAM



QUELQUES RÉSULTATS ANNUELS

Résultats des visites du 6 février 2023 au 6 février 2024

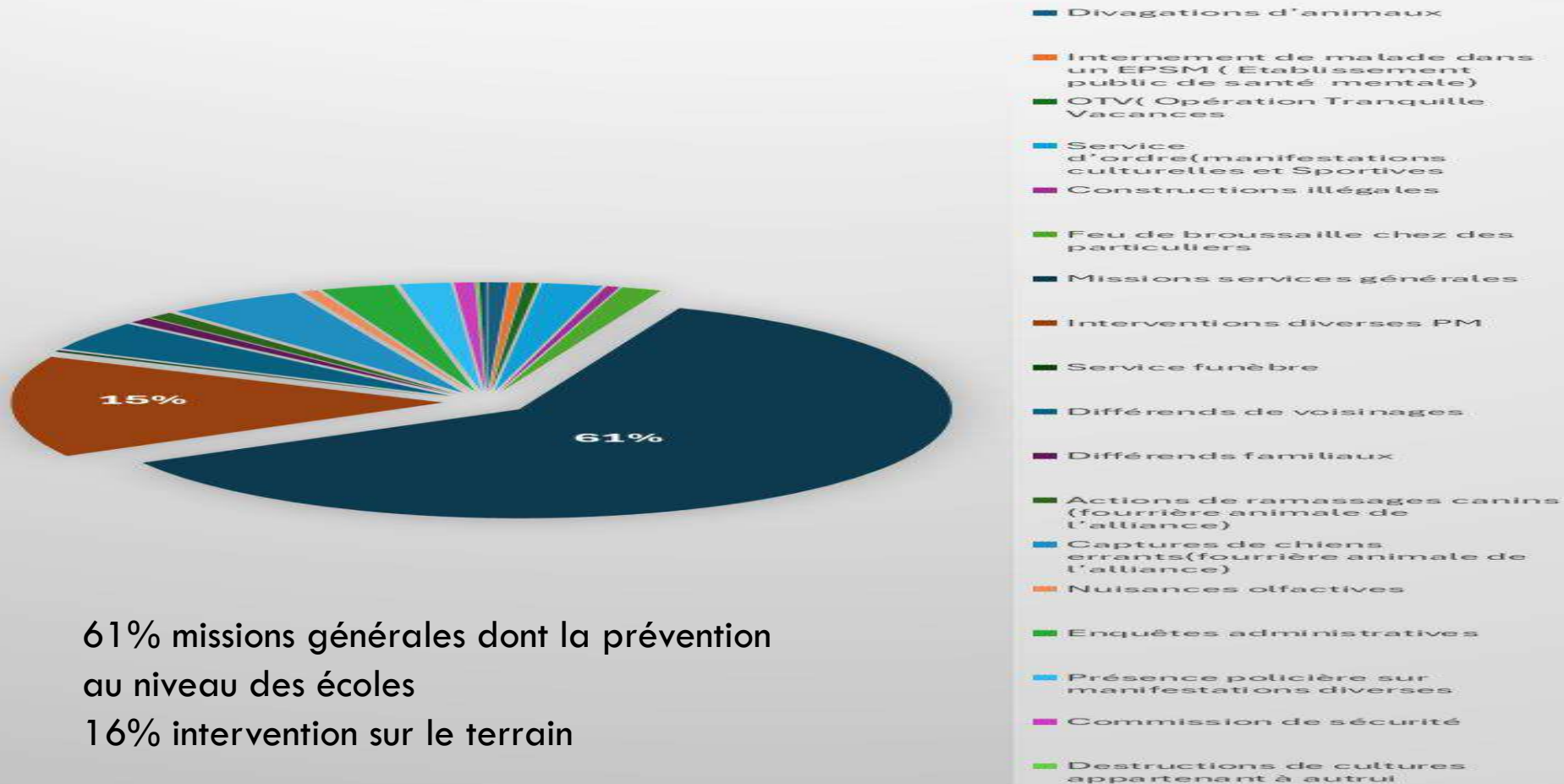


LA POLICE MUNICIPALE



POLICE MUNICIPALE : LES ACTIVITES

Missions de la Police Municipale



61% missions générales dont la prévention au niveau des écoles
16% intervention sur le terrain



POLICE MUNICIPALE : LES ACTIVITES

Divagations d'animaux	6
Internement de malade dans un EPSM (Etablissement public de santé mentale)	4
OTV(Opération Tranquille Vacances	4
Service d'ordre(manifestations culturelles et Sportives	18
Constructions illégales	4
Feu de broussaille chez des particuliers	12
Missions services générales	484
Interventions diverses PM	120
Service funèbre	2
Différends de voisinages	35
Différends familiaux	7
Actions de ramassages canins (fourrière animale de l'alliance)	8
Captures de chiens errants(fourrière animale de l'alliance)	41
Nuisances olfactives	5
Enquêtes administratives	22
Présence policière sur manifestations diverses	15
Commission de sécurité	6
Destructions de cultures appartenant à autrui	1
Opérations Police Municipale/gendarmerie nationale	2



POLICE MUNICIPALE : AUTRES MISSIONS

- 130 ENLÈVEMENTS VHU
- 35 DIFFÉRENTS DE VOISINAGE
- 12 FEUX DE BROUSSAILLES CHEZ DES PARTICULIERS
- 41 CAPTURES DE CHIENS ERRANTS
- 22 ENQUÊTES ADMINISTRATIVES
- 484 MISSIONS GÉNÉRALES

POLE OPERATIONNEL

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA LOGISTIQUE

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES DE LA CULTURE ET DU SPORT

DIRECTION DE L'URBANISME, DE LA CITOYENNETE ET PROXIMITE



PÔLE OPÉRATIONNEL

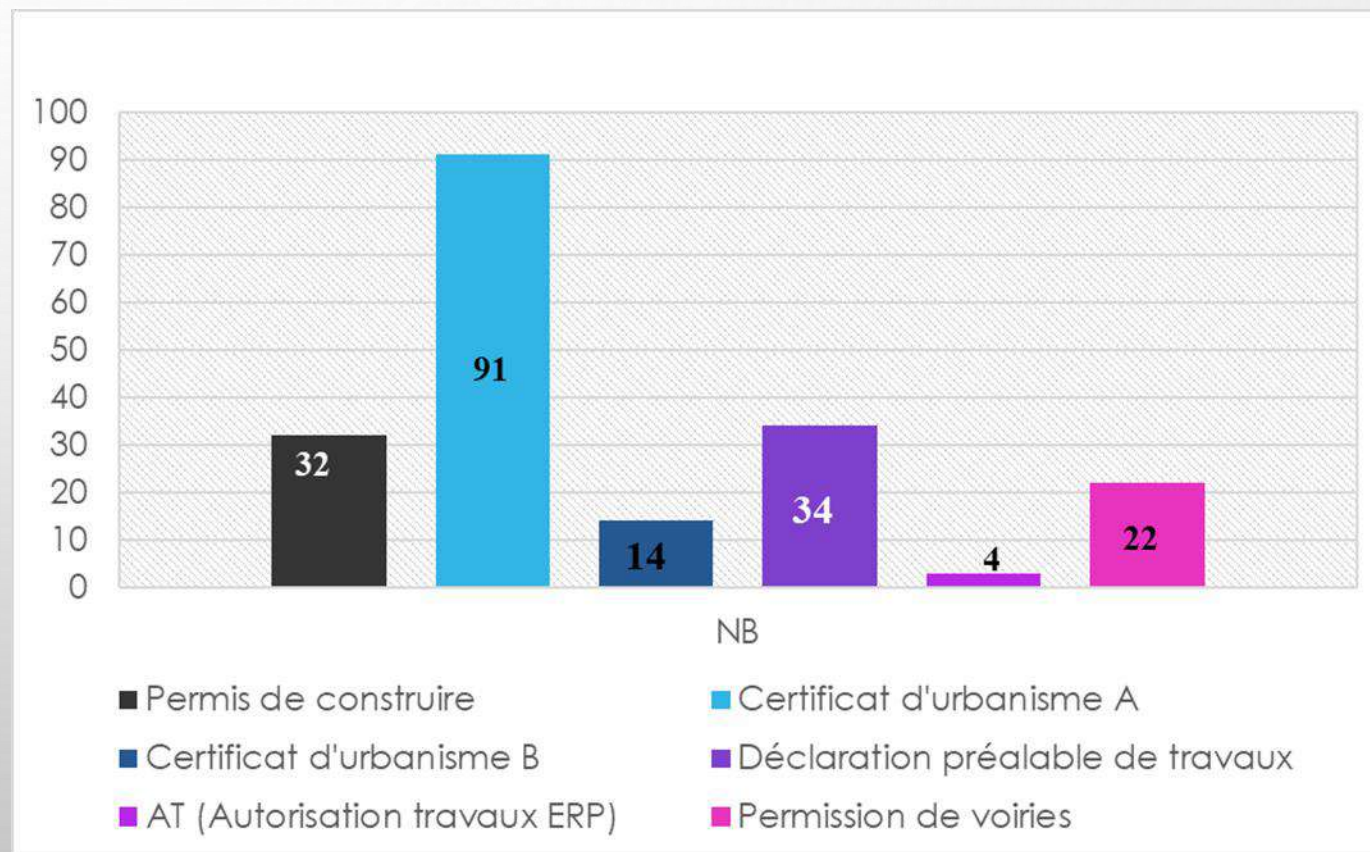
Direction de l'Urbanisme et de la Réglementation

Accusé de réception en préfecture
971-219711090-20240313-D-LL-24-S02-05-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

Bilan des activités du service Réglementation-Sécurité

Missions services réglementation	
Arrêtés municipaux	156
Autorisation d'occupation du sol	2
Risque naturel	2
Débits de boissons	7
Commission de sécurité	6
Taxiteur	1
Transfert de licence	1

Bilan des activités du service URBANISME





PÔLE OPÉRATIONNEL

Direction de la Citoyenneté/CNI-Passeport

Accusé de réception en préfecture
971-219711090-20240313-D-LL-24-S02-05-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

CNI/PASSEPORT 2022	
ABYMES	53
BAIE-MAHAULT	23
POINTE-A-PITRE	17
GOSIER	46
SAINT-FRANCOIS	12
GOURBEYRE	620

**LA VILLE DE GOURBEYRE A ÉTÉ FELICITEE
POUR SA PERFORMANCE
ET SON ACCUEIL**

2023	Carte d'Identité	Passeports
Janvier	113	100
Février	85	59
Mars	111	147
Avril	99	122
Mai	97	83
Juin	91	100
Juillet	97	80
Août	114	80
Septembre	129	83
Octobre	110	92
Novembre	87	76
Décembre	95	81
TOTAL	1040	1103



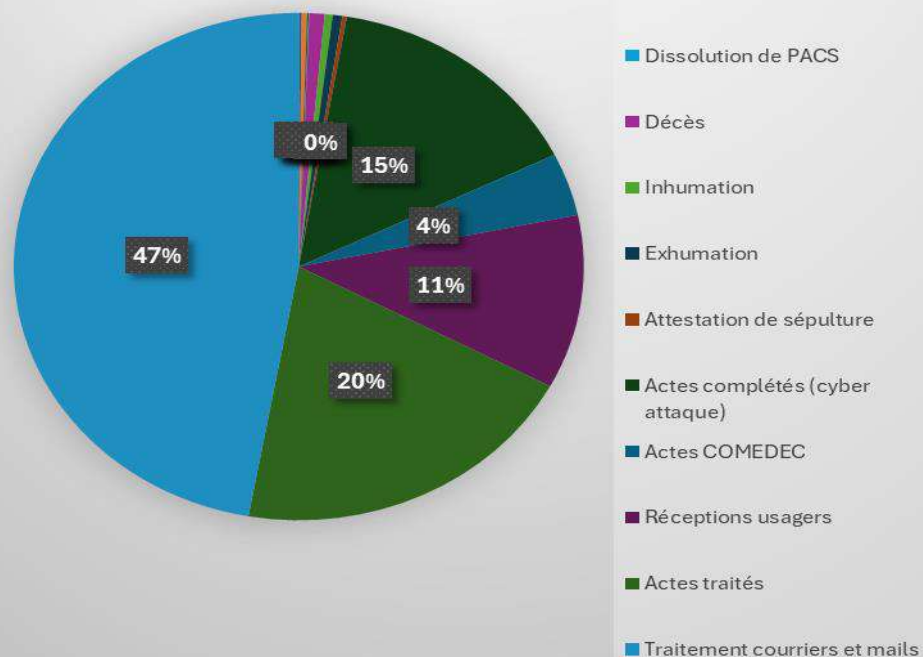
PÔLE OPÉRATIONNEL

Direction de la Citoyenneté/État-Civil

Accusé de réception en préfecture
971-219711090-20240313-D-LL-24-S02-05-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

Activités

47% Traitement courriers et mails
20% Traitement divers actes
15% Réception des usagers
11% Traitement des actes suite cyber attaque



ACTES	Nombre
Mariages	16
Divorces	30
PACS	10
Dissolution de PACS	3
Décès	86
Inhumation	45
Exhumation	55
Attestation de sépulture	25
Actes complétés (cyber attaque)	1503
Actes COMEDEC	400
Réceptions usagers	1108
Nombres d'actes traités	2000
Traitement courriers et mails	4715



PÔLE OPÉRATIONNEL

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE LA LOGISTIQUE



PÔLE OPÉRATIONNEL

Direction Aménagement du territoire et de la logistique

Missions

Environnement	Nettoyage des sites (bassin des amours, bassin de Dolé, bassin bleu, plage de Rivières Sens, aire de pique-nique de Bisdary etc...), voiries communales et cimetière. Enlèvement divers encombrants.
Petits travaux	Electricité, plomberie, peinture, ferronnerie, menuiserie, carrelage, éclairage, maçonnerie, entretien de véhicules, petites réparations etc...
Gros travaux d'aménagement	Remise en état des bâtiments communaux, Entretien des voiries (bouchage des nids de poule) Curage des canaux , Remise en état des routes suite aux intempéries
Logistique des manifestations	Pose de barrière, chapiteaux et diverses logistiques pour les manifestations.





PÔLE OPÉRATIONNEL

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES, DE LA CULTURE, ET DU SPORT



PÔLE OPÉRATIONNEL

Direction des Affaires Scolaires, de la culture et du Sport

Les Assistances Maternelles (ATSEM)

- Soutien dans l'exercice de leur profession
- Formations du bien-être au travail
- Accompagnement pratique professionnelle
- Conférence débat

Les parents du RPE

- Informations sur la disponibilité des assistantes maternelles
- Contrat de travail, dispositif Pajemploi, aide à la famille etc..
- Ateliers d'éveils

Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LEAP)

- Lieu d'échanges parents/professionnels/enfants
- Environnement ludique
- Accueil libre et gratuit
- Cafés parents



PÔLE OPÉRATIONNEL

Direction des Affaires Scolaires, de la culture et du Sport

Politique de la ville et vie associative

- Echanges réguliers avec les associations
- Création d'une commission Adhoc pour la répartition des subventions
- Animation quartier de « veille active »

Culture

- Reprise Ciné Micro-folie
- Réouverture de la Maison Gilles FLORO

Sport : Animations Evènementielles

- Traditour
- Course EDDY BOULATE
- Course cycliste
- Etc...



POLE FONCTIONNEL



LE POLE FONCTIONNEL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES



PÔLE FONCTIONNEL

Accusé de réception en préfecture
971-219711090-20240313-D-LL-24-S02-05-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

Direction des Ressources Humaines

GESTION DES CARRIERES	Mise en œuvre du RIFSEEP, Avancements de grades, Promotions internes, 4 titularisations, stagiairisation de 7 agents contractuels, revalorisation indiciaire, 3 départs à la retraite, CIA
RELATION SOCIALE	Installation du CST le 11 janvier, Organisations de 2 sessions obligatoires, Séances de dialogue social, commission ad hoc
RECRUTEMENT	DGS, Ingénieur travaux, policiers, chargée de mission CTG, Directeur financier, Chargée de mission VTA, Comptable, service civique, Contrat d'apprentissage, Stagiaires et vacataires etc..
FORMATION ET SEMINAIRE	Word, Excel, Outlook, Microsoft teams, Epuisement mental et sophrologie pour les ATSEM, Séminaire élus-cadres
Dématérialisation des process	Lancement projet Kelio, DigiPoste,



LE POLE FONCTIONNEL

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES



PÔLE FONCTIONNEL

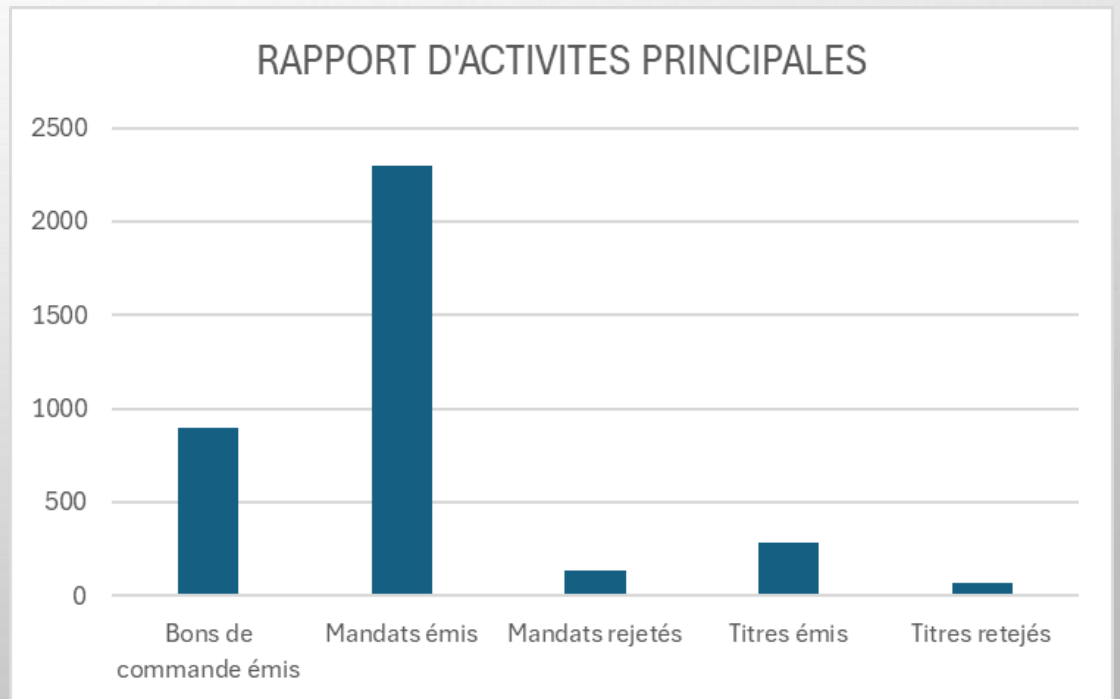
Accusé de réception en préfecture
971-219711090-20240313-D-LL-24-S02-05-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

Direction des Affaires Financières

ACTIVITES PRINCIPALES

Bons de commande émis	895
Mandats émis	2297
Mandats rejetés	135
Titres émis	286
Titres retejés	68

RAPPORT D'ACTIVITES PRINCIPALES





PÔLE FONCTIONNEL

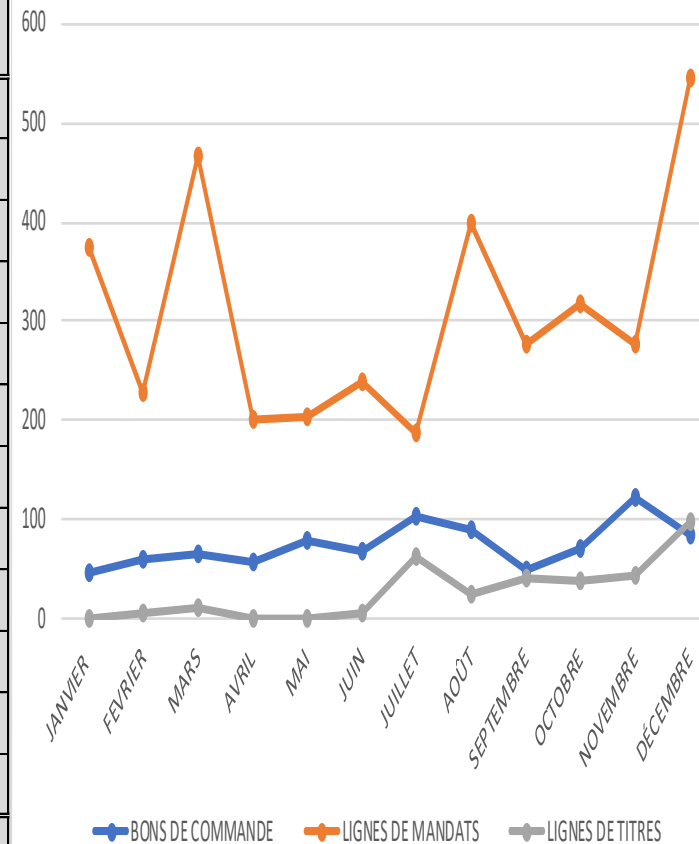
Direction des Affaires Financières

REALISATIONS DU SERVICE FINANCIER - 2023

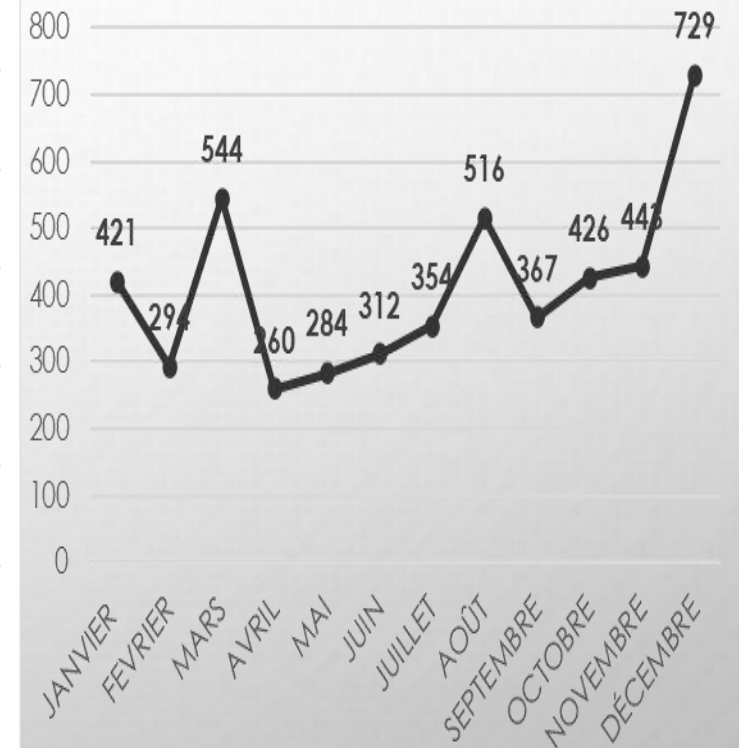
MOIS	BONS DE COMMANDE	LIGNES DE MANDATS	LIGNES DE TITRES	TOTAL
JANVIER	46	375	0	421
FEVRIER	61	227	6	294
MARS	65	468	11	544
AVRIL	58	202	0	260
MAI	78	205	1	284
JUIN	68	238	6	312
JUILLET	103	187	64	354
AOÛT	91	400	25	516
SEPTEMBRE	48	277	42	367
OCTOBRE	71	318	37	426
NOVEMBRE	121	277	45	443
DÉCEMBRE	85	546	98	729
TOTAL	895	3720	335	4950

(Une moyenne de 413 documents traités par mois)

REALISATIONS DU SERVICE FINANCIER



ACTIVITES REALISEES PAR LE SERVICE FINANCIER





LE POLE FONCTIONNEL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

RÉALISATIONS 2023

- ACQUISITION DE MATERIEL DE CUISINE
- CONTRAT DE PRESTATIONS D'ANALYSE FINANCIERE ET BUDGETAIRE
- FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE (OPERATION OT 11)
 - LOT N° 1 : MATÉRIEL INFORMATIQUE
 - LOT N° 2 : MATÉRIEL D'AUTHENTIFICATION RÉSEAU
 - LOT N° 3 : LIEN FIBRE OPTIQUE FTTE
 - LOT N° 4 : FORMATIONS
- FOURNITURE DE MATERIEL ET LOGICIEL POUR LA GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL
- AMENAGEMENT PAYSAGER DU CENTRE BOURG
- ACQUISITION D'UNE TONDEUSE AUTOPORTEE POUR LE STADE
- **REMISE EN ETAT DU RESEAU RADIO VHF DE LA POLICE MUNICIPALE**

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

RÉALISATIONS 2023

- **CONTRATS D'INFOGERANCE RESEAU**
 - LOT N° 1 : SERVICE D'INFOGÉRANCE INFORMATIQUE ET RÉSEAU
 - LOT N° 2 : AUGMENTATION DU NIVEAU DE SÉCURISATION DE L'ARCHITECTURE EXISTANTE
- **MARCHE DE PRESTATIONS POUR LES TICKETS RESTAURANTS DE LA VILLE , DE LA CAISSE DES ECOLES ET DU CCAS**
- **RACCORDEMENT DE LA CONNEXION AVEC LES DIFFERENTS SERVICES DE LA VILLE**
- **DESIGNATION D'UN PRESTATAIRE POUR UNE MISSION RELATIVE A LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME**
 - **ACQUISITION DE DEUX VEHICULES ELECTRIQUES (FOURGON 6 CV ET FOURGON 9 CV)**
- **PRESTATIONS DE DERATISATION- DESINFECTION – DESINSECTISATION DES ECOLES ET BATIMENTS COMMUNAUX**



LE POLE FONCTIONNEL

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

ANALYSE BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE 2023

ANALYSE DU RÉSULTAT GLOBAL 2023

Au terme de l'exécution budgétaire 2023, il ressort un excédent budgétaire de 3,5 millions d'euros soit une augmentation de 16% comparativement à l'exercice budgétaire 2022.

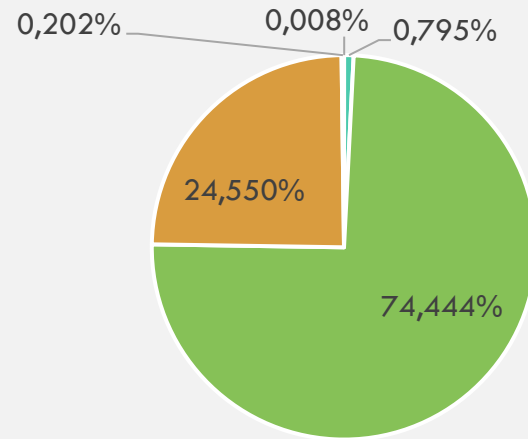
Cette augmentation du résultat budgétaire provient essentiellement des recettes de fonctionnement perçues d'un montant supérieur à celui budgétisé.

Le budget annexe présente un résultat budgétaire positif au terme de l'année 2023 de 20 315,54 euros en raison de la comptabilisation des ventes immobilières à hauteur de 354 000 euros.

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Exécution budgétaire 2023	11 235 489,27	12 195 517,15
Résultat budgétaire 2023		960 027,88
Résultat budgétaire 2022 reporté		2 74 219,20
Résultat budgétaire cumulé 2023		3 684 247,08
Restes à réaliser 2023		
Excédent budgétaire section de fonctionnement		3 684 247,08
	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Exécution budgétaire 2023	1 206 885,90	2 815 860,21
Résultat budgétaire 2023		1 608 974,31
Résultat budgétaire 2022 reporté		-2 856 571,22
Résultat budgétaire cumulé 2023		- 1 247 596,91
Restes à réaliser 2023	4 054 054,25	5 178 849,37
Déficit budgétaire section d'investissement		-122 801,79
Excédent budgétaire budget principal 2023		3 561 445,29
Résultat budgétaire budget annexe lotissement		20 315,54
Excédent budgétaire Total budget 2023		3 581 760,83

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement 2023



- 013 :Atténuation de charges
- 70 :Produits services, domaines, ventes
- 73 :Impôts et taxes
- 74 :Dotation
- 75 :Autres produits

Les impôts et taxes représentent l'essentiel des recettes de fonctionnement pour un montant de 8,8 Millions d'euros. Les dotations pour 2,9 millions d'euros représentent la seconde ressource de la commune.

Recettes de fonctionnement	Année 2023	Année 2022	Evolution
013 : Atténuation de charges	2 108,00		
70 : Produits services, domaines, ventes	94 615,08	20 109,90	370%
73 : Impôts et taxes	8 856 545,84	8 322 230,16	6%
74 : Dotation	2 920 727,13	2 219 554,34	32%
75 : Autres produits	24 075,28	30 285,38	-21%
77 : Opérations exceptionnelles	227 199,16	14 239,10	1496%
Total recettes fonctionnement	12 125 270,49	10 606 418,88	14%

*Les recettes de fonctionnement sont en augmentation de 14% comparativement à l'année 2022.

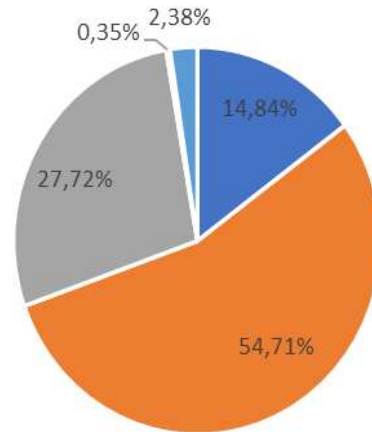
*Les produits du domaine augmentent fortement en raison de l'émission des titres de recettes liées aux redevances communales.

*Les dotations progressent fortement en raison de la perception du fonds de garantie de recettes d'un montant de 651 459 €.

Il est à noter l'augmentation des recettes exceptionnelles en raison de l'émission de titres de recettes liés à la prescription des mandats de 193 000 €.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses fonctionnement 2023



- 011 Charges à caractère générale ■ 012 Charges de personnel
- 65 Autres charges de gestion courante ■ 66 Charges financières
- 042 Opérations d'ordre

Les charges de personnel sont les postes les plus importants du budget représentant près de 54 ,71% des dépenses pour un montant de 6,1 Millions d'euros.

Les charges à caractère générales ainsi que les autres charges de gestion courantes sont les autres postes les plus importants du budget. Elles représentent respectivement 1,6 Millions d'euros et 3,1 Millions d'euros.

Dépenses de fonctionnement	Année 2023	Année 2022	Evolution
011 Charges à caractère générale	1 662 096,38	1 364 448,09	22%
012 Charges de personnel	6 130 057,96	5 998 012,00	2%
65 Autres charges de gestion courante	3 105 877,07	2 585 347,60	20%
66 Charges financières	39 078,76	42 318,93	-8%
042 Opérations d'ordre	266 672,25	199 178,55	34%
Total	11 203 782,42	10 189 305,17	10%

Les dépenses de fonctionnement sont supérieures de 10% à celle de l'année 2022.

Cette augmentation provient de l'augmentation des charges à caractère général ainsi que des autres charges de gestion courante.

Les dépenses de personnel entre l'année 2022 et 2023 sont en légère croissance de 2% (soit une stabilisation vu inflation de 3,9%).

CHAPITRE 012 : LE BILAN 2023 EN CHIFFRES

Définition des charges de personnel

Salaires et Avantages

Les charges de personnel comprennent les salaires, les cotisations sociales, les avantages sociaux tels que les congés payés, le Comité National d'Action Sociale CNAS, les Tickets restaurant ainsi que les primes liées à la performance.

Importance des charges de personnel dans le budget d'une commune



1 Stabilité des Services

Les charges de personnel assurent la continuité des services publics tels que l'éducation, la sécurité publique, etc....

2 Impact Financier

Les charges de personnel représentent une part significative des dépenses, influençant la capacité d'autofinancement (CAF) et donc les possibilités de réaliser des investissements.

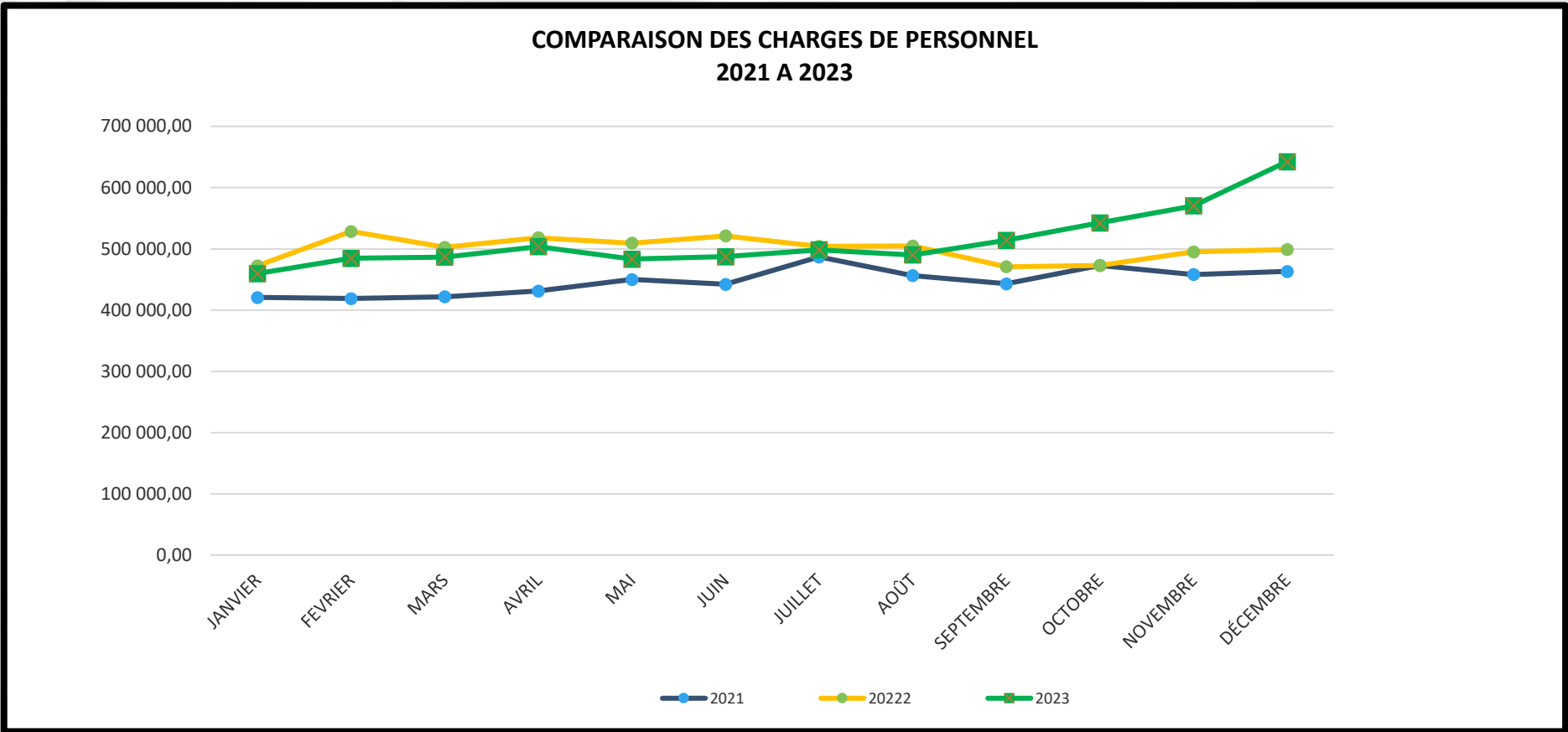
CHAPITRE 012 - EXERCICE 2023						
Chapitre	Article Nat. (Libellé)	Mt Voté BP	Mt Voté DMS CP	Mt Voté CP	Mt Mandaté (Budq)	Mt Disponible
012	Autre personnel extérieur	15 000,00	0,00	15 000,00	6 083,96	8 916,04
012	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	26 000,00	0,00	26 000,00	25 458,08	541,92
012	Rémunération principale	3 534 094,40	0,00	3 534 094,40	3 615 249,30	-81 154,90
012	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	12 000,00	0,00	12 000,00	9 721,47	2 278,53
012	Autres indemnités	250 000,00	0,00	250 000,00	44 722,18	205 277,82
012	Rémunérations	902 520,00	0,00	902 520,00	819 533,08	82 986,92
012	Rémunérations des apprentis	49 560,00	0,00	49 560,00	0,00	49 560,00
012	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	580 000,00	0,00	580 000,00	605 971,55	-25 971,55
012	Cotisations aux caisses de retraites	680 000,00	0,00	680 000,00	791 150,24	-111 150,24
012	Cotisations pour assurance du personnel	17 000,00	0,00	17 000,00	37 479,15	-20 479,15
012	Versement au F.N.C. du supplément familial	35 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
012	Cotisations aux autres organismes sociaux	38 000,00	0,00	38 000,00	21 200,00	16 800,00
012	Versement aux autres oeuvres sociales	21 412,00	0,00	21 412,00	0,00	21 412,00
012	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
012	Autres	220 000,00	0,00	220 000,00	185 056,00	34 944,00
		6 382 586,40	0,00	6 382 586,40	6 161 625,01	220 961,39

Le réalisé 2023 est inférieur au prévisionnel de 220.961 euros
 Pas d'avancement effectué sur l'exercice 2022 et 2023. Ils impactent le budget 2024 (179.207 euros).

Les recrutements ont été échelonnés sur l'année

EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL DE 2021 A 2023





Données issues de la DCF

Analyse des données financières relatives aux charges de personnel personnel

BUDGET PRINCIPAL SEUL - STRATE COMMUNES FRANCAISES DE 5000 A 10 000 HABITANTS

EXERCICE 2022

Source DGFIP (<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/>)

OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	GOURBEYRE - 7 945 Habitants			TROIS RIVIERES - 8 010 Habitants			VIEUX-HABITANTS - 7 300 Habitants			BAILLIF - 5 295 Habitants		
	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Ratios de structure	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Ratios de structure	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Ratios de structure	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Ratios de structure
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	10 259	1 291		11 077	1 383		10 396	1 424		7 883	1 489	
CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT CAF	10 060	1 266		10 928	1 364		10 109	1 385		6 766	1 278	
dont : Charges de personnel	5 998	755	59,62	7 905	987	72,34	7 575	1 038	74,93	4 284	809	63,31
Achats et charges externes	1 304	164	12,96	2 175	272	19,91	1 872	256	18,52	1 316	249	19,45
Charges financières	42	5	0,42	159	20	1,45	85	12	0,84	345	65	5,10
Contingents	203	26	2,02	173	22	1,59	148	20	1,46	165	31	2,44
Subventions versées	2 263	285	22,49	352	44	3,22	283	39	2,80	456	86	6,74

Charges de personnel / Charges réelles de fonctionnement

OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	PETIT CANAL - 8 326 Habitants			GOYAVE - 7 759 Habitants			BOUILLANTE - 6 958 Habitants			Moyenne nationale de la strate
	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Ratios de structure	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Ratios de structure	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Ratios de structure	
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	7 987	959		7 460	961		11 531	1 657		
CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT CAF	7 616	915		7 124	918		10 975	1 577		
dont : Charges de personnel	3 704	445	48,64	4 507	581	63,27	8 597	1 236	78,33	57,55
Achats et charges externes	2 023	243	26,56	1 778	229	24,95	1 484	213	13,52	27,76
Charges financières	36	4	0,48	68	9	0,96	145	21	1,32	1,78
Contingents	130	16	1,70	181	23	2,54	220	32	2,01	2,77
Subventions versées	1 497	180	19,66	415	53	5,82	268	38	2,44	6,57

Analyse des données financières relative aux charges de personnel (2)

Le ratio (**Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement**) mesure la charge de personnel de la collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

Ce ratio permet de constater que la ville de Gourbeyre occupe en 2022 la **2ème** place au sein des communes de Guadeloupe ayant la strate de 5 000 à 10 000 habitants (source DGFIP).

Les charges de personnel représentent par habitant 755 € par an, soit 2,07 €/ hab. / Jour.

La ville de
GOURBEYRE a le
meilleur ratio (**1ère**)
au sein de la
CAGSC

Moyenne de la
strate
57,55

Ratio (Charges de personnel 012 / Dépenses réelles de Fonctionnement DRF) - 2022					
Classement	Commune	Total Dép Réelles de Fonction. En milliers d'euros	012 En milliers d'Euros	Euros par habitant	Ratio en %
1	PETIT CANAL - 8 326 Habitants	7 616	3 704	445	48,64
2	GOURBEYRE - 7 945 Habitants	10 060	5 998	755	59,62
3	GOYAVE - 7 759 Habitants	7 124	4 507	581	63,27
4	BAILLIF - 5 295 Habitants	6 766	4 284	809	63,31
5	TROIS RIVIERES - 8 010 Habitants	10 928	7 905	987	72,34
6	VIEUX-HABITANTS - 7 300 Habitants	10 109	7 575	1 038	74,93
7	BOUILLANTE - 6 958 Habitant	10 975	8 597	1 236	78,33

Analyse des données financières provisoires de 2023

VILLE DE GOURBEYRE - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2023

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	1 798 997,00	1 065 590,37	596 506,01	1 662 096,38	92,39	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 382 586,40	6 161 625,01	139,80	6 161 764,81	96,54	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	4 021 247,46	3 105 853,07	24,00	3 105 877,07	77,24	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		12 202 830,86	10 333 068,45	596 669,81	10 929 738,26	89,57	0,00
66	Charges financières	47 252,44	39 078,76	0,00	39 078,76	82,70	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	170 285,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		12 420 368,30	10 372 147,21	596 669,81	10 968 817,02	88,31	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 335 526,29					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	387 423,08	266 672,25	0,00	266 672,25	68,83	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		1 722 949,37	266 672,25	0,00	266 672,25	15,48	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		14 143 317,67	10 638 819,46	596 669,81	11 235 489,27	79,44	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		14 143 317,67	10 638 819,46	596 669,81	11 235 489,27		0,00

Ratio (Charges de personnel 012 / Dépenses réelles de Fonctionnement DRF) - 2023

Commune	Total Dép Réelles de Fonction. En milliers d'euros	012 En milliers d'Euros	Euros par habitant	Ratio en %
GOURBEYRE - 7 945 Habitants	10 969	6 162	775,58	56,18%

Ratio (Charges externes et achats 011 / Dépenses réelles de Fonctionnement DRF) - 2023

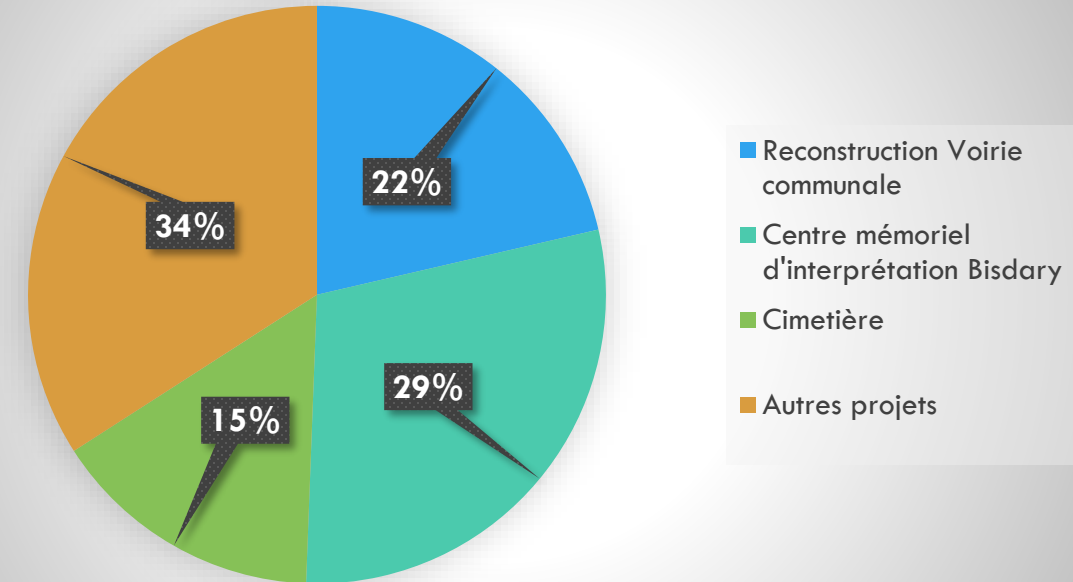
Commune	Total Dép Réelles de Fonction. En milliers d'euros	011 En milliers d'Euros	Euros par habitant	Ratio en %
GOURBEYRE - 7 945 Habitants	10 969	1 662	209,19	15,15%

Les résultats financiers provisoires de l'exercice 2023 permettent de constater :

- **Une diminution 3,44 points** du ratio de charges de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (**56,18 % en 2023 contre 59,62 % en 2022**)
- **Une augmentation de 2,19 %** du ratio de charges externes et achats / DRF (**15,15 % en 2023 contre 12,96 % en 2022**).

ANALYSE DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	Année 2023	Année 2022	Evolution
16 : Emprunt	90 553,40	128 894,27	-30%
20 : Immobilisations incorporelles	156 369,21	49 857,00	214%
21 : Immobilisations corporelles	275 053,53	346 913,44	-21%
23 : Immobilisations en cours	609 948,24	1 968 752,59	-69%
040 : Opérations d'ordre	37 490,76		
Total dépenses d'investissement	1 169 415,14	2 494 417,30	-53%



Une diminution de l'exécution 53% des dépenses d'investissement est à constater.

Celle-ci s'explique par le retard au démarrage de certains projets, ainsi que par les problématiques rencontrées dans l'exécution des opérations de réhabilitation de l'habitation des jésuites et d'agrandissement du cimetière.

Les crédits budgétaires liés à ces opérations sont amenés à être inscrits sur l'état des restes à réaliser 2023, afin d'être repris au budget de l'année 2024.

Il est inscrit en reste à réaliser les dépenses et recettes engagées et non encore payés-encaissées, notamment la somme de 900.000 euros relative au remboursement de la subvention FEDER liées à l'opération Bisdary préfinancée.

Il a été inscrit en contrepartie la somme de 600 000 euros de recettes pour cette même opération.

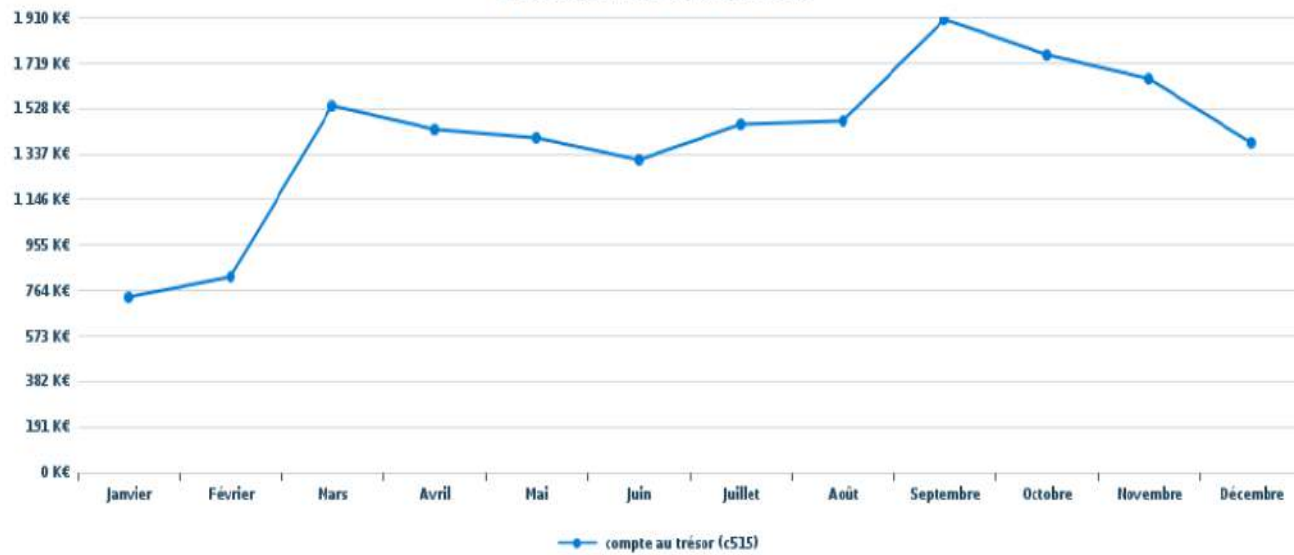
Les autres dépenses d'investissement sont inscrites également en restes à réaliser.

SITUATION DE LA TRESORERIE

Evolution de la trésorerie

Années	2023	2022	2021
Situation au 31-12	1 387 718	856 703	63 015

L'évolution de la trésorerie



La situation de la Trésorerie n'a pas connu de tension et a oscillé entre 760 et 1910 k€. Elle a chuté en fin d'année en raison des paiements réalisés pour solder les opérations FEDER

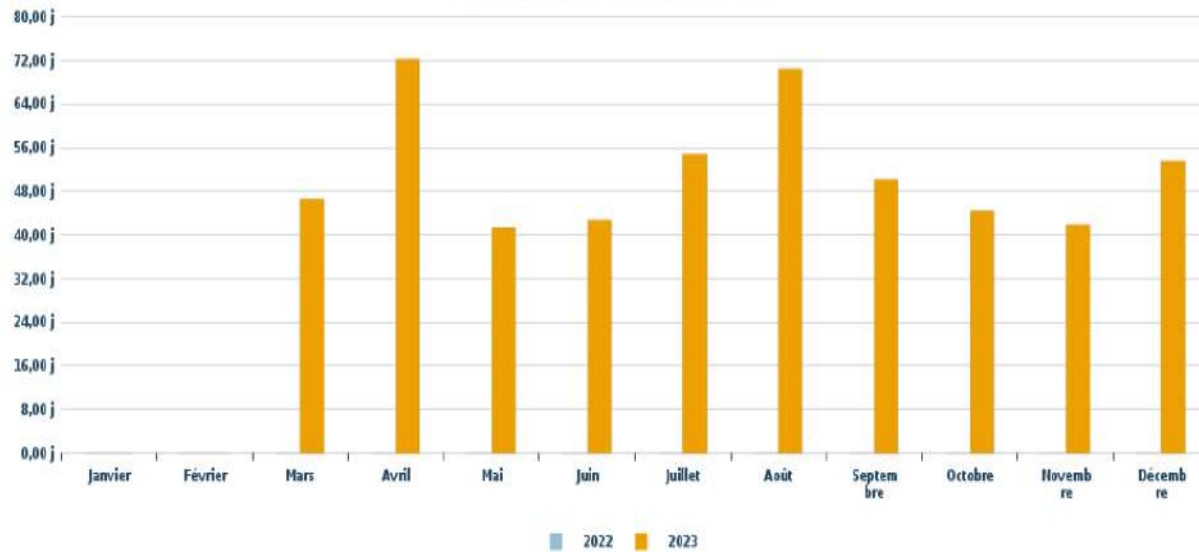
Situation au 01/03/2024

Récapitulatif pour l'ensemble des collectivités				
	Compte au trésor €	Dépenses PEC et échues €	Dépenses en instance ou non échues €	Total €
D	1.752.701,40	26.806,29	104.357,44D	1.621.537,67

Liste des collectivités (total 3 collectivités)					
Collectivité	Compte au trésor	Dépenses PEC et échues	Dépenses en instance ou non échues	Total	Budget
20300 D	1.525.782,59	21.617,63	60.900,27 D	1.443.264,69	Détail
20400 D	62.965,23	3.562,90	39.945,32 D	19.457,01	Détail
20500 D	163.953,58	1.625,76	3.511,85 D	158.815,97	Détail

EVOLUTION DES DELAIS DE PAIEMENT

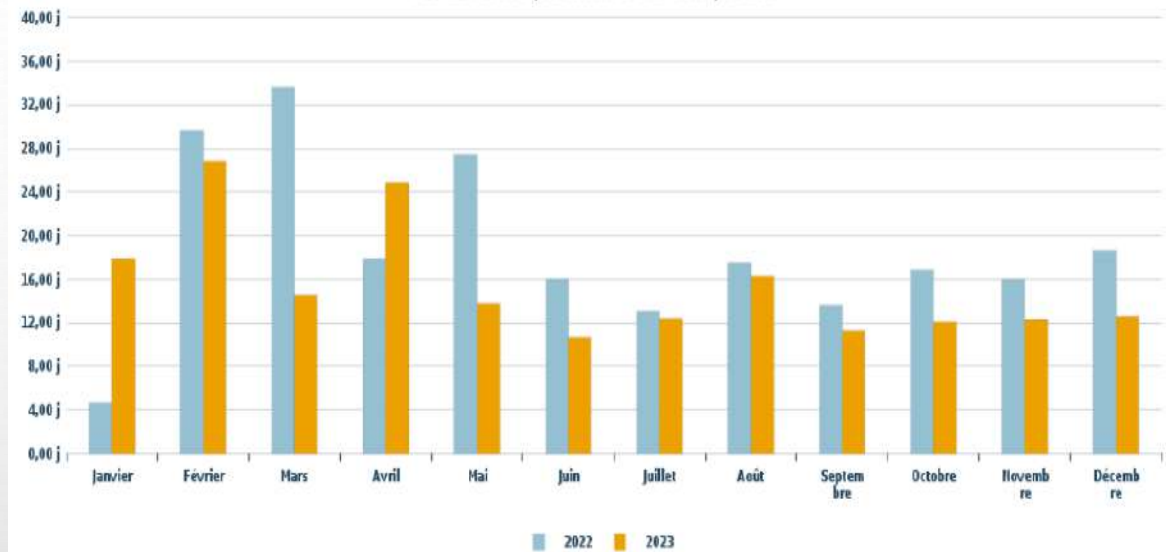
Le délai global de paiement



Délai global de paiement annuel : 53,56 j

Taux de représentativité : 91,77 %

Le délai de paiement du comptable



Délai de paiement moyen annuel : 14,69 j

Le délai global de paiement annuel qui était de 60 jours en 2022 à diminué à 53,56j en moyenne en 2023. Une nette amélioration a été constatée au dernier trimestre avec le renforcement en personnel

Le délai du comptable est passé de 20 jours en moyenne en 2022 à 14,69 jours en 2023 ⁶⁷

LES STRATÉGIES ET PERSPECTIVES 2024 PAR POLE ET DIRECTION

LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES

LE SECRETARIAT GENERAL

LA MIT

LA COMMUNICATION



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

LE SECRETARIAT GENERAL

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2024 DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE SECRETARIAT GÉNÉRAL



Nom de l'évènement	Date	Lieux	Budget consommé 2023	Budget prévisionnel 2024
Vœux du maire au personnel	12/01/2024	Domaine St Gérard	19 871,10 €	24 516,87 €
Vœux aux associations, entreprises et population	19/01/2024	Salle des fêtes	9 208,31 €	5 801,59 €
Armistice 8 mai 1945	08/05/2024	Salle des fêtes	403,94 €	300,00 €
Abolition de l'esclavage	27/05/2024	Salle des fêtes	2 981,56 €	2 600,00 €
Fête Nationale	14/07/2024	Salle des fêtes	1 365,00 €	500,00 €
Miss Gourbeyre	Octobre 2024	A définir	0 €	30 000,00 €
Fête communale (marché agricole, retraite au flambeau, karaoké, réception, podium)	08/11/2024 au 10/11/2024	Salle des fêtes	10 314,02 €	25 000,00 €
Armistice 11 novembre 1918	11/11/2024	Salle des fêtes	774,28 €	500,00 €
Saint Barbe	03/12/2024	Salle des fêtes	0 €	2 347,99 €
				72
		TOTAL	44 918,21 €	91 566,45 €



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

LA MISSION INNOVATION TERRITORIALE



VILLE DE GOURBEYRE

SOMMAIRE

- TRANSITION ECOLOGIQUE
- TRANSITION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE
- MARKETING TERRITORIAL



ECONOMIE VERTE ET BLEUE

- TOTAL ECONOMIE VERTE ET BLEUE

Destination - Affectation	Montant Proposé
Club des entreprises accueil pour 6 rencontres annuelles	1 800 euros
Marché public "Gourbeyre ville bleue d'avenir"	126 598 euros
Actions Fête de la mer	20 000 euros
Cotisation SCIC Odyssea	1 666,66 euros
TOTAL	150 064,66 euros

TRANSITION ECOLOGIQUE

Destination - Affectation	Montant Proposé
14 Actions	60 618,66 euros
TOTAL	60 618,66 euros

TRANSITION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE

Destination - Affectation	Montant Proposé
Diagnostic Agricole	2 193,00 euros
Jardin Créole Intergénérationnel	18 329,79 euros
Journée du Manioc	3 970,00 euros
TOTAL	24 492,79 euros

MARKETING TERRITORIAL

Destination - Affectation	Montant Proposé
Embellissement de la bannière	404,60 euros
Implantation de compteurs de flux touristique x3	13 415 euros
Masterclass des hébergeurs accueil	350 euros
Réalisation d'une fresque d'embellissement en bordure de route	15 000 euros
TOTAL	29 169,60 euros

DIVERS

Destination - Affectation	Montant Proposé
Projet RHI	100 237,35 euros
Déplacements professionnels	7049,2 euros
Territoire Zéro chômeur de longue durée	852,05 euros
Véhicule de service électrique DMIT	25 000 euros
TOTAL	133 138,60 euros

TOTAL MIT

Destination - Affectation	Montant Proposé
TOTAL ECONOMIE VERTE ET BLEUE	150 064,66 euros
TOTAL TRANSITION ECOLOGIQUE	60 618,66 euros
TOTAL TRANSITION ALIMENTAIRE	24 492,79 euros
TOTAL MARKETING TERRITORIAL	29 169,60 euros
DIVERS	133 138,60 euros
TOTAL	397 484,31 euros

D'autres crédits pourront être ajoutés en dépenses et recettes au fur et à mesure de la confirmation des subventions.



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

LA COMMUNICATION

OBJECTIFS DE L'ANNÉE



- Mettre en ligne le site internet
- Augmenter la couverture médiatique (en interne ou via des conventions)
- Améliorer la communication institutionnelle et interne de la collectivité
- Optimiser les compétences et connaissances de l'agent en poste grâce aux formations
- Renforcer le service communication

LA POLICE MUNICIPALE

PERSPECTIVES 2024

- - RENFORCEMENT DES MOYENS HUMAINS, RECRUTEMENT DE 03 GARDIENS-BRIGADIERS ET UN BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL, AFIN D'ASSURER UN SERVICE EN CONTINUE
- - DOTER LE SERVICE D'UN POSTE DE POLICE EN ADÉQUATION AVEC SON EFFECTIF FUTUR ET SES AMBITIONS
- - METTRE EN PLACE LE PROJET DE LA VIDÉOPROTECTION
- - RÉACTIVATION DU CLSPD
- - POURSUIVRE LE RAMASSAGE DES VHU (VÉHICULES HORS D'USAGE) DONT LES PROPRIÉTAIRES SONT INCONNUS ET CONNUS, SUITE À LA SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC TDA GUADELOUPE EN 2023 (TRAITEMENT DES DÉCHETS AUTOMOBILES)

LE POLE TRANSITION NUMERIQUE ET PROJETS STRUCTURANTS

LE POLE TRANSITION NUMERIQUE ET PROJETS STRUCTURANTS

LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

DSI : PERSPECTIVES 2024

Les projets à développer et mettre en place seront:

- La téléphonie sous IP
- La mise en service des badgeuses
- L'accompagnement des services sur les projets numériques (e-parapheurs, la GED, la dématérialisation, etc.)
- La mise en place de l'archivage
- La nomination d'un DPO en interne ou via un prestataire
- Adhésion à la centrale d'achat RESAH



DSI : BESOINS BUREAUTIQUE



Budget prévisionnel :

DSI - Marché infogérance des systèmes informatique et réseaux de la ville	21 600,00 €
DSI - Achat de clés USB pour l'ensemble des services	500,00 €
DSI - Achat de 3 écrans de monitoring pour la supervision du réseau	2 000,00 €
DSI - Achat de 2 ordinateurs de bureau pour gérer la supervision du réseau	1 200,00 €
DSI - Achat de 1 ordinateur de bureau pour gérer la supervision du réseau	700,00 €
DSI - Achat de disques dur externes pour l'ensemble des services	1 600,00 €
DSI - Remplacement des ordinateurs de la salle de formation Tiers-Lieu + écrans	20 000,00 €
DSI - Achat de fournitures diverses (tapis, hub, câbles HDMI, écrans, etc.)	5 000,00 €
DSI - Achat de souris ergonomiques pour l'ensemble des agents	5 000,00 €
DSI - Adhésion à la centrale d'achat RESAH	3 000,00 €
DSI - Achat de 5 PC tampon pour les stagiaires	5 000,00 €
DSI - Renouvellement de 25 PC	30 000,00 €



DSI : PROJET SALLE DES DELIBERATIONS



Ce projet a pour finalité la modernisation des infrastructures existantes en mettant en place une solution évolutive qui permettra de :

- Mettre en place une solution de transcription des débats permettant d'identifier les intervenant par le biais d'une IA (multi voix) avec un auto-apprentissage des voix
- Changer les micros par une solution sans fil pour un suivi automatique de l'interlocuteur et inclura une fonctionnalité d'indentification pour les votes.
- tracking des caméras multi-intervenants
- Enregistrement des conseils et autres (commissions, réunions, CAO, etc.) avec une solution de streaming
- Mise en place d'amplificateurs de son

Budget prévisionnel :

Mise en place d'un système audio, de conférence sans fil, de vidéo et de transcription	82 132,00 €
Sous-Total	82 132,00 €

DSI : PROJET TELEPHONIE IP

Ce projet va permettre de changer de technologie au niveau de la téléphonie en passant l'ensemble des postes sur une solution internet

Cette solution va permettre de mettre en adéquation cet outil avec le mode de fonctionnement de plus en plus nomade des agents. C'est également une source d'économie en diminuant les coûts « opérateur »

Budget prévisionnel :

Mise en place d'une solution numérique de téléphonie IPBX	10 000,00 €
Remplacement des 70 postes téléphoniques fixe existants	25 000,00 €



LE POLE TRANSITION NUMERIQUE ET PROJETS STRUCTURANTS

LA DIRECTION DU TIERS-LIEU ET DES PROJETS INNOVANTS

DIRECTION TIERS-LIEU/FABLAB ET RECHERCHE DE FINANCEMENTS STRUCTURANTS



L'intégration du Tiers-Lieu, du Fablab et France Services dans le cadre de cette nouvelle architecture est novatrice par la pertinence et la variété des sujets que portent ces organisations. Ces structures représentent des espaces collaboratifs favorisant l'innovation, l'apprentissage, et la création. Le positionnement du Tiers-Lieu, du Fablab et de France Services en tant que direction sur ce pôle va permettre de dynamiser et accélérer la transition numérique de manière visible et immédiate sur le territoire à travers son ancrage.

Les Missions:

- La gestion et la coordination des équipes Tiers-Lieu/Fablab/France Services
- Création et suivi projets
- Recherches de financements, Création réseaux financements
- Accompagnements des porteurs de Projets

Tiers-Lieu :

Le Tiers-Lieu est un outil de travail partagé et collaboratif, c'est une valeur ajoutée permettant de montrer comment l'usage des nouvelles technologies peut favoriser le mieux-vivre.

- Accueil des usagers
- Gestion des espaces (réservation des salles- planification des actions du Tiers-Lieu)
- Création des conventions
- Accompagnement des porteurs de projets
- Création de projets
- Pépinières d'entreprises
- Gestion succursale bioclimatique

France services :

L'objectif étant d'aider les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien en ligne par des agents et des conseillers numériques formés.

- accueillent les administrés tous les jours.
- Des permanences sont tenues par les partenaires tels que : la Sécurité sociale, la CAF, les Impôts, le Département et le conciliateur de justice...
- France Service hors les murs
- Bus France services
- Formation des usagers



Fablab :

Le Fablab est un espace industriel dédié à la création collaborative. Equipé de technologie de pointe telles que l'impression 3D, la découpe laser, et la fraiseuse. Ce lieu sera mis à la disposition des entreprises n'ayant pas les moyens de faire l'acquisition de ce type d'outils.

- Gestion et planification d'utilisation du Site
- Création réseau entreprise
- Espace de création

Formation :

Dans la stratégie de l'inclusion numérique de notre Ville, la numérisation implique des montées en compétences dans le domaine exposé à la dématérialisation. Cela nécessite un accompagnement des agents comme des usagers,

- Cartographier les compétences numériques maîtrisées
- Mettre en place d'un plan de formation adapté aux besoins des agents
- Suivre dans la durée de l'acquisition des compétences

Communication :

- La réussite de ce pôle passe par la maîtrise de la communication en intra et externe.
- Gestion de l'application mobile « Gourbeyre @ctiv' »
- Développement du site internet du Tiers-Lieu
- la gestion des région sociaux (facebook, Instagram, twitter)
- Création de support de communication
- Communication en lien avec les acteurs économiques.

LE POLE TRANSITION NUMERIQUE ET PROJETS STRUCTURANTS

LA DIRECTION DES PROJETS STRUCTURANTS

LISTE DES PROJETS ENVISAGÉS AU BP 2024

Accusé de réception en préfecture
971-219711090-20240313-D-LL-24-S02-05-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

1. TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE (TRAVAUX D'URGENCE) ;
2. TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SALLE BIOCLIMATIQUE ;
3. TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FABLAB ;
4. TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE VALORISATION DE SENTIERS : BASSIN BLEU ET CADET ;
5. SCÉNOGRAPHIE DU CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DU SUD BASSE-TERRE DU PATRIMOINE ;
6. TIERS-LIEU NOURRICIER DES HAUTEURS DU PALMISTE ;
7. ZONE DE MOUILLAGE ÉQUIPEMENTS LÉGERS (ZMEL) ;
8. PLAN DE BALISAGE DU LITTORAL GOURBEYRE ;
9. DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES ;
10. ETUDE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES ;
11. ETUDE POUR LA RÉHABILITATION DU STADE DE VALKANAERS ;
12. TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE SUR LE SITE DE BLANCHET
13. ETUDE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE VILLE EST DE GOURBEYRE
14. ETUDE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE INTÉGRANT LES DIMENSIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGÈRES DE L'ENTRÉE EST ET DE L'AVENUE LOUIS PHILIPPE LONGUETEAU.
15. ETUDE TECHNIQUE ET DE MOE POUR LA CRÉATION D'UN BÂTIMENT POUR LA POLICE MUNICIPALE
16. TRAVAUX D'URGENCE SUR L'ÉLISE SAINT-CHARLES BORROMÉE
17. RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE EN VUE DE CRÉATION DE BUREAU POUR LES SERVICES RH ET COMMUNICATION
18. RÉNOVATION ÉCOLE DE DOLÉ
19. ACHAT D'EPI
20. LICENSE AUTOCAD
21. ACHAT DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES POUR LE PÔLE TNPS ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE (TRAVAUX DE SAUVEGARDE DU BÂTIMENT)

Descriptif :

ACTUELLEMENT, CET ESPACE NÉCESSITE DES TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT POUR ASSURER LA SAUVEGARDE DU BÂTIMENT.

LA DESCRIPTION DES TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT ET L'ESTIMATION SOMMAIRE FAIT SUITE AU DIAGNOSTIC RÉALISÉ EN INTERNE ACCOMPAGNÉ D'ENTREPRISES SPÉCIALISÉES. LES TRAVAUX ENVISAGÉS SONT LES SUIVANTS :

- ✓ REPRISE DE LA TOITURE ;
- ✓ DÉMOLITION ET REPRISE DU MUR CLÔTURE ;
- ✓ LESSIVAGE MURS EXTÉRIEURS ;
- ✓ RÉPARATION FISSURES MURS, TRAITEMENT ÉTANCHÉITÉ SUR MURS, DALLES EXTÉRIEURES ;
- ✓ POSE PEINTURE SUR MURS, EXTÉRIEURS, PLAFOND ;



Budget prévisionnel :

À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR

Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes	Auto-financement
Travaux de réhabilitation du Presbytère	Presbytère	68 161 €	54 529 €	13 632,00 €



Descriptif :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SALLE BIOCLIMATIQUE

LA SALLE BIOCLIMATIQUE SERA UN ESPACE OUVERT ET COLLECTIF, CONÇU POUR RÉPONDRE EN PREMIER LIEU AUX PUBLICS LES PLUS FRAGILES, AUX BESOINS DIVERS ET ASPIRATIONS DE NOTRE SOCIÉTÉ. CETTE INITIATIVE REPOSE SUR DEUX PILIERS FONDAMENTAUX : L'ÉMANCIPATION INDIVIDUELLE ET LE RENFORCEMENT DU TISSU SOCIAL ET ÉCONOMIQUE. POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, IL SERA PROPOSÉ UNE VARIÉTÉ D'ATELIERS : JARDINAGE, CUISINE, PEINTURE ET D'ARTISANAT, ÉCRITURE, DES ATELIERS AVEC LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ, DES ATELIERS D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DES ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

IL SERA INSCRIT AU BP 2024 LA RÉALISATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE AINSI QUE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.



Budget prévisionnel :

À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR

Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes	Auto-financement
Travaux de construction de la salle Bioclimatique	Salle Bioclimatique	105 257,40 €	84 205,00 €	21 052,40 €
Permis de construire, rédaction CCTP	Salle Bioclimatique	4 450,00 €		4 450,00 €



TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FABLAB

Accusé de réception en préfecture
971-219711090-20240313-D-LL-24-S02-05-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

Descriptif :

CE FABLAB SERA LE 1^{ER} DU SUD BASSE TERRE, IL SERA DOTÉ D'UNE TECHNOLOGIE DE POINTE PROPOSANT AINSI UN ENVIRONNEMENT PROPICE À L'EXPÉRIMENTATION.

LE FABLAB VA OFFRIR UNE SALLE QUI PERMETTRA AUX UTILISATEURS DE BÉNÉFICIER DE FORMATIONS À DISTANCE, DE VISIO CONFÉRENCES. CET ESPACE PERMETTRA DANS LE CADRE D'UN PROJET TECHNIQUE, DE VISUALISER UN OBJET EN RÉALITÉ AUGMENTÉE, DE PASSER DE LA PARTIE THÉORIQUE À LA PRATIQUE SUR LE MÊME SITE AVEC DES ÉCRANS INTERCONNECTÉS AFIN DE PROJETER CE QUI A ÉTÉ VU EN SALLE DANS LES ATELIERS.

IL EST CONVENU D'INSTALLER LE FABLAB DANS DEUX CONTAINERS DE 40 PIEDS ET UN DE 20 PIEDS AMÉNAGÉS DANS LE JARDIN DU BÂTIMENT CONTIGU AU TIERS-LIEU.

EST PRÉVU AU BP 2024, LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE SOL, D'UNE ÉTUDE HYDRAULIQUE AINSI QUE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.



Budget prévisionnel :

À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR				
Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes	Auto-financement
Etude de sol pour la construction du FABLAB	FABLAB	2 354,45 €		2 354,45 €
Etude hydraulique pour la construction du FABLAB	FABLAB	10 000,00 €		10 000,00 €
Travaux de construction du FABLAB	FABLAB	209 945,52 €	175 627,00 €	34 318,52 €

TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE VALORISATION DE SENTIERS : BASSIN BLEU ET CADET

Accusé de réception en préfecture
971-219711090-20240313-D-LL-24-S02-05-DE
Date de télétransmission : 27/03/2024
Date de réception en préfecture : 27/03/2024

Descriptif :

LE PROJET VISE À VALORISER LE SITE NATUREL DU BASSIN BLEU EN AMÉLIORANT L'ACCÈS, EN Y IMPLANTANT DES AMÉNAGEMENTS QUI PERMETTENT AUX VISITEURS D'Y FAIRE UNE HALTE D'INFORMATION SUR LA BIODIVERSITÉ DE GOURBEYRE AVANT OU APRÈS LE BASSIN.

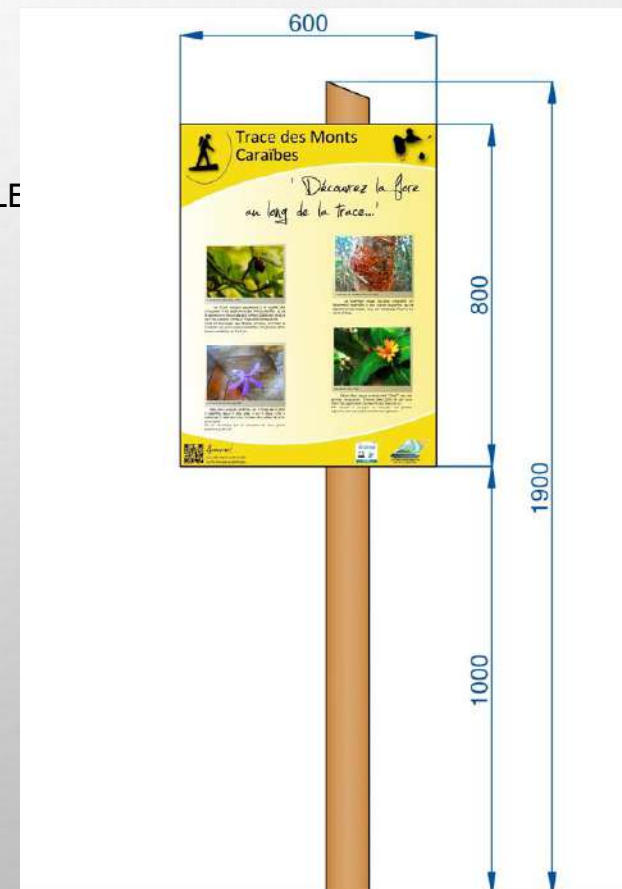
LE PROJET DE REVALORISATION DU SENTIER DE CADET PERMETTRA DE DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE, L'EXPÉRIMENTATION ET LES USAGES DE LA BIODIVERSITÉ. A CE TITRE, L'OPÉRATION CONSTITUE UNE ACTION D'INFORMATION ET D'ANIMATION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

CES DEUX PROJETS CONSISTENT EN LA RÉALISATION DE TRAVAUX QUI SE DÉCLINENT COMME SUIT :

- CRÉATION D'AIRES D'ACCUEIL (BASSIN BLEU) ;
- FOURNITURE ET POSE DE MOBILIERS ET SIGNALÉTIQUES (BASSIN BLEU) ;
- POSE DE PANNEAUX D'INFORMATION THÉMATIQUES SUR LE BASSIN BLEU, LE CAPTAGE, ET LE SENTIER (BASSIN BLEU) ;
- CRÉATION ET POSE DE PASSERELLE (CADET) ;
- TRAVAUX SUR SENTIER (CADET) ;
- IMPLANTATION D'ÉQUIPEMENT S DIVERS Y COMPRIS SIGNALÉTIQUE (CADET) ;

Budget prévisionnel :

À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR				
Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes	Auto-financement
Travaux de mise en œuvre valorisation de sentier	Revalorisation du sentier du bassin bleu	83 758,29 €	71 194,82 €	12 563,47 €
Travaux de mise en œuvre valorisation de sentier	Revalorisation du sentier de cadet	40 029,11 €	34 024,74 €	6 004,37 €



SCÉNOGRAPHIE DU CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DU SUD BASSE-TERRE DU PATRIMOINE

Descriptif :

EN 2017 LA VILLE DE GOURBEYRE A ENTREPRIS DES TRAVAUX, 6 ANS APRÈS LES TRAVAUX ARRIVENT À LEUR ACHÈVEMENT. CEPENDANT, IL MANQUE DU FINANCEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT SCÉNOGRAPHIQUE AFIN DE PROCÉDER À L'OUVERTURE ET L'ANIMATION DU SITE.

BISDARY, UN SITE RÉVÉLATEUR DU PATRIMOINE IDENTITAIRE DU SUD BASSE-TERRE. UN CONCEPT D'INTERPRÉTATION SÉDUISANT, ATTRACTIF ET FÉDÉRATEUR, QUI PUISSE FAIRE DE L'OFFRE UN PRODUIT ORIGINAL, EN PARTICULIER POUR LE PUBLIC TOURISTIQUE, FAMILIAL. IL FAUT ENTENDRE PAR LÀ LA DÉFINITION D'UNE « **HISTOIRE À RACONTER** », LA SCÉNOGRAPHIE, LE GRAPHISME, LES OUTILS DE MÉDIATION, LES PRODUITS DÉRIVÉS DE LA BOUTIQUE, LA PROMOTION MÊME DE L'ÉQUIPEMENT.

LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DU SUD BASSE-TERRE VEUT AFFIRMER ICI SON RÔLE CLÉ POUR L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE. LES RÉCITS DU PASSÉ VONT PERMETTRE AUX NOMBREUX VISITEURS D'IRRIGUER LE TERRITOIRE ET STIMULER LE COMMERCE LOCAL.

CE LIEU DE MÉMOIRE, D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE DÉDIÉ AUX HABITANTS ET AUX TOURISTES EST CAPITALE POUR LA POPULATION LOCALE. C'EST DONC UN ÉLÉMENT MOTEUR D'UNE STRATÉGIE SOCIALE ET CULTURELLE.



Budget prévisionnel :

À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR				
Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes théoriques (80%)	Auto-financement
Scénographie du Centre d'Interprétation de l'histoire et du Patrimoine du Sud Basse-Terre du Patrimoine	Scénographie du Centre d'Interprétation de l'histoire et du Patrimoine du Sud Basse-Terre du Patrimoine	856 390,50 €	685 112,40 €	171 278,10 €

TIERS-LIEU NOURRICIER DES HAUTEURS DU PALMISTE

Accusé de réception en préfecture
 971-219711090-20240313-D-LL-24-S02-05-DE
 Date de télétransmission : 22/03/2024
 Date de réception préfecture : 22/03/2024

Descriptif :

LE PROJET DU TIERS-LIEUX NOURRICIER PERMET D'INSCRIRE LA VILLE DANS UN CERCLE VERTUEUX VISANT À AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS DANS DES TRAJECTOIRES PRÔNANT LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, LE LIEN SOCIAL, LA VALORISATION DES MÉTIERS AGRICOLES, LA FORMATION, L'INSERTION, LE PARTAGE DES SAVOIR-FAIRE ANCESTRAUX ...

CES MARQUEURS FORTS DE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE S'INSCRIVENT DANS UNE DÉMARCHÉ INTÉGRÉE ET DURABLE DE LA PRÉSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL, AGROÉCOLOGIQUE ET PAYSAGER.

POUR L'ANNÉE 2024, LE BUDGET PRÉVISIONNEL COMPORTE LE FINANCEMENT DES ÉTUDES TECHNIQUES (ÉTUDE DE SOL, ÉTUDE BÂTIMENT ET VRD) POUR ÉVALUER LA FAISABILITÉ DU PROJET.



Budget prévisionnel :

À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR

Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes théoriques (80%)	Auto-financement
Etude de faisabilité technique	Tiers-Lieu Nourricier des hauteurs du Palmiste	40 000,00 €	32 000,00 €	8 000,00 €



ZONE DE MOUILLAGE ÉQUIPEMENTS LÉGERS (ZMEL)

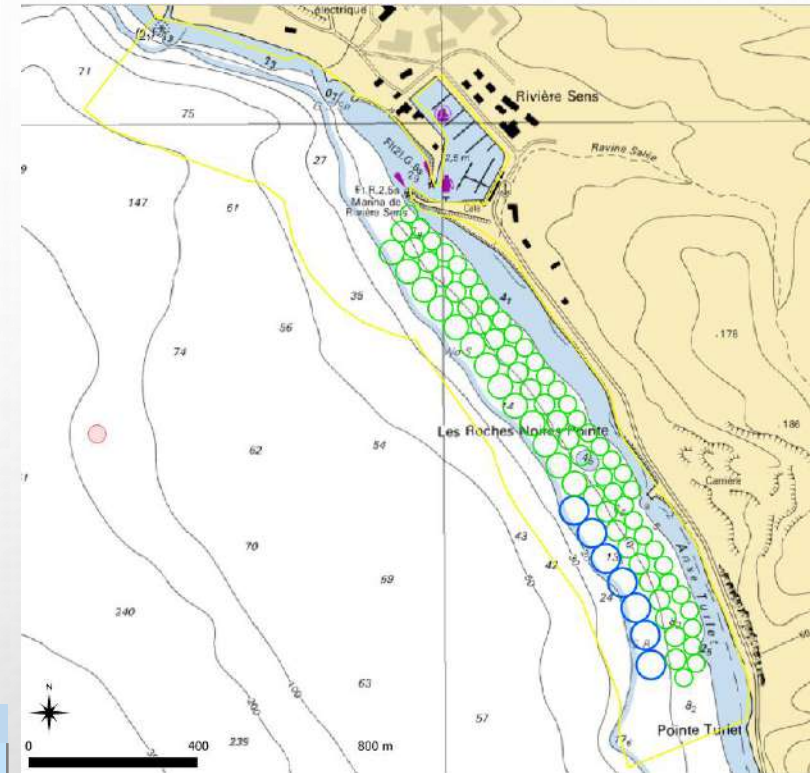
Accusé de réception en préfecture
971-219711090-20240313-D-LL-24-S02-05-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

Descriptif :

LE PROJET VISE À ENCADRER LE MOUILLAGE SUR LA COMMUNE DE GOURBEYRE PAR LA MISE À DISPOSITION DE DISPOSITIF D'AMARRAGE POUR DES BATEAUX DE PLAISANCES OU EN LIEN AVEC DES ACTIVITÉS DE PÊCHE. LE PROJET DEVRA ENTRER EN COHÉRENCE AVEC LE PROJET DE BALISAGE DES ESPACES MARITIMES ET DES ACTIVITÉS NAUTIQUES (ACTUELLES ET/OU FUTURES).

IL EST INSCRIT AU BUDGET 2024 LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES POUR DÉFINIR PRÉCISÉMENT LE CONTOUR DE LA ZMEL.

Budget prévisionnel :



À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR

Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes théoriques (80%)	Auto-financement
Etudes de MOE et réglementaire pour la mise en œuvre de la zone de mouillage de Rivière Sens	Zone de mouillage équipements légers (ZMEL)	235 000,00 €	188 000,00 €	47 000,00 €

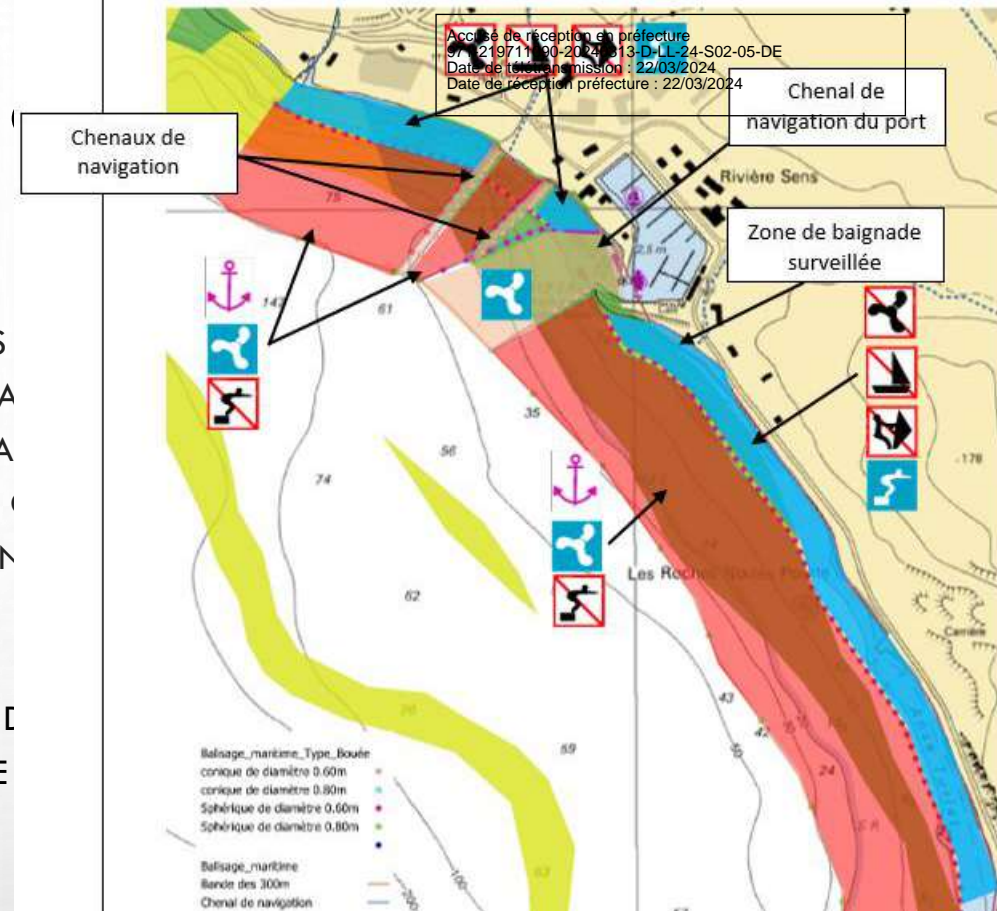
PLAN DE BALISAGE DU LITTORAL

Descriptif :

LE PLAN DE BALISAGE VISE À ENCADRER LES ACTIVITÉS SUR LE PLAN D'EAU DANS BANDE DES 300 M POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES USAGERS. CE PLAN S'ADRESSE A Baigneurs et navigateurs. IL DÉTERMINE LES ZONES DE SÉCURITÉ, Baignade, mouillage et protection des sites d'intérêts (patrimoniaux, environnementaux). IL EST MATÉRIALISÉ PAR DES BOUÉES MATÉRIALISANT LA BANDE DES 300 M, LES ZONES DE Baignade, LES CHENAUX DE NAVIGATION...

LES MONTANTS INSCRITS AU BUDGET 2024 CORRESPONDENT À UNE ESTIMATION DES COÛTS DE MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE BALISAGE RÉALISÉ PAR LES SERVICES DE COMMUNE EN AMONT DE LA CONCERTATION.

Budget prévisionnel :



À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR

Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes théoriques (80%)	Auto-financement
Travaux de mise en œuvre	Mise en œuvre du plan de balisage du littoral de Gourbeyre	100 000,00 €	80 000,00 €	20 000,00 €

DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES

Descriptif :

CETTE LIGNE BUDGÉTAIRE CONCERNE LA RÉALISATION D'UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE SUR LA BIBLIOTHÈQUE ET LE GYMNASSE DE GOURBEYRE. IL SERA RÉALISÉ CONFORMÉMENT AUX PRESCRIPTIONS PRÉVUES DANS LE CAHIER D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET (FONDS VERT).

L'OBJECTIF EST D'IDENTIFIER LES PISTES DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES AFIN D'OBTENIR DES SUBVENTIONS POUR LA RÉNOVATION D'UNE PARTIE DES BÂTIMENTS (MENUISERIE, ÉCLAIRAGE, ISOLATION...).

Budget prévisionnel :

À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR				
Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes théoriques (80%)	Auto-financement
Etude de diagnostic énergétique du gymnase	Diagnostic énergétique des bâtiments	3 722,31 €	2 977,85 €	744,46 €
Etude de diagnostic énergétique de la bibliothèque	Diagnostic énergétique des bâtiments	4 014,50 €	3 211,60 €	802,90 €

ETUDE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

Accusé de réception en préfecture
971-219711090-20240318-D-LL-24-S02-05-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception en préfecture : 22/03/2024

Descriptif :

L'OBJECTIF DE LA MUNICIPALITÉ, AU REGARD DE LA SURFACE EXPLOITABLE DE TOITURES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, DU TAUX D'ENSOLEILLEMENT DU TERRITOIRE DE GOURBEYRE ET DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES INFRASTRUCTURES, IL EST NÉCESSAIRE DE METTRE EN PLACE UNE ALTERNATIVE QUI PERMETTRA À LA COLLECTIVITÉ DE RESPECTER SES ENGAGEMENTS ÉNERGÉTIQUES.

DEUX AXES SONT SOLLICITÉS, À SAVOIR, UNE AMÉLIORATION DE L'ISOLATION DE LA TOITURE, ET LA MISE EN SERVICE EN TOITURE D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE EN AUTOCONSOMMATION.

LE BUDGET 2024 CONSISTE EN LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET D'OPPORTUNITÉ.



Budget prévisionnel :

À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR				
Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes théoriques (80%)	Auto-financement
Etude pour la mise en œuvre du photovoltaïque sur les bâtiments municipaux : MIT-HOTEL DE VILLE-GYMNASE	Rénovation énergétique par l'équipement de bâtiments en photovoltaïque (MIT-HOTEL DE VILLE-GYMNASE)	7 561,58 €	6 049,26 €	1 512,32 €

ETUDE POUR LA RÉHABILITATION DU STADE DE VALKANAERS

Descriptif :

L'ÉTAT VÉTUSTE ACTUEL DU STADE, NE PERMET PAS LA PRATIQUE DES SPORTS SUIVANTS :

- ✓ LE FOOTBALL PAR MANQUE DE CLÔTURE ET DE DRAINAGE DU TERRAIN SUR UNE SURFACE DE 1500M² (ZONE BOUEUSE)
- ✓ L'ATHLÉTISME DU FAIT QUE LA PISTE NE SOIT PAS ACHEVÉE ET QUE LES 125 MÈTRES EXISTANT SOIENT VÉTUSTES.

EN VUE D'AVANCER SUR LA RÉFLEXION DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA ZONE UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ EST PROGRAMMÉE EN 2024 AFIN D'IDENTIFIER LES POSSIBILITÉS D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE AU REGARD DES CONTRAINTES TECHNIQUES (HYDRAULIQUE, QUALITÉ DU SOL) ET RÉGLEMENTAIRES (PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES, URBANISME,...).



Budget prévisionnel :

À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR				
Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes théoriques (80%)	Auto-financement
Etude de faisabilité + étude de MOE stade AVP	Réhabilitation du stade de Valkanaers	60 000,00 €	48 000,00 €	12 000,00 €

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE SUR LE SITE DE BLANCHET

Accusé de réception en préfecture
07/12/19747096-2024-0318-D-11-24-602-03-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

Descriptif :

LE PROJET CONSISTE EN LA RÉALISATION D'UN PROJET AMBITIEUX VISANT À RECONSTRUIRE L'ÉCOLE PRIMAIRE QUI EST VIEILLISSANTE.

CE PROJET DEVRA INTÉGRER LA CRÉATION D'UN NOUVEAU RÉFECTOIRE AINSI QUE LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES CLASSES TOUT EN CONSERVANT L'ACTIVITÉ DES ÉLÈVES SUR LE SITE.

EN 2024, LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE INTÈGRE LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES AINSI QUE LA RÉALISATION DU RÉFECTOIRE.

Budget prévisionnel :

À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR				
Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes théoriques (80%)	Auto-financement
Etude de faisabilité et étude de MOE pour reconstruction de l'école de Blanchet	Ecole de Blanchet (primaire)	50 000,00 €	40 000,00 €	10 000,00 €
Permis de construire pour la création réfectoire de Blanchet	Ecole de Blanchet (primaire)	5 000,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €
Travaux de construction du réfectoire	Ecole de Blanchet (primaire)	350 000,00 €	280 000,00 €	70 000,00 €

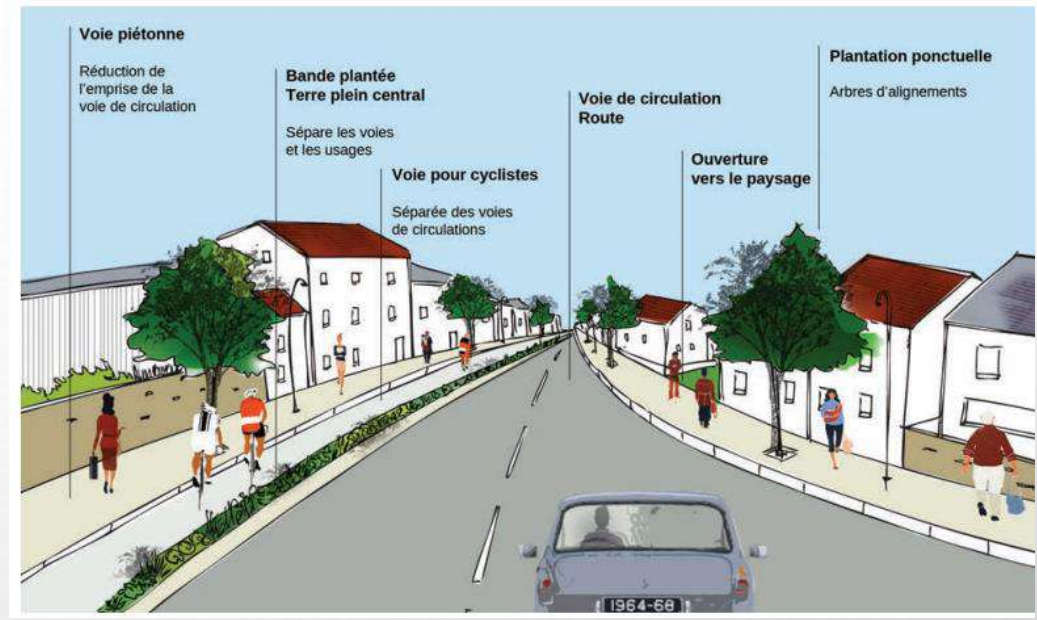


ETUDE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE INTÉGRANT LES DIMENSIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGÈRES DE L'ENTRÉE EST ET DE L'AVENUE LOUIS PHILIPPE LONGUETEAU

Descriptif :

CE PROJET ENTRE EN RÉSONNANCE AVEC L'ÉTUDE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE EST DE LA VILLE PUISQU'ELLE VISE EN LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE LOUIS PHILIPPE LONGUETEAU. CETTE AVENUE CONNAIT DE NOMBREUX PROBLÈMES DE SÉCURISATION DES FLUX ET D'ACCESSIBILITÉ. CETTE ÉTUDE A POUR VOCATION DE FAIRE DE L'AVENUE PHILIPPE LONGUETEAU UNE ENTRÉE DE VILLE REMARQUABLE INTÉGRANT LES MODES DOUX, DES ESPACES SÉCURISÉS AUX PIÉTONS TOUT EN VALORISANT LES DENTS CREUSES ET LE PATRIMOINE DE LA VILLE.

L'ÉTUDE PORTERA SUR LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT, LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT ET DE MAÎTRISE D'ŒUVRE.



Budget prévisionnel :

À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR

Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes théoriques (80%)	Auto-financement
<i>Etude d'aménagement du territoire intégrant les dimensions architecturales et paysagères de l'entrée Est et de l'avenue Louis Philippe Longueteau.</i>	<i>Entrée de ville Est de Gourbeyre</i>	<i>200 000,00 €</i>	<i>166 000,00 €</i>	<i>34 000,00 €</i>

ETUDE TECHNIQUE ET DE MOE POUR LA CRÉATION D'UN BÂTIMENT POUR LA POLICE MUNICIPALE

Accusé de réception en préfecture
 21-2151-10940-20240319-ML-S12-05-01
 Date de télétransmission : 21/03/2024
 Date de réception préfecture : 22/03/2024

Descriptif :

EN 2024, LA DIRECTION DES PROJETS STRUCTURANTS PROPOSE L'INSCRIPTION D'UNE LIGNE BUDGÉTAIRE POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION OU LA RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT POUR LA POLICE MUNICIPALE. LE BUDGET INTÈGRE DE FAÇON THÉORIQUE UNE ÉTUDE DE PROGRAMMATION ET DE DÉFINITION D'UN PROJET SUR UN SITE ENCORE NON DÉFINIT.

Budget prévisionnel :



À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR				
Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes théoriques (80%)	Auto-financement
Etude technique et de MOE pour la création d'un bâtiment pour la Police municipale	Etude technique et de MOE pour la création d'un bâtiment pour la Police municipale	50 000,00 €	40 000,00 €	10 000,00 €

TRAVAUX D'URGENCE SUR L'ÉLISE SAINT-CHARLES BORROMÉE

Accusé de réception en préfecture
71-219711090-20240313-D-LL-24-S02-05-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

Descriptif :

L'ÉGLISE SAINT CHARLES DE BOROMEE PRÉSENTE DE NOMBREUX DÉSDORDRES :

- ✓ DES FUITES D'EAU DEPUIS QUELQUES ANNÉES VENANT ENDOMMAGER LA STRUCTURE ET NOTAMMENT L'ORGUE (CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE)
- ✓ RÉSEAU ÉLECTRIQUE HORS NORMES, ET À PROXIMITÉ DES DÉGÂTS DES EAUX
- ✓ TOITURE QUI FUIT SUR PLUSIEURS ENDROITS,
- ✓ ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ NON RÉALISÉES,
- ✓ TERMITES SUR L'ENSEMBLE DES ÉQUIPEMENTS EN BOIS,
- ✓ GESTION DES EAUX PLUVIALES À GÉRER

UNE MISSION D'AMO A ÉTÉ CONFÉ À JSK CONSEIL QUI A ESTIMÉ LES TRAVAUX D'URGENCE (CHARPENTE COUVERTURE, GROS ŒUVRE, ÉLECTRICITÉ, VRD) À 822 700 €.

EN 2024, IL EST PROPOSÉ DE RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR POUVOIR RÉALISER DES TRAVAUX EN 2025.

Budget prévisionnel :

À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR

Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes théoriques (80%)	Auto-financement
Etude de AMO pour la réalisation des travaux d'urgence sur l'église Saint-Charles	Eglise Saint-Charles Borromée	17 360,00 €	13 888,00 €	3 472,00 €
Etude de MOE	Eglise Saint-Charles Borromée	117 965,54 €	94 372,43 €	23 593,11 €



RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE EN VUE DE CRÉATION DE BUREAU POUR LES SERVICES RH ET COMMUNICATION

Descriptif :

LE PROJET VISE EN LA RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE EN VUE D'Y METTRE DES BUREAUX POUR LES SERVICES DE LA VILLE (RH, COMMUNICATION, PÔLE TNPS, ...).

SONT INSCRIT EN 2024 LES DÉPENSES LIÉS AUX ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT ET LES TRAVAUX POUR LE RDC ET L'ÉTAGE.

CES TRAVAUX COMPORTERONT LES POSTES DE DÉPENSES SUIVANTS:

- ✓ LA RÉNOVATION DES FAÇADES EXTÉRIEURES ;
- ✓ LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE
- ✓ LA REPRISE DES MENUISERIES ET DES OUVERTURES
- ✓ LE REMPLACEMENT DU MOBILIER
- ✓ LA RÉNOVATION DES SOLS ET DES PEINTURES

Budget prévisionnel :

À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR				
Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes théoriques (80%)	Auto-financement
Etude de la réhabilitation de la bibliothèque (mission architecte)	Réhabilitation de la bibliothèque en vue de création de bureau pour les services RH et communication	5 140,00 €	4 112,00 €	1 028,00 €
Travaux de la bibliothèque	Réhabilitation de la bibliothèque en vue de création de bureau pour les services RH et communication	470 000,00 €	376 000,00 €	94 000,00 €

RÉNOVATION ÉCOLE DE DOLÉ

Accusé de réception en préfecture
971-219711090-20240313-D-LL-24-S02-05-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

Descriptif :

LA RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE SITUÉE À DOLÉ QUI VISE À CRÉER UN ESPACE DÉDIÉ À LA RESSOURCERIE, À L'ÉPICERIE SOLIDAIRE, ET À L'INSERTION SOCIALE.

RÉHABILITER L'ÉCOLE DE DOLÉ PARTICIPE ÉGALEMENT À REVITALISER LE QUARTIER DE DOLÉ QUI ACCUEILLE DES MILLIERS DE VISITEURS CHAQUE ANNÉE.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL DE 2024 PRÉVOIT LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES POUR DÉFINIR LES POSSIBILITÉS DE VALORISATION DU BÂTIMENT



Budget prévisionnel :

À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR

Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes théoriques (80%)	Auto-financement
Etude de diagnostic Amiante	Renovation école de Dolé	5 804,75 €	4 643,80 €	1 160,95 €
Etude architecturale et de programmation	Renovation école de Dolé	15 883,42 €	12 706,74 €	3 176,68 €
Diagnostic sismique	Renovation école de Dolé	7 000,00 €	5 600,00 €	1 400,00 €



ACHAT D'EPI, LICENSE AUTOCAD

Descriptif :

ACHAT D'EPI (ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE) :

DANS LE CADRE DES MISSIONS DU PÔLE TNPS, LES AGENTS SERONT AMENÉS À SUIVRE DES CHANTIERS DE TRAVAUX. AINSI, DANS CE CADRE IL EST PRÉVU DANS LE BP 2024 L'ACHAT D'EPI (CASQUES ET CHAUSSURES DE SÉCURITÉ) PERMETTANT D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES AGENTS LORS DE LEURS DÉPLACEMENT SUR LES CHANTIERS.

ACHAT DE LICENCE AUTOCAD :

AFIN DE MENER À BIEN LE SUIVI DES PROJETS ET DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT, L'ACHAT DU LOGICIEL AUTOCAD PARAIT ESSENTIEL POUR POUVOIR MODIFIER/CRÉER ET AJUSTER LES PLANS D'AMÉNAGEMENT.

POUR LE BP 2024 IL EST PRÉVU L'ACHAT DE 2 LICENCES POUR 1 AN.

Budget prévisionnel :



À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR				
Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes théoriques (80%)	Auto-financement
Achat d'EPI (3 casques, 3 paires de chaussures de sécurité)	Directeur des projets structurant	800,00 €		800,00 €
License autocad x 2 pour 1 an	License pour la réalisation et la lecture de plan numérique	4 644,00 €		4 644,00 €

ACHAT DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES MUTUALISÉS POUR LES SERVICES

Descriptif :

DANS LE CADRE DE SES ACTIVITÉS ET DU DÉVELOPPEMENT DE SES COMPÉTENCES LES AGENTS DE LA VILLE SONT AMENÉS À SE DÉPLACER RÉGULIÈREMENT SUR LE TERRAIN DANS LE CADRE DE LEUR FONCTION. LES PÔLES TNPS, LA MIT ET LA DIRECTION GÉNÉRALE SONT TRÈS FRÉQUEMMENT AMENÉ À SE DÉPLACER SUR LE TERRITOIRE : COMMUNALE ET RÉGIONALE. DANS CE CADRE, IL EST PROPOSÉ L'ACHAT DE 2 VÉHICULES ÉLECTRIQUES MUTUALISÉS ENTRE LES DIFFÉRENTS SERVICES POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES AGENTS.

Budget prévisionnel :



À REMPLIR PAR LE SERVICE DEMANDEUR

Objet de la Dépense	Destination - Affectation	Montant Dépenses	Montant des Recettes théoriques (80%)	Auto-financement
Achat de véhicules électriques pour le Pôle TNPS et la direction générale (3 véhicules)	Voitures pour les pôles MIT + TNPS + Direction générale	104 470,00 €	83 576,00 €	20 894,00 €

POLE OPERATIONNEL

LA DIRECTION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGISTIQUE

LA DIRECTION SERVICES À LA POPULATION

LA DIRECTION URBANISME LOGEMENT RÉGLEMENTATION

LA DIRECTION AFFAIRES SCOLAIRES ET COHÉSION SOCIALE

LA DIRECTION CULTURE ET SPORTS

Perspectives 2024

OBJECTIFS À ATTEINDRE :

- **FINALISATION DES OPÉRATIONS DE TRAVAUX EN COURS**
- **MAÎTRISE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE** (*GESTION RESPONSABLE – SOBRIÉTÉ*)
- **SOBRIÉTÉ ECOLOGIQUE, ENERGÉTIQUE (DPE)** (*MESURES À METTRE EN PLACE DANS NOS POLITIQUES PUBLIQUES*)
- **RÉNOVER NOTRE PATRIMOINE ET REPENSER LES ÉQUIPEMENTS ET ESPACES PUBLICS DANS NOS QUARTIERS** (DE NOMBREUX ÉQUIPEMENTS DE NOTRE VILLE SONT À RÉHABILITER, REPENSER, RÉAMÉNAGER OU MÊME IMAGINER).
- **FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE** (PENSER UN PLAN DE CIRCULATION DOUCE EN FAVORISANT L'UTILISATION DES TROTTINETTES ET DES VÉLOS...)



PÔLE OPÉRATIONNEL

DIRECTION URBANISME - LOGEMENT - RÉGLEMENTATION



PERSPECTIVES DU SERVICE URBANISME 2024



SUIVI DE L'ADRESSAGE
ET MISE EN PLACE DE
L'OBSERVATOIRE FISCAL



MISE EN PLACE DE LA
RÈGLEMENTATION DE LA
PUBLICITÉ SUR LE
TERRITOIRE



SUIVI ET MODIFICATION
DU PLU



MODIFICATION DE LA
TAXE D'AMÉNAGEMENT



SUIVI DES DOSSIERS
AUTORISATION DROIT
DU SOL



PERSPECTIVES DU SERVICE LOGEMENT 2024



RECETTES LOCATIVES DU
C.C.A.S
TOTAL: 7288€



RECETTES LOCATIVES DE LA
VILLE (HORS ASSOCIATIONS ET
COMMERCES)
TOTAL: 14 705€



FEVRIER 2024:
_REGULARISATION FONCIERE:
- LOTISSEMENTS GAÉTAN
VALEAU ET LA CHAUDIÈRE,
- LOTISSEMENT ACHILLE
L'ÉTANG
- LOTISSEMENT GRAND CAMP,
- LOTISSEMENT L'ESPADON



MARS 2024:
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL SUR LA
REGULARISATION DES 37 L.E.S



REGULARISATION FONCIERE :
EMISSION DES TITRES ,
RÉCEPTION DES CERTIFICATS
D'URBANISME, TRANSMISSION
DES ÉLÉMENTS A TERRES
CARAÏBES POUR LE
LANCEMENT DES
RÉGULARISATIONS.



PERSPECTIVES DU SERVICE REGLEMENTATION 2024



- **MISE A JOUR DU PCS,
PLAN VOLCANO**



- POSE DE PANNEAUX SUR LES
PLAGES,
- **POSE DE PANNEAUX POUR
LES POINTS DE
RASSEMBLEMENT,**



FORMATION MANIPULATION
DES EXTINCTEURS (PSC 1),
-POSE DES DEFRIEBRILATEURS,
- POSE DES SIRENES D'ALERTE,



MARS 2024:
MISE A JOUR DES
COORDONNÉES PCS,
PROGRAMMATION:
- FORMATION DES AGENTS
DES ABRIS SURS ,
- ACHAT RESERVE SANITAIRE,



FAIRE UN PLANNING DES
FORMATIONS DES AGENTS
SSIAP...



PÔLE OPÉRATIONNEL

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE LA COHÉSION SOCIALE



PÔLE OPÉRATIONNEL

DIRECTION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGISTIQUE

EXTENSION DU CIMETIERE

- ARRÊT CHANTIER : SEPTEMBRE 2022
- RÉUNION DE CHANTIER LE 25/01/2024

- ACCORD ENTRE MOE NAOS ARCHITECTURE ET ENTREPRISE SOGETRAV SUR LA QUESTION DE LA CONSTRUCTION DES CAVEAUX AUTONOMES (CF. NORME NF P 98-049).

FABRICANT DE PRODUITS FUNÉRAIRES POUR L'AMÉNAGEMENT DES CIMETIÈRES : STRADAL

- OS DE REPRISE DU CHANTIER SIGNÉS PAR SOGETRAV : 25/01/2024
- DÉBUT TRAVAUX PLACO SUR LES BÂTIMENTS (BA13)
- DEMANDE DE NOUVEAU PLANNING AU MOE
- MISSION DET
- MISSION OPC (ORDONNANCEMENT, PILOTAGE, COORDINATION)

SUIVI DES
CHANTIERS
DATL

RÉHABILITATION DE L'HABITATION DES JÉSUITES EN UN CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE DU SUD BASSE-TERRE - BISDARY

Accusé de réception en préfecture
N° 97A 19 103 2023 0131 LL-2
Date de dépôt : 03/11/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2024

SUIVI DES CHANTIERS

- CLÔTURE DU MARCHÉ : 30 NOVEMBRE 2023
- A LA DATE DU 24 JANVIER 2024, AUCUNE ENTREPRISE NE TRAVAILLE SUR LE CHANTIER
- RELANCE DU MARCHÉ DES LOTS SCÉNOGRAPHIQUES À FAIRE
- TRAVAUX DE CLÔTURE EXTÉRIEURE EN COURS PAR GETELEC.
- LANCEMENT D'UN NOUVEAU MARCHÉ POUR LE LOT MENUISERIE (G3C).
- PROPOSITION D'UNE DC4 PAR G3C POUR LE LOT MENUISERIE.
- L'ENSEMBLE DES BOISERIES ET PLANCHES SONT STOCKÉS DANS L'ENTREPÔT DE G3C À JARRY, EN ATTENTE DE LA REPRISE DES TRAVAUX DE MENUISERIES PAR UNE NOUVELLE ENTREPRISE.
- **RÉSULTAT : FIN DES TRAVAUX BÂTIMENT ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR 30 NOVEMBRE 2023. UNE PROLONGATION EST À ENVISAGER JUSQU'AU 30/04/2024.**

AMÉNAGEMENT DE LA POUDRIÈRE DU HOUËLMONT - BISDARY

SUIVI DES CHANTIERS

- PANNEAUX D'INTERPRÉTATION PAS ENCORE POSÉS. ACTUELLEMENT, ILS SONT À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS POUR TROUVER UNE BONNE FIXATION ET ÉVITER LE VOL DES PANNEAUX.
- DÉPÔT DE PLAINTE GENDARMERIE : TENTATIVE DE VOL DU MOBILIER EN PIERRE.
- CHANTIER PARTIELLEMENT TERMINÉ.
- RÉCEPTION DES TRAVAUX EN DÉCEMBRE 2022 AVEC DES RÉSERVES POUR L'ENTREPRISE COALYS.
- **RÉSULTAT : FIN DES TRAVAUX 30 NOVEMBRE 2023**

AIRE DE JEUX DE GRANDE-SAVANE

SUIVI DES CHANTIERS

- REPRISE LE 17 JANVIER 2024 DÉBUT D'INSTALLATION DE LA CLÔTURE PÉRIMÉTRIQUE.
- APRÈS PLUSIEURS RECHERCHES FAITES PAR ORANGE, IL S'AVÈRE QUE LE POTEAU EN BOIS EST LA PROPRIÉTÉ D'EDF.
- CHANTIER À L'ARRÊT TEMPORAIRE.
- **RÉSULTAT : FIN PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX MARS 2024**

CITY STADE - CHAMPFLEURY

SUIVI DES
CHANTIERS

- A VENIR SEMAINE 05 / 2024 : TRAVAUX BÉTON CHEMINEMENT AUTOUR DU STADE, POUR FINITION.
- TRAVAUX AU STADE DE FINITION.
- **RÉSULTAT : FIN DES TRAVAUX JANVIER 2024**

ROND-POINT DE BLANCHET

SUIVI DES
CHANTIERS

- REPRISE DU CHANTIER PAR UNE NOUVELLE ENTREPRISE : GTP.
- **RÉSULTAT : FIN DU CHANTIER PRÉVU LE 15 DÉCEMBRE 2023, À LA DEMANDE DU PRÉSIDENT DE RÉGION.**



RÉFECTION DE VOIRIE : ROUTE DE GILLARDIN CHAMPFLEURY

SUIVI DES
CHANTIERS

- TRAVAUX D'ENROBÉS NON RÉALISÉS (SGEC)
- DÉBUT DES TRAVAUX GÉNIE-CIVIL : 24 JUILLET 2023
- TRAVAUX GÉNIE CIVIL EDT TERMINÉS SEMAINE 04 / 2024.
- **RÉSULTAT : DÉBUT DES TRAVAUX D'ENROBÉS NON COMMUNIQUEE PAR L'ENTREPRISE SGEC À CE JOUR.**

RÉFECTION DE VOIRIE : CHEMIN ROCHE GROS-MORNE-DOLÉ

SUIVI DES
CHANTIERS

- TRAVAUX D'ENROBÉS NON RÉALISÉS (SGEC)
- TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRE EDT ACCOTEMENT (CF DEVIS), EN COURS DE DÉMARRAGE.
- **RÉSULTAT : DÉBUT DES TRAVAUX D'ENROBÉS NON COMMUNIQUEE PAR L'ENTREPRISE SGEC À CE JOUR.**

RÉNOVATION LOGEMENT DES MAÎTRES DU CENTRE-BOURG

SUIVI DES CHANTIERS

- DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX RÉALISÉS LE **27/11/2023** (DES MATÉRIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE ONT ÉTÉ REPÉRÉS).
- INTERVENTION DU BUREAU D'ÉTUDE VERITAS POUR LE DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX.
- CONSULTATION DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE DÉSAMANTAGE EN COURS (ATTENTE DEVIS ESTIMATIF).
- **RÉSULTAT : DÉBUT DE L'OPÉRATION AMIANTE, SEMAINE 47.**

RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE CENTRE-BOURG

SUIVI DES
CHANTIERS

- CONSULTATION MARCHÉ POUR CHOISIR LE MOE (MAPA) (SERVICE MARCHÉ PUBLIC) MME BUDON
- DÉBUT DES TRAVAUX : CHOIX DE L'ENTREPRISE
- **RÉSULTAT : ESTIMATION PRÉVISIONNELLE DE FIN TRAVAUX, JUIN 2024.**

AMÉNAGEMENT ERP ANCIENNE ÉCOLE SIMONE HARAL CHAMPFLEURY

SUIVI DES
CHANTIERS

- DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL. TRANSFERT DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX,
- DOSSIER ERP RÉALISÉ PAR L'ARCHITECTE EDDY HANSON.
- COMMISSION SDIS 16 NOVEMBRE 2023,
- **RÉSULTAT : CRÉATION MAISON DES ASSOCIATIONS.**



RÉNOVATION DECK BASSIN BLEU

DOLÉ

SUIVI DES
CHANTIERS

- CONSULTATION MARCHÉ (MAPA)
- ESTIMATION FINANCIÈRE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU DECK EN COURS.
- **RÉSULTAT : DÉBUT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX, FÉVRIER 2024.**



Salle des Fêtes de Champfleury

SUIVI DES CHANTIERS

- DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL : TRANSFERT DE COMPÉTENCE MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL.
- ESTIMATION DES TRAVAUX EN COURS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL..
- **RÉSULTAT : DEVIS EN COURS DE RÉALISATION PAR L'ENTREPRISE RETENUE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL.**

TALUS FOND CHAMPELLEURY RAVINE L'ÎLET

SUIVI DES
CHANTIERS

- TRAVAUX EN COURS.
- DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOURBEYRE : TRANSFERT DE COMPÉTENCE, MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL.
- **RÉSULTAT : FIN DES TRAVAUX SELON PLANNING FOURNI PAR L'ENTREPRISE MI-AVRIL 2024.**

POLE FONCTIONNEL

OBJECTIFS PRIORITAIRES DU POLE FONCTIONNEL

Accusé de réception en préfecture
977215/1/20-20103-3-D-LL-2020-105-DE
Date de transmission : 22/03/2024
Date de réception en préfecture : 22/03/2024

I- L'OPTIMISATION DU SERVICE RENDU : MUTUALISATION ET DEMATERIALISATION

▶ A - Mutualisation des Directions RH et Finances des trois entités :

▶ Objectifs :

- ▶ Partage d'information, de compétences et de moyens humains et techniques,
- ▶ Optimisation et harmonisation des procédures et de l'utilisation de la suite logicielle,
- ▶ Economie d'échelle

▶ Préalable :

- ▶ Humain : dialogue, préparation,
- ▶ Juridique : convention de mise à disposition de moyens humains et matériels, refacturation du service rendu,
- ▶ Déontologie et prévention des risques : confidentialité

▶ Organisation / Répartition des missions :

- ▶ Finances : Gestion Dépenses, Gestion Recettes, Fiscalité et Patrimoine, Contrôle de Gestion et Audit Interne
- ▶ RH : Carrière, Paye, Formation, Retraite, Gestion des absences, QVT, etc.
- ▶ Achats / Commande publique en perspectives 2025 : Politique d'achat, Rédaction des marchés, Suivi en exécution des marchés, création des bons de commande

▶ Organisation spatiale : suivi du repositionnement des Directions

OBJECTIFS PRIORITAIRES DU PÔLE FONCTIONNEL

Accusé de réception en préfecture
97821301100-20240316-D-LL-2024-05-DE
Date de transmission : 22/03/2024
Date de réception en préfecture : 22/03/2024

I- L'OPTIMISATION DU SERVICE RENDU : MUTUALISATION ET DEMATERIALISATION

B- L'OPTIMISATION DES OUTILS NUMERIQUES :

- Amélioration des process internes
- Sécurisation de l'archivage
- Gestion des données du personnel et des tiers-partenaires de la collectivité
- Utilisation de solutions de partage de données et de documents et travail en mode projet (Trello/Teams/etc.)

II - L'APPLICATION DE LA REFORME DE LA RESPONSABILITE DES ORDONNATEURS

- Sensibilisation, Information, Formation des différentes directions,
- Audit interne de nos process,
- Propositions d'amélioration

III - DEONTOLOGIE

Répondre aux obligations de la collectivité en la matière

Prévention des conflits d'intérêt (élus, administratifs) dans le cadre de nos activités

- ⇒ Formation
- ⇒ Rédaction charte
- ⇒ Nomination d'un référent pour la collectivité

OBJECTIFS PRIORITAIRES DU POLE FONCTIONNEL

Accusé de réception en préfecture
97421501100-20240316-D-LL-2024-S02105-DE
Date de transmission : 22/03/2024
Date de réception en préfecture : 22/03/2024

IV – LA PREVENTION DES RISQUES JURIDIQUES LIES AUX ACTIVITES DU POLE

- Cartographie des Risques juridiques
- Nomination d'un Compliance Officer

VI – EVALUATION DES RISQUES ET REDACTION DU DOCUMENT UNIQUE

- Rédaction des PAPRI Pact 2022 et 2023
- Déclinaison des plans d'actions à agréer par le COPIL

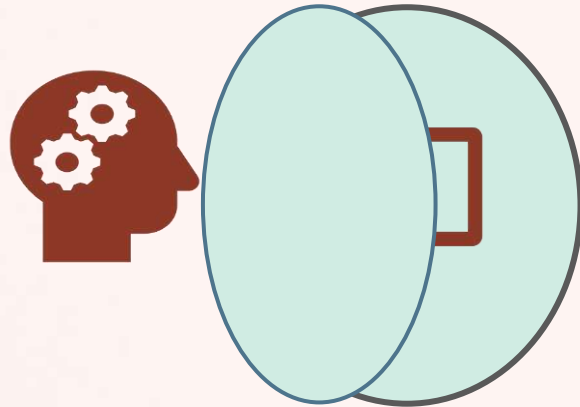


PÔLE FONCTIONNEL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES



LES OBJECTIFS 2024



**FORMER LES MANAGERS ET
DÉCONCENTRER LA FONCTION RH**

**Promouvoir la Santé
au Travail**

**DÉVELOPPER LA CELLULE
QVCT
POUR GÉNÉRER DE LA
PERFORMANCE**

**ETABLIR UNE
MATRICE DES
COMPETENCES**

**LANCER LE PROJET SUR LA
GESTION PRÉVISIONNELLE DES
EMPLOIS ET L'ÉVALUATION DES
COMPÉTENCES**



PROJET RH

1 DEVELOPPEMENT DU SIRH

- Permettre l'accès aux applications en ligne (gestion des congés, des formations, connaissance des statuts)
- Développer un espace interactif permettant aux agents d'être au cœur de leur carrière
- Espace numérique où l'agent à l'aide de son identifiant personnel pourra consulter son solde de congés, de CET, des jours de formation
- Permettre à l'agent de postuler en ligne dans le cadre d'un appel à candidatures
- Permettre l'information des acteurs sur les préparations concours

2 MARKETING RH

- Améliorer l'image de la collectivité par la valorisation de ses ressources humaines
- Permettre une vraie culture d'administration, et la valorisation des compétences internes

3 DEVELOPPEMENT D'APPLICATION RH-MANAGERS

- Développement d'applications favorisant les liens entre managers
- communication via SLACK-TRELLO-INTRANET- Décentraliser la fonction RH
- Développer une culture du Management
- Optimiser les compétences des managers dans le cadre d'une conduite de changement au sein de l'organisation

4 MISE EN PLACE DE L'ACTION SOCIALE

- Améliorer l'image de la collectivité par la valorisation de ses ressources humaines
- Permettre une vraie culture d'administration, et la valorisation des compétences internes

5

PROJET D'ELABORATION DE PROCEDURES QUALITE

- Toutes les activités présentées à l'organigramme doivent faire l'objet de procédures qualité
- Permettre une visibilité des acteurs RH et des activités réalisées au sein des services
- Construire des processus en faisant intervenir plusieurs acteurs et ainsi assurer la transmission des savoirs au sein de la Direction RH

6

EVALUATION DES POLITIQUES RH

- Instaurer la mise en place de bilans d'activités
- évaluer les politiques RH
- Mesurer la satisfaction client (agents)
- Quantifier les opérations et activités réalisées.

7

QVT

Définir la politique QVT de l'organisation

- Risques projet
- Bien être au travail
- Charte de management
- Qualité des relations et pratiques managériales
- Sport
- Conditions de travail et ergonomie au travail

8

La Gestion électronique des documents (GED)

- Scanner les dossier
- Dématérialisation
- Classer



PÔLE FONCTIONNEL

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES

LES OBJECTIFS

Dépenses

- Réduire les délais de paiement
 - Mandatement sous 10 jours en réduisant le délai de certification du « service fait » (transfert quotidien des factures aux services)
- Améliorer la gestion des projets financés
 - Point mensuel avec les directions porteuses de projets sur les avancées

Recettes

- Optimisation des recettes fiscales et domaniales
- Améliorer le recouvrement des recettes en partenariat avec la perception

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES

LES MOYENS ALLOUES

Outils Numériques

- Dématérialisation des devis
 - Gestion des 3 devis et de la signature de l'élu
- Dématérialisation complète des bons de commande
 - Demande des bons de commande émanant des services depuis le logiciel financier
- Approfondissement du contrôle de gestion (Manty Décision)

Procédures Budgétaires

- Passage au CFU
- Suivi exécution des budgets par services de façon dématérialisée (Manty Budget)
- Demandes de crédits budgétaires de façon dématérialisée

Organisation à venir

- Mutualisation des services financiers de la caisse des écoles, du CCAS et de la ville.
- OBSERVATOIRE FISCAL,

Mission du contrôleur de gestion



shutterstock.com • 1651115834

Veiller au respect des règles budgétaires

Le contrôleur de gestion doit vérifier que les objectifs financiers sont atteints tout en minimisant les risques et les coûts.



Améliorer la performance

Le contrôleur de gestion doit identifier les domaines d'amélioration et les opportunités de croissance pour la collectivité territoriale.



Contribuer à l'élaboration de la stratégie financière

Le contrôleur de gestion doit apporter son expertise pour la définition des orientations budgétaires.

Rôle du contrôleur de gestion dans la prise de décision financière

1 Meilleure compréhension

Le contrôleur de gestion fournit une meilleure compréhension des résultats financiers de la collectivité territoriale.

2 Analyse et préconisation

Le contrôleur de gestion analyse les résultats financiers et préconise les actions à entreprendre pour atteindre les objectifs fixés.

3 Conseil stratégique

Le contrôleur de gestion conseille les décideurs sur les initiatives financières à prendre pour améliorer la performance globale de la collectivité territoriale.

PROJET 2024



Une analyse approfondie de la situation financière de la collectivité a révélé des lacunes et des défis à relever.

Ce projet est une réponse stratégique pour améliorer la gestion et la performance financière.

Objectifs du projet

Les objectifs clés du projet sont :

1 Améliorer la planification budgétaire

Établir un processus de planification budgétaire rigoureux et réaliste pour optimiser l'utilisation des ressources financières de la collectivité.

3 Optimiser l'efficacité opérationnelle

Identifier et éliminer les gaspillages, les inefficacités et les redondances afin d'optimiser l'utilisation des ressources et de rationaliser les processus.

2 Renforcer le suivi des performances

Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation des performances pour assurer un suivi continu des résultats et identifier les écarts.

4 Accroître la transparence financière

Garantir une totale transparence financière à tous les niveaux de la collectivité et renforcer la confiance des parties prenantes.



PÔLE FONCTIONNEL

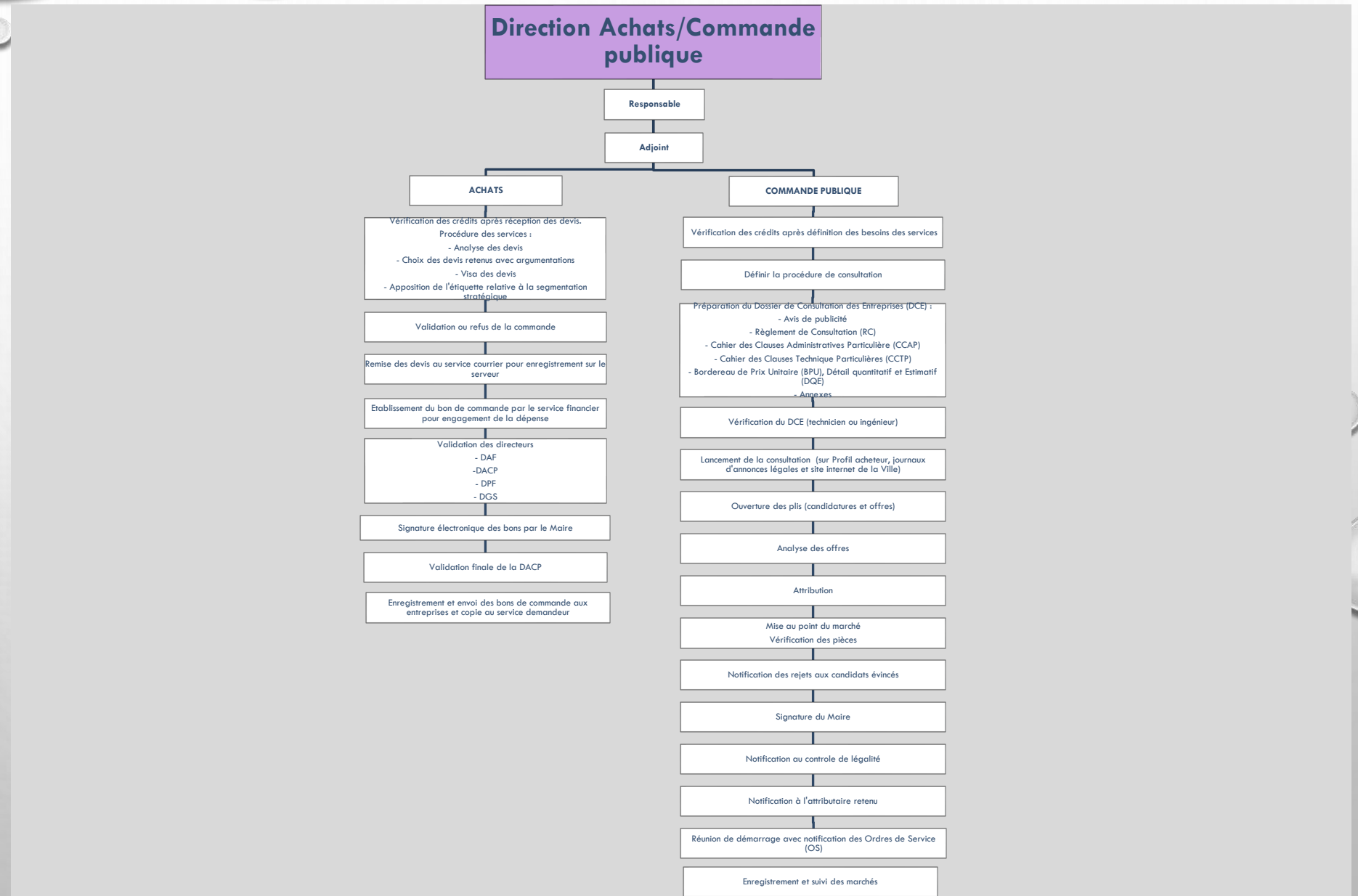
DIRECTION DES ACHATS ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE



DIRECTION ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE

Accusé de réception en préfecture
971-219711090-20240313-D-LL-24-S02-05-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception en préfecture : 22/03/2024

L'organisation 2024



DIRECTION ACHATS – COMMANDE PUBLIQUE

PERSPECTIVES – ORIENTATIONS ET ACTIONS PREVUES EN 2024 (1/3)

Accusé de réception en préfecture
071-219711090-20240312-D-LL-24-S02-05-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception en préfecture : 22/03/2024

- **FINALISATION DES MARCHES EN COURS**

- ASSURANCE « DOMMAGES AUX BIENS »
- ACQUISITION ET CONTRAT D'ENTRETIEN DES DÉFIBRILLATEURS ET MAINTENANCE DU MATÉRIEL EXISTANT
- CONTRAT D'ENTRETIEN DES CLIMATISEURS
- SUIVI DES DOSSIERS EN COURS : EXTENSION DU CIMETIÈRE, HABITATION DES JÉSUITES À BISDARY

- ➔ **PRÉPARATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION**

- ACQUISITION DE 3 VÉHICULES ÉLECTRIQUES – TYPE CITADINE
- ATELIER DE FABRICATION NUMÉRIQUE (FABLAB) – INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS ET DE PRESTATIONS ASSOCIÉES
- CONSTRUCTION D'UNE SUCCURSALE BIOCLIMATIQUE
- PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2024 - 2026 (LANCEMENT DES PROJETS APRÈS OBTENTION DE SUBVENTIONS)
- MARCHÉ DE PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE
- LANCEMENT DE CONSULTATION, SUITE AU VOTE DU BUDGET EN TRANSVERSALITÉ AVEC LES DIRECTIONS ET LES SERVICES
 - MARCHÉ DE PRESTATIONS DE DÉCORATION
 - MARCHÉ DE SONORISATION
 - MARCHÉ DE PRESTATIONS DE TRAITEUR

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2024

GRANDS PRINCIPES DU PROJET D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2024

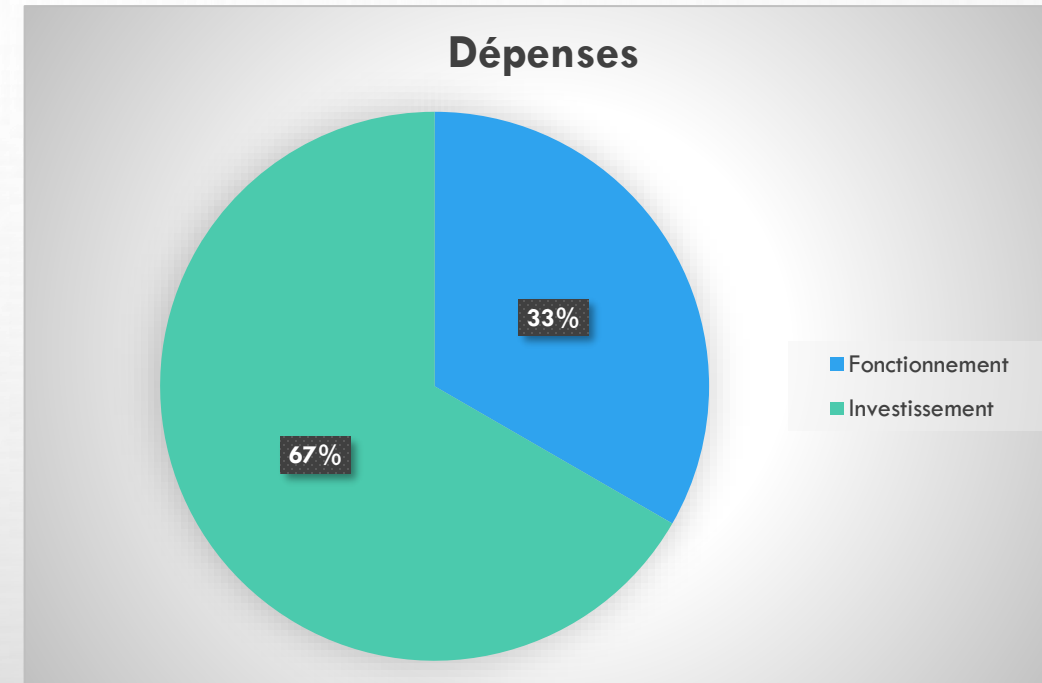
Accusé de réception en préfecture
971-219711090-20240313-D-LL-24-S02-05-DE
Date de télétransmission : 22/03/2024
Date de réception préfecture : 22/03/2024

Le Projet D'orientations Budgétaires Visé À **Répondre Aux Besoins Suivants** :

- **Assumer Les Charges De Fonctionnement Courantes**
- **Financer Les Actions Et Projets Qui Ont Déjà Fait L'objet D'engagements Ou De Décisions Du Conseil Municipal**
- **Anticiper Les Moyens Qui Seront Nécessaires Dans Les Deux Prochaines Années**
- **Permettre D'impulser De Nouvelles Réflexions, Stratégies Et Projets Articulées Avec Les Actions Des Communautés De Communes,**

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2024

Section de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Recettes fonctionnement
Crédits fonctionnement 2024	13 862 408,00	11 178 160,92
Résultat fonctionnement 2023 reporté après affectation		2 684 247,08
Total section fonctionnement	13 862 408,00	13 862 408,00
Section investissement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Crédits investissement 2024 (y compris compte 1068)	3 564 816,86	3 896 397,38
Solde d'exécution reporté 2023	1 247 596,91	
Restes à réaliser investissement 2023	4 158 680,23	5 074 696,62
Total section investissement	8 971 094,00	8 971 094,00
Total budget 2024	22 833 502,00	22 833 502,00



Le budget 2024 est d'un montant total de 22,8 Millions d'euros. Celui-ci se caractérise par une forte proportion consacrée à l'investissement, avec 33 % des dépenses prévues à cet effet.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 2024

Section fonctionnement	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement
Crédits fonctionnement 2024	11 151,26	29 733,52
Résultat fonctionnement 2023		20 315,54
Total section fonctionnement	11 151,26	50 049,46
Section investissement	Dépenses investissement	Recettes investissement
Crédits investissement 2024 (y compris compte 1068)		158 552,46
Solde d'exécution reporté 2023		
Restes à réaliser investissement 2023		
Total section investissement		158 552,46
Total budget 2024	11 151,26	208 601,92

Le budget 2024 lotissement prévoit un montant de recettes de 208 601 € et de 11 151,26 euros en dépenses.

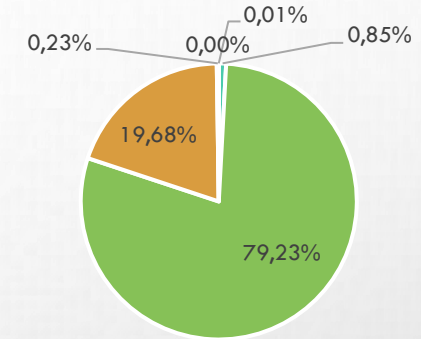
Ces montants sont issus d'opérations antérieures devant être régularisées.

LES HYPOTHESES FONDANT L'ELABORATION DU BUDGET PRIMITIF

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2024

Recettes de fonctionnement	Crédits budgétaires 2024	Compte financier unique 2023	Evolution
013 : Atténuation de charges	1 000,00	2 108,00	-53%
70 : Produits services, domaines, ventes	94 615,00	94 615,00	0%
73 : Impôts et taxes	8 856 545,92	8 856 545,84	0%
74 : Dotation	2 200 000,00	2 920 727,13	-25%
75 : Autres produits	26 000,00	94 320,26	-72%
77-produits exceptionnels	0,00	227 199,16	
Total recettes fonctionnement 2024	11 178 160,92	12 195 515,39	-8%

Recettes fonctionnement 2024



- 013 :Atténuation de charges
- 70 :Produits services, domaines, ventes
- 73 :Impôts et taxes
- 74 :Dotation
- 75 :Autres produits
- 77-produits exceptionnels

Les recettes de fonctionnement en diminution de 8 % comparativement à l'année 2023, en raison de l'absence du fonds de garantie de recettes dit « filet de sécurité » et de la forte diminution des produits exceptionnels.

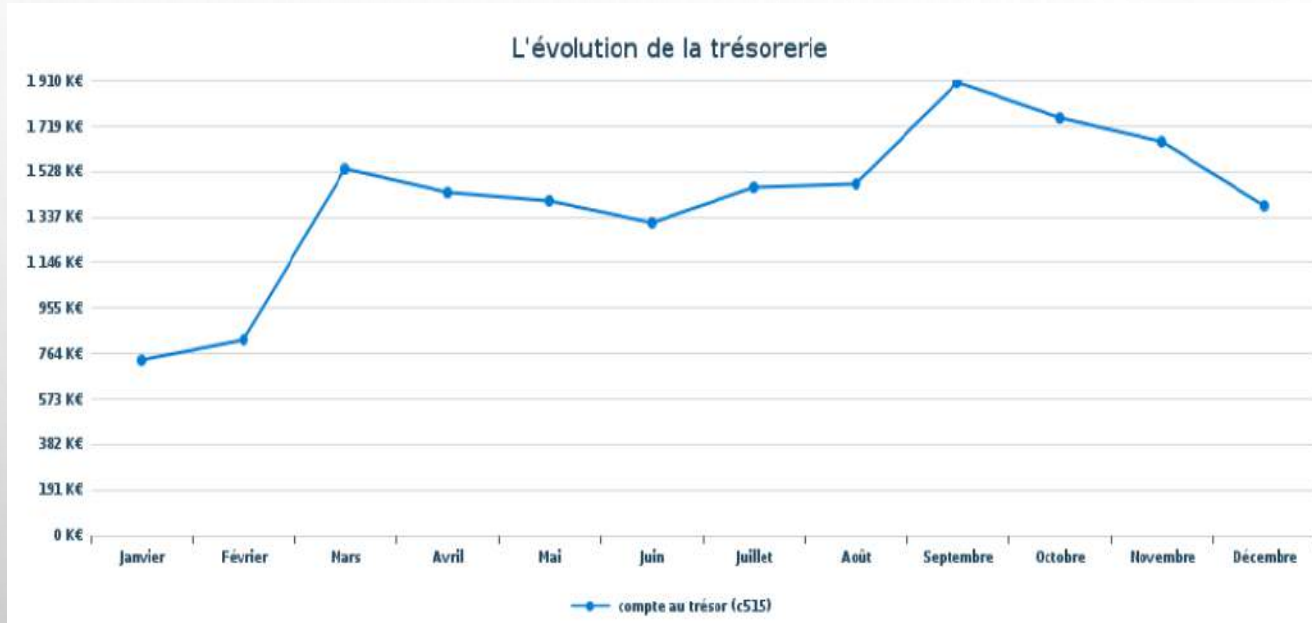
Les recettes de fiscalité et des produits du domaine devraient se stabiliser à hauteur de 8,8 Millions d'euros. La majorité des recettes proviennent des Impôts et taxes, viennent ensuite les dotations.

Les recettes de fonctionnement reposent quasi-exclusivement sur la fiscalité et les taxes (79%). Elles sont suivies dans une moindre mesure par les dotations pour 2 Millions d'euros.

SITUATION DE LA TRESORERIE

Evolution de la trésorerie

Années	2023	2022	2021
Situation au 31-12	1 387 718	856 703	63 015



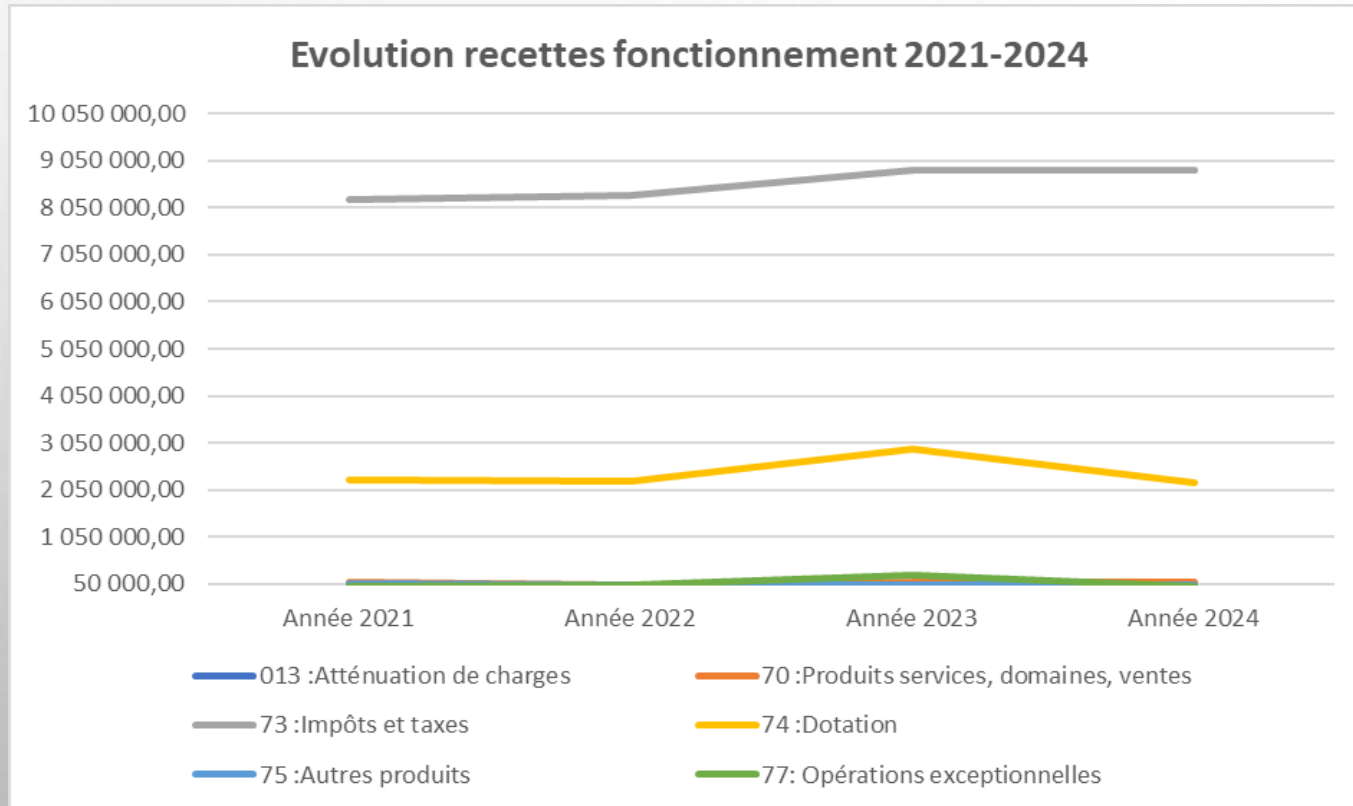
La situation de la Trésorerie n'a pas connu de tension et a oscillé entre 760 et 1910 k€. Elle a chuté en fin d'année en raison des paiements réalisés pour solder les opérations FEDER

Situation au 01/03/2024

Récapitulatif pour l'ensemble des collectivités				
	Compte au trésor €	Dépenses PEC et échues €	Dépenses en instance ou non échues €	Total €
D	1.752.701,40	26.806,29	104.357,44D	1.621.537,67

Liste des collectivités (total 3 collectivités)					
Collectivité	Compte au trésor	Dépenses PEC et échues	Dépenses en instance ou non échues	Total	Budget
20300 D	1.525.782,59	21.617,63	60.900,27 D	1.443.264,69	Détail
20400 D	62.965,23	3.562,90	39.945,32 D	19.457,01	Détail
20500 D	163.953,58	1.625,76	3.511,85 D	158.815,97	Détail

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT IMPACT DE LA FISCALITÉ



Les recettes liées à la fiscalité sont constantes comparativement à l'année 2023 dans cette hypothèse dans l'attente de l'état 1259.

En revanche, les recettes liées aux dotations sont amenées à diminuer en raison de la suppression du fonds de garantie des recettes de 656 000 euros.

TAUX D'IMPOSITION

Les taux d'imposition sur le foncier resteront stables sur l'année 2024.

Une étude sera faite sur l'opportunité de revaloriser la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), qui se trouve désormais décorrélée de la TFPB.

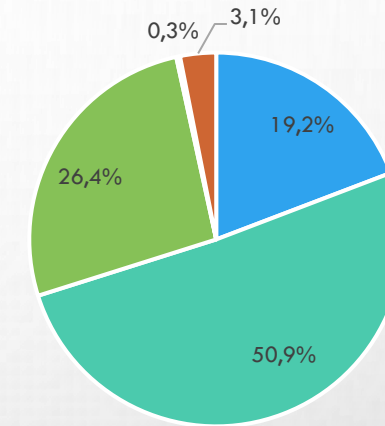
Néanmoins les valeurs locatives servant de bases au calcul des impôts fonciers feront l'objet d'une revalorisation nationale de 3,9 % par l'Etat, en corrélation avec l'inflation de l'année 2023.

Impôts	Taux d'imposition Gourbeyre	Taux d'imposition Baillif	Taux moyens Guadeloupe 2022
Taxe habitation (THRS)	13%	28,07%	21,3%
THLV	13%		
Taxe foncière bâtie (TFPB)	54,30%	55,50%	55,30%
Taxe foncière non bâtie	60%	84%	74,30%

DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2024

Dépenses de fonctionnement	Crédits budgétaires 2024	Compte financier unique 2023	Evolution
011 Charges à caractère général	2 470 408,00	1 659 185,35	49%
012 Charges de personnel	6 550 000,00	6 130 057,96	7%
65 Autres charges de gestion courante	3 400 000,00	3 022 406,15	12%
66 Charges financières	42 000,00	39 078,76	7%
014 Atténuation de produits			
042 Opérations d'ordre	400 000,00	266 672,25	50%
023 virement section investissement	1 000 000,00	0,00	
Total dépenses fonctionnement	13 862 408,00	11 117 400,47	25%

Dépenses fonctionnement 2024



- 011 Charges à caractère générale
- 012 Charges de personnel
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières
- 042 Opérations d'ordre

Les charges de personnel avec près de 51% représentent le poste de dépenses le plus important du budget. Cette proportion diminue cependant comparativement aux réalisations 2023 (54,7%)

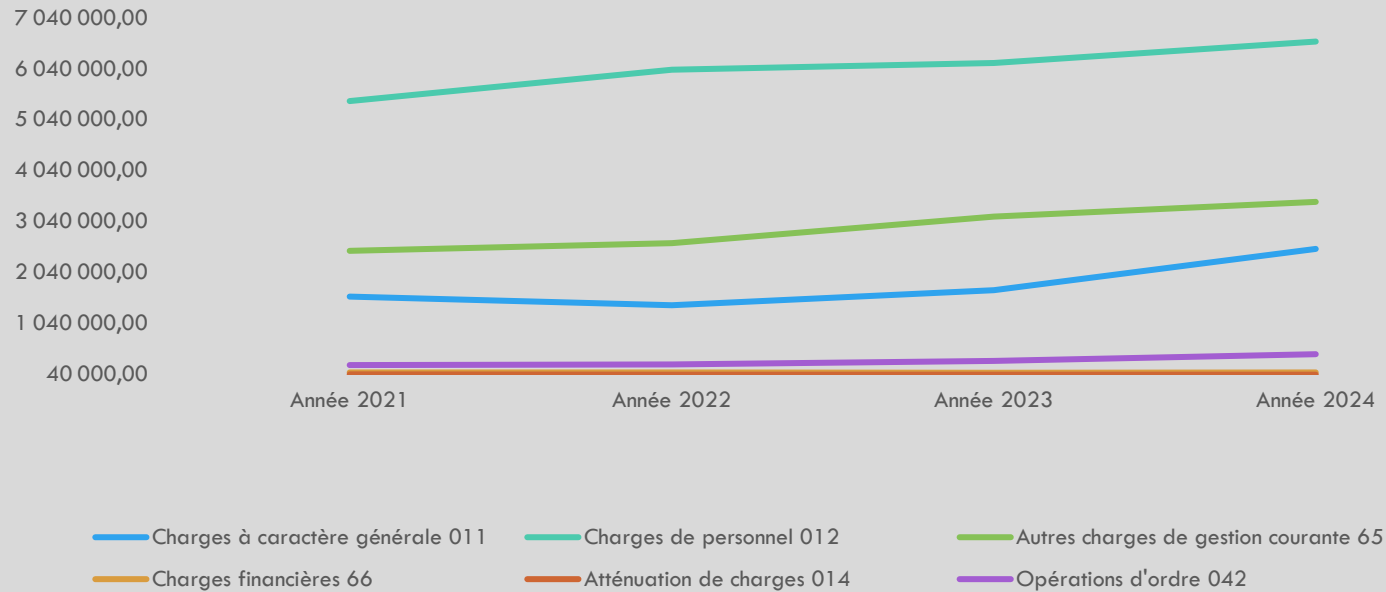
Elles sont suivies par les autres charges de gestion courante avec 26 %, puis par les charges à caractère général pour 19%.

Les dépenses de fonctionnement sont d'un montant de 13,8 Millions d'euros.

Elles augmentent de 25% comparativement à 2023 en raison de l'affectation d'une fraction du résultat de fonctionnement cumulé en section d'investissement, à hauteur de 1 Millions d'euros, afin de financer la section d'investissement.

EVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Evolution des dépenses de fonctionnement 2021-2024



Au BP 2024, les dépenses de charges de personnel et de charges à caractère général seront en progression de même que les autres charges de gestion courante.

Chapitre 011 :

- Travaux Ecoles et bâtiments publics : 500k€
- Travaux de réparations de voiries et réseau : 230 k€
- Projet RHI/RHS Rivière Sens : 100k€
- Hommage à Gilles Floro : 25.000€
- 20.000 € supplémentaires prévues pour les associations

Chapitre 65 :

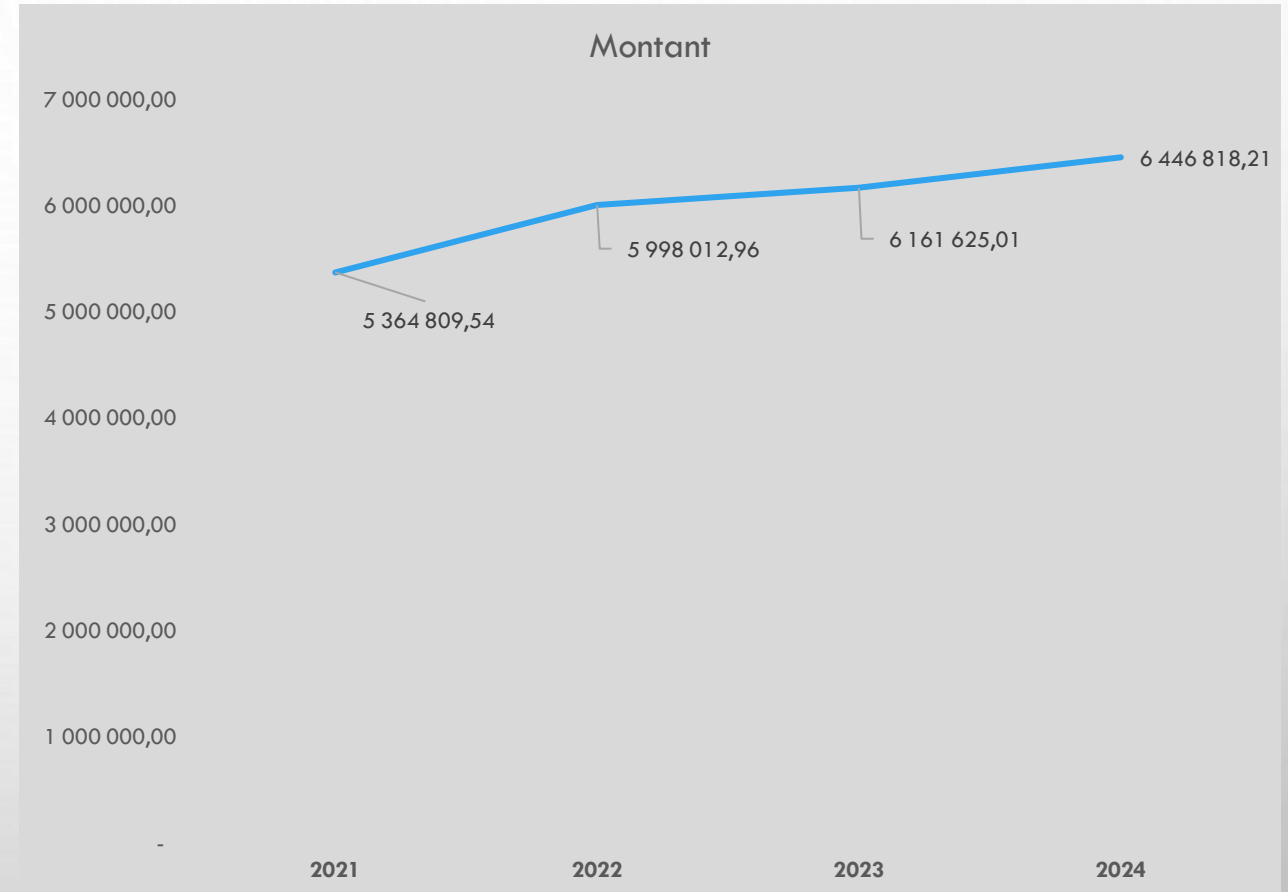
Augmentation de 400 k€ pour couvrir le transfert d'agents réaffectés du budget Principal

FOCUS SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel sont en augmentation d'environ 300 000 € comparativement à l'année 2023. L'impact est réduit par le transfert de personnel vers la CDE et le CCAS (Impact : 388 k€)

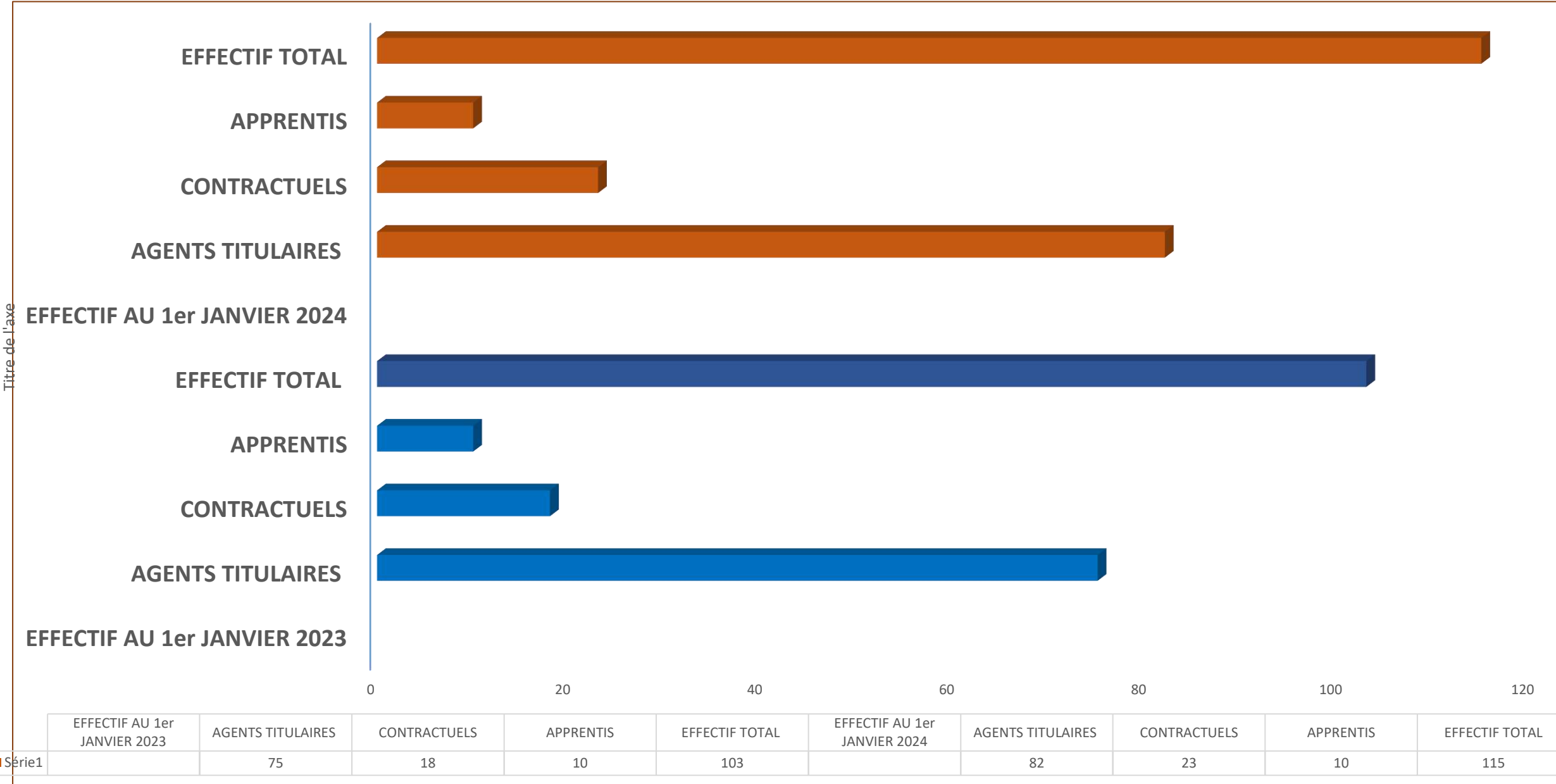
Cette dernière s'explique en partie par la nécessité de procéder aux avancements de grade du personnel communal pour un montant de 138 000 €.

La nécessité d'exercer de nouvelles compétences (5 recrutements prévus en 2024 et impact en année pleine des 5 recrutements de 2023) et de renforcer les compétences au travers d'un plan de formation adapté ainsi que les démarches de prévention des risques (15 k€ en plus de la contribution CNFPT) sont aussi à relever.



ETAT DES EFFECTIFS 2023-2024

Accusé de réception en préfecture
 971-219711090-20240313-D-LL-24-S02-05-DE
 Date de télétransmission : 22/03/2024
 Date de réception préfecture : 22/03/2024

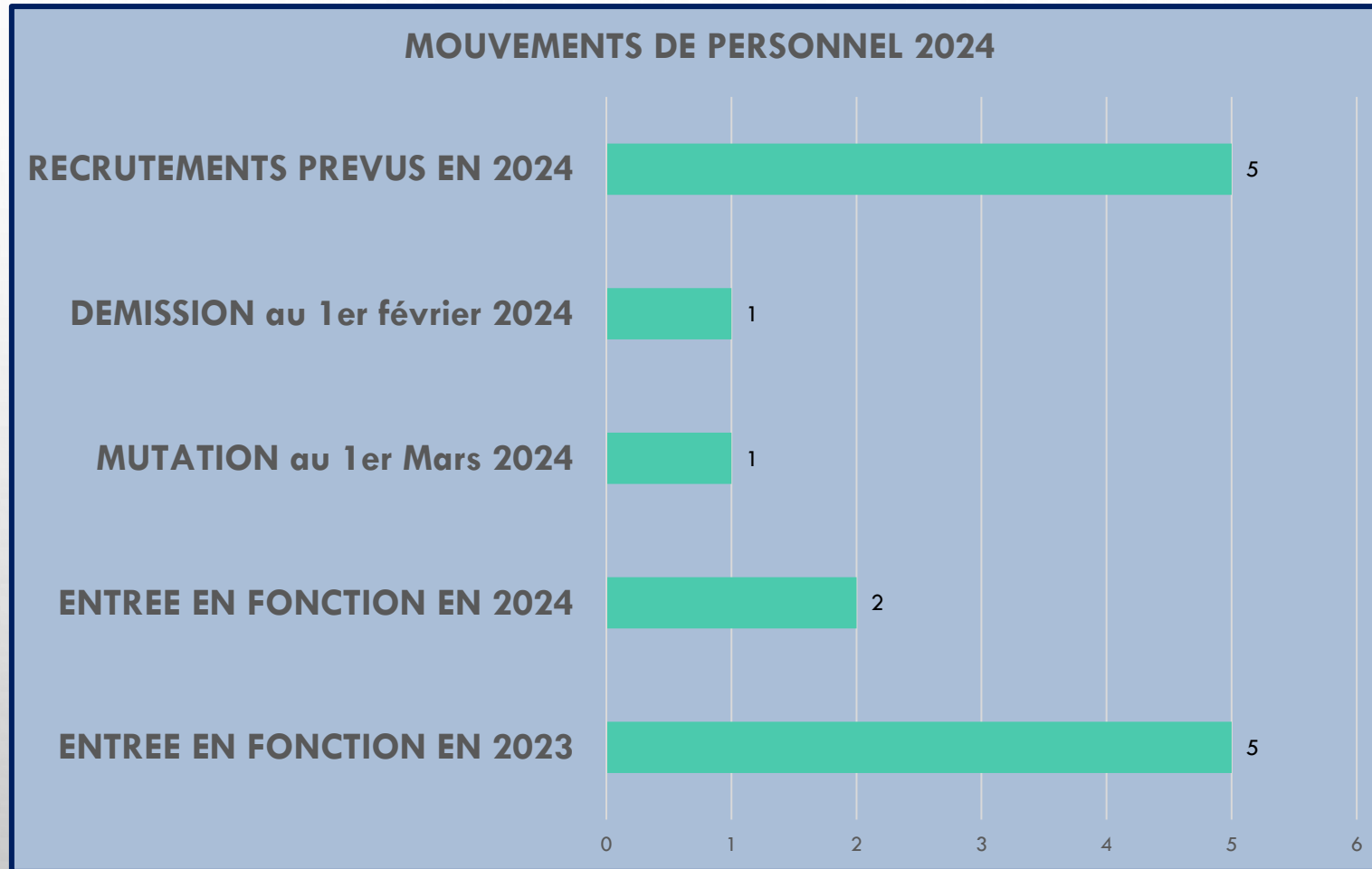


Titre de l'axe

Titre de l'axe

	EFFECTIF AU 1er JANVIER 2023	AGENTS TITULAIRES	CONTRACTUELS	APPRENTIS	EFFECTIF TOTAL	EFFECTIF AU 1er JANVIER 2024	AGENTS TITULAIRES	CONTRACTUELS	APPRENTIS	EFFECTIF TOTAL
■ Série1		75	18	10	103		82	23	10	115

MOUVEMENTS DU PERSONNEL VILLE PRÉVUS EN 2024



PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DÉPENSES DE PERSONNEL –CHAPITRE - 012 –ANNEE 2024

TITULAIRES	CONTRACTUELS	APPRENTIS	ELUS	COUT TOTAL
4931045,33	916600,78	214497	127427,52	6189570,63

COUT AVANCEMENT DE GRADES (2023-2024)
Dépenses prévues 2023 à appliquer 2024

138000

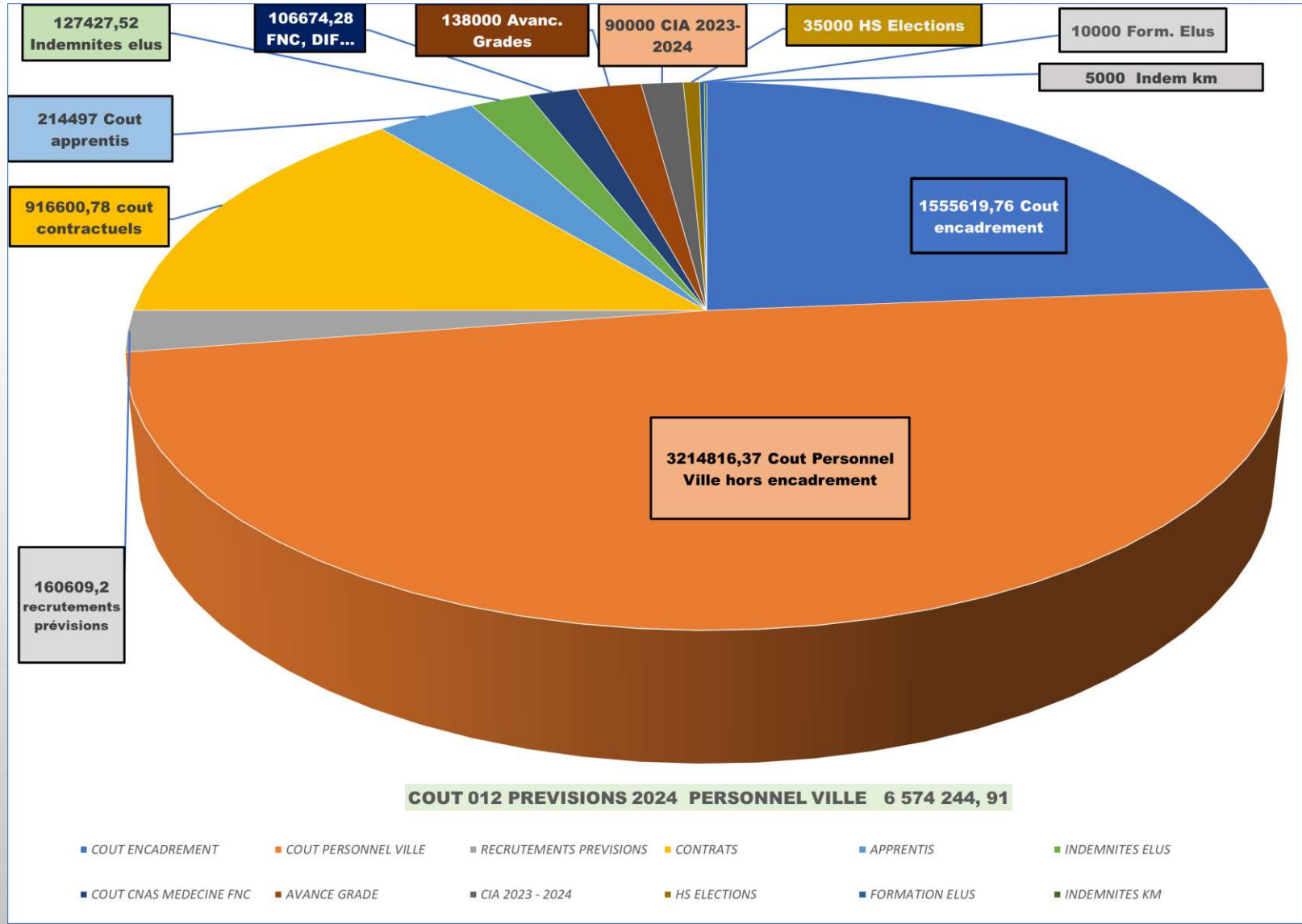
FNC	25000
FAEFM	400
DIF ELUS	1274,28
MEDECINE CDG	25000
CNAS	25000
CNP ASSURANCE	15000
QVT, FORMATION	15000

CIA 2023 - 2024	90000
HS ELECTIONS	35000
FORMATION ELUS	10000
INDEMNITES KM	5000

COUT TOTAL DU 012 - ANNEE 2024	6 574 244 , 91
---------------------------------------	-----------------------

COUT DU TRANSFERTS VERS CCAS ET CDE (Non inclus au prévisionnel présenté)

NAP	RET	CHARGES PAT	COUT TOTAL
230180,6	59142,97	98962,1	388288,67



UN RENOUVELLEMENT EN MARCHÉ : DÉPART À VENIR DE 19 AGENTS ENTRE 2024 ET 2028

Direction des Ressources Humaines						GVT - GAIN SUR LES PREVISIONS DE DEPART A LA RETRAITE OU DE RADIATION DES EFFECTIFS 2024-2028													
						Décret 2011-2013- Catégorie sédentaire			Hypotèses départ à 65 ans ou à 66 ans (demande agent)					Départs confirmés	Hypotèses départ à 67 ans				
ANNEE DE NAISSANCE	MATRI.	DATE NAISSANCE	SEXE	AGE dans l'année 2024	COUT TOTAL EMPLOYEUR MENSUEL	age légal	age limite	date de départ si âge limite atteint	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2027	2028			
1957		22-10-1957	M	67	6008,33	62	67	22/10/2024	12016,66	72099,96	72099,96	12016,66	72099,96	72099,96	72099,96	72099,96			
Sortie des effectifs en 2024 motif radiation pour retraite et radiation pour décès			F	67	4051,92				44 571,12	48 623,04	48 623,04	44 571,12	48 623,04	48 623,04	48 623,04	48 623,04			
			H	68	4576,72				54 920,64	54 920,64	54 920,64	54 920,64	54 920,64	54 920,64	54 920,64	54 920,64			
			H	63	5024,9				60 298,80	60 298,80	60 298,80	60 298,80	60 298,80	60 298,80	60 298,80	60 298,80			
			F	63	5178,49				62 141,88	62 141,88	62 141,88	62 141,88	62 141,88	62 141,88	62 141,88	62 141,88			
1958		28-08-1958	F	66	4604,68	62	67	28/08/2025	18 418,72	55 256,16	55 256,16		18 418,72	55 256,16	55 256,16	55 256,16			
		25-08-1958	M	66	4193,54	62	67	25/08/2025	17 473,08	50 322,48	50 322,48		19 024,28	50 322,48	50 322,48	50 322,48			
		04-11-1958	M	66	4756,07	62	67	04/11/2025	5 390,21	57 072,84	57 072,84		4 756,07	57 072,84	57 072,84	57 072,84			
1959		24-06-1959	M	65	4728,97	62	67	24/06/2026	28 373,82	56 747,64	56 747,64			28 373,82	56 747,64	56 747,64			
		02-03-1959	M	65	5514,54	62	67	02/03/2026	49 630,86	66 174,48	66 174,48			49 630,86	66 174,48	66 174,48			
		19-04-1959	F	65	4236,26	62	67	19/04/2026	33 890,08	50 835,12	50 835,12			33 890,08	50 835,12	50 835,12			
		08-02-1959	M	65	7555,83	62	67	08/02/2026	75 558,30	90 669,96	90 669,96			75 558,30	90 669,96	90 669,96			
1960		01-03-1960	F	64	3955,38	62	67	01/03/2027		35 598,42	47 464,56				35 598,42	47 464,56			
		18-01-1960	M	64	6490,72	62	67	18/01/2027	71 397,92	77 888,64	77 888,64	71 397,92	77 888,64	77 888,64	77 888,64	77 888,64			
		09-10-1960	M	64	5131,44	62	67	09/10/2027		10 262,88	61 577,28				10 262,88	61 577,28			
		07-06-1960	M	64	4322,86	62	67	07/06/2027		25 937,16	51 874,32				25 937,16	51 874,32			
		08-11-1960	F	64	3976,25	62	67	08/11/2027		3 976,25	4 771,5				7 952,5	4 771,5			
1961		11-11-1961	F	63	5260,29	62	67	11/11/2028			5 260,29					5 260,29			
		17-10-1961	F	63	6647,62	62	67	17/10/2028			13 295,24					13 295,24			
TOTAL									534082,096	878826,35	852 877,01	305347,02	418172,03	726077,5	882802,6	1030238,33			
									GAIN SUR 2024 : 305347,02										

LES PRINCIPALES ACTIONS PRÉVUES EN 2024 EN INVESTISSEMENT

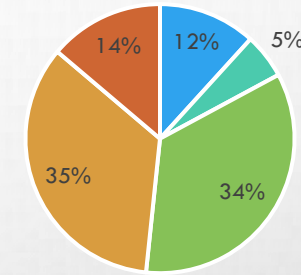
LES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT 2024 SERONT PRINCIPALEMENT CONSACRÉS A :

- La finalisation des opérations en cours (4.160 k€ en RAR), principalement Centre d'interprétation de l'histoire et du patrimoine de l'habitation Bisdary et extension du Cimetière
- La remise en état du réseau routier et des ouvrages endommagés par les tempêtes (3.600 k€)
- Préparer les travaux de demain : études de programmation (800 k€) relatives à la reconstruction de l'Ecole de Blanchet, la rénovation du stade, la réfection de l'église pour les principales, Zone de mouillage, entrée de ville-Est (Dos d'âne), création bâtiment Police Municipale, diagnostic énergétique des bâtiments publics.
- Au renforcement des moyens des services:
 - Aux acquisitions de licences des logiciels nécessaires pour respecter la réglementation
 - Moyens roulants : deux véhicules électriques mutualisés pour deux pôles.
 - Poursuite du renouvellement par tranche du parc informatique de la ville (deuxième 1/4 en 2024),
- Nouveaux travaux: Maison de la Culture Gilles FLORO (187 k€), Construction FABLAB et salle bioclimatique annexée au Tiers-Lieu (255 k€), réhabilitation du presbytère et de la bibliothèque (120k€), interconnexion Fibre Ecole et bâtiments publics (40k€), rénovation des chambres froides
- Le remboursement de la dette en capital pour 165.000 € (dont 105.000€ correspondant au remboursement d'un préfinancement de subvention FEDER).

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

Recettes d'investissement	Crédits budgétaires 2024	Compte financier unique 2023	Evolution
13 : Subventions d'investissement	340 205,38	2 144 026,20	-84%
10 : Dotations, fonds divers et réserves	156 192,00	364 671,00	-57%
021 virement section investissement	1 000 000,00	0,00	
16 : Emprunt	1 000 000,00	0,00	
1068 : affectation du résultat	1 000 000,00	0,00	
Recettes d'ordres	400 000,00	304 163,01	32%
Total recettes Investissement	3 896 397,38	2 812 860,21	39%

Crédits budgétaires 2024



- 13 : Subventions d'investissement
- 10 : Dotations, fonds divers et réserves
- 16 : Emprunt
- 1068 affectation résultat
- Recettes d'ordres

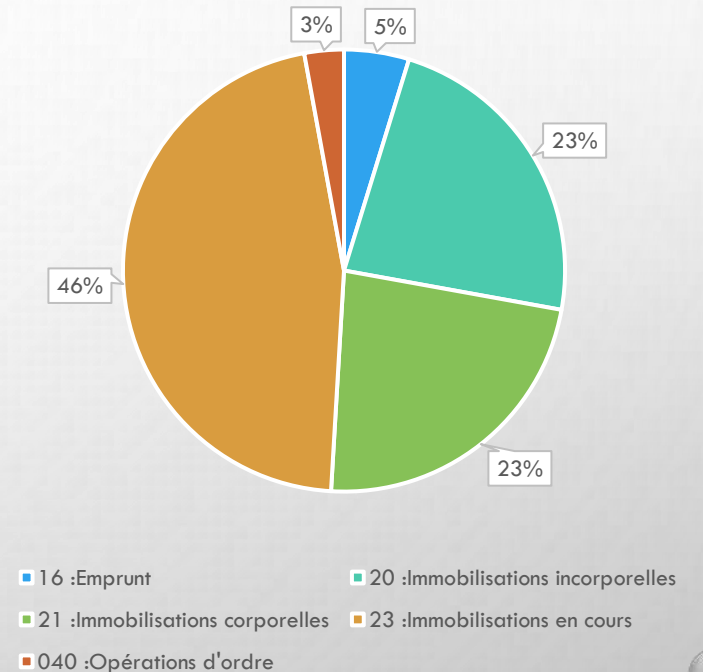
La majorité des nouvelles recettes d'investissement sont issues de l'affectation des résultats et du recours à l'emprunt. Il est budgété 1 Millions d'euros pour chacun de ces postes de recettes.

Les recettes d'investissement sont en augmentation de 35% sur l'exercice budgétaire 2024 en raison de la souscription d'un emprunt d'un million d'euros, et de l'affectation du résultat à hauteur d'1 Million d'euros. Il sera ainsi possible de financer les études préalables au lancement des projets d'investissements.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Dépenses d'investissement	Crédits budgétaires 2024	Compte financier unique 2023	Evolution
16 : Emprunt	164 816,86	90 553,40	82%
20 : Immobilisations incorporelles	800 000,00	156 369,21	412%
21 : Immobilisations corporelles	800 000,00	275 053,53	191%
23 : Immobilisations en cours	1 700 000,00	609 948,24	179%
040 : Opérations d'ordre	100 000,00	1 131 924,38	-91%
Total dépenses d'investissement	3 564 816,86	2 263 848,76	57%

Dépenses investissement 2024



Les dépenses d'investissement sont en augmentation de 57 % par rapport à 2023 soit un montant de 3,6 Millions d'euros.

Le poste de dépenses présentant la plus forte augmentation est celui des immobilisations incorporelles.

Cette augmentation s'explique par la nécessité de prévoir les crédits budgétaires permettant d'entamer les études préalables aux projets d'investissement pour un montant de 800 000€.

Les travaux en cours sont le principal poste de dépenses pour 1,7 M€, suivi par les études et les immobilisations incorporelles pour 800 k€ chacun.

SITUATION DES ENGAGEMENTS PLURI-ANNUELS



Bâtiment D façade arrière et avant – Espace des guides et départ des randonnées – Octobre 2023
Intérieur bâtiment D – Octobre 2023



Il existe deux engagements pluriannuels sur l'année 2024 :

L'Habitation **Bisdary** projet qui a fait l'objet de travaux à hauteur de 2,1 Millions d'euros au 31 décembre 2023. Il est reporté 1,2 Millions d'euros de crédits sur le budget 2024 afin de finaliser la construction des bâtiments.

Le cimetière a fait l'objet de travaux pour 1,6 Millions d'euros. Il est reporté la somme de 626 000 euros sur l'année 2024

Ces deux projets sont amenés à se terminer au terme de l'année 2024.



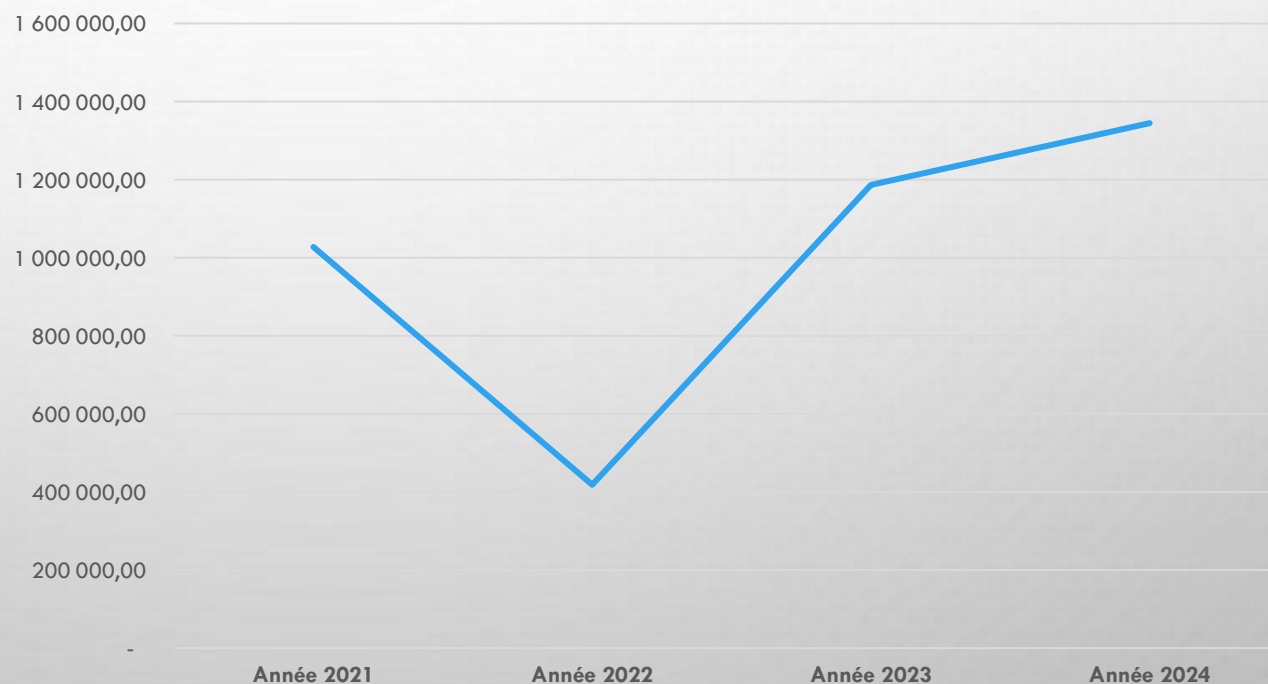
EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA CAF

- Evolution de La CAF nette du budget principal _:

Une capacité d'autofinancement est 1,3 Millions en 2024.

Celle-ci est en légère augmentation comparativement à l'année 2023 d'environ de 158 k€.

Capacité d'autofinancement nette



REDUCTION DE LA DETTE : DE NOUVELLES MARGES DE MANOEUVRE

Dette communale



La ville de Gourbeyre rembourse quatre emprunts à taux fixe et présente un encours de dette d'un montant de 974 244,92 € au 31/12/2023. Le taux d'intérêt moyen est de 2,65%.

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen	Durée de vie
974 244,92€	2.65%	9 Année et 2 mois

Au 31 décembre 2023, le taux d'endettement de la commune était de 8,52%, soit une dette de 122 euros par habitant se situant ainsi très en-deçà du montant moyen d'endettement des petites villes, qui est de 901 euros par habitant.

Il est prévu un emprunt à la banque des territoires de 2 Millions d'euros dont 1 Million sur l'exercice 2024 pour la réfection du réseau routier



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

FIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SESSION ORDINAIRE

Le mercredi 13 mars 2024, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Gourbeyre s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation adressée par Monsieur le Maire, le 7 mars 2024, conformément aux articles L.2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

EFFECTIF DU CONSEIL MUNICIPAL : 29

PRÉSENTS : (17)

M. EDMOND Claude, Mme CIVIS Marguerite, Mme ERDAN Nicole, M. DI RUGGIERO Patrick, Mme MAMBOLE Corinne, Mme BARGAS Marie-Lucie, Mme DURIZOT-EYNAUD Françoise, Mme DI RUGGIERO Nicole, M. VIGNAL Charles, M. BASSETTE Rosan, M. ZOU Jocelyn, Mme DACALOR Fabienne, M. CARLE Johan, Mme RYON Sophie, M. RAMASSAMY Robert, M. EDOUARD Claude, Mme THOMAS Fabienne.

ABSENTS : (7)

M. NESTOR Willi, M. JOUYET Josy, Mme MILEAU Ériquer, M. POMPILIUS Anaïs, Mme MANUEL Francette, M. ZENON Charles, M. PLAISANT Roger.

REPRÉSENTÉS : (5)

Mme SAMUEL-CESARUS Valérie a donné pouvoir à M. EDMOND Claude,
M. D'ALEXIS Leïli a donné pouvoir à Mme DACALOR Fabienne,
Mme EDMOND Sabrina a donné pouvoir à M. ZOU Jocelyn,
M. ADEMAR Luc a donné pouvoir à M. EDOUARD Claude,
Mme CALIFER George a donné pouvoir à Mme THOMAS Fabienne.

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Mme RYON Sophie

DÉLIBÉRATION N°2 RENOVATION ENERGETIQUE ET MISE EN CONFORMITE ESPACE PAROISSIAL DE GOURBEYRE DEMANDE DE SUBVENTION ÉTAT – FONDS VERT 2024

REPRISE DE L'EXPOSE DES MOTIFS

L'objectif de la Municipalité est d'intégrer ce bâtiment dans un plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux, levier essentiel de décarbonisation. Cette démarche indispensable permet de tendre vers les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Il s'agit pour la Ville de lancer des études amiante et énergétiques et de solliciter une assistance à maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité énergétique de la structure.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adoption :

- des travaux de rénovation énergétique et de mise en conformité de l'espace paroissial,
- de son plan de financement et de l'autoriser à solliciter une subvention Fonds Vert au titre de l'année 2024 auprès de l'Etat, pour sa mise en œuvre.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2121.29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le projet de territoire visant à favoriser le développement durable par la rénovation énergétique des bâtiments communaux,

Considérant l'intérêt local de l'opération de réhabilitation l'espace paroissial en raison des codifications sociales, culturelles qui sont associées au lieu,

Considérant l'urgente nécessité de prendre des mesures pour en assurer l'état de conservation et garantir la sécurité des usagers,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,
Après discussions et échanges de vues,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : D'adopter le projet pour des travaux de rénovation énergétique et mise en conformité de l'espace paroissial ainsi qu'il suit :

Nature des Dépenses H.T		Nature des Ressources H.T	
Diagnostic énergétique	4 800,00 €	Autofinancement	30 630 €
Diagnostic amiante	5 880,00 €	Subvention (80 %) ETAT	122 516,00 €
Travaux de rénovation intérieur	93 046,00 €		
Lot menuiserie pour la rénovation énergétique du bâtiment	41 420,00 €		
AMO / MOE	8 000 €		
Total	153 146,00 €	Total	153 146,00 €

Article 2 : D'autoriser le Maire à faire une demande de subvention de CENT VINGT DEUX MILLE CINQ CENT SEIZE EUROS (122 516,00 €) à l'État soit 80% du coût total de l'opération.

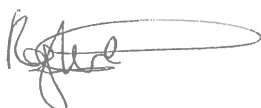
Article 3 : D'autoriser le Maire à signer tout acte, marchés et avenants afférents à l'opération.

Article 4 : La présente délibération sera transmise au Préfet de Région au titre du contrôle de légalité et publiée au recueil des actes administratifs de la Ville.

Article 5 : Toute contestation de cette délibération devra être effectuée devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Pour expédition conforme

La Secrétaire de séance



Mme Sophie RYON

Le Maire



Claude EDMOND

Délibération transmise en Préfecture le



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SESSION ORDINAIRE

Le mercredi 13 mars 2024, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Gourbeyre s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation adressée par Monsieur le Maire, le 7 mars 2024, conformément aux articles L.2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

EFFECTIF DU CONSEIL MUNICIPAL : 29

PRÉSENTS : (18)

M. EDMOND Claude, Mme CIVIS Marguerite, Mme ERDAN Nicole, M. DI RUGGIERO Patrick, Mme MAMBOLE Corinne, Mme BARGAS Marie-Lucie, Mme DURIZOT-EYNAUD Françoise, Mme DI RUGGIERO Nicole, M. VIGNAL Charles, M. BASSETTE Rosan, M. ZOU Jocelyn, Mme DACALOR Fabienne, M. CARLE Johan, Mme RYON Sophie, M. RAMASSAMY Robert, M. ZENON Charles, M. EDOUARD Claude, Mme THOMAS Fabienne.

ABSENTS : (6)

M. NESTOR Willi, M. JOUYET Josy, Mme MILEAU Ériqne, M. POMPILIUS Anaïs, Mme MANUEL Francette, M. PLAISANT Roger.

REPRÉSENTÉS : (5)

Mme SAMUEL-CESARUS Valérie a donné pouvoir à M. EDMOND Claude,
M. D'ALEXIS Leïli a donné pouvoir à Mme DACALOR Fabienne,
Mme EDMOND Sabrina a donné pouvoir à M. ZOU Jocelyn,
M. ADEMAR Luc a donné pouvoir à M. EDOUARD Claude,
Mme CALIFER George a donné pouvoir à Mme THOMAS Fabienne.

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Mme RYON Sophie

DÉLIBÉRATION N°3 REHABILITATION ENERGETIQUE DU GYMNASSE Lucette MICHAUX-CHEVRY DEMANDE DE SUBVENTION ÉTAT – FONDS VERT 2024

REPRISE DE L'EXPOSE DES MOTIFS

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2121.29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le Maire a l'obligation de faciliter la pratique sportive dans de bonne condition,

Considérant le projet de territoire visant à favoriser le développement durable par la rénovation énergétique des bâtiments communaux,

Considérant l'obligation de créer des opportunités de rencontres et d'interactions sociales à travers le sport,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Après discussions et échanges de vues,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : D'adopter le projet pour des travaux de réhabilitation énergétique du gymnase Lucette MICHAUX-CHEVRY en intégrant la rénovation énergétique et de mise en conformité de la structure, et le plan de financement ainsi qu'il suit :

Nature des Dépenses HT		Nature des Ressources HT	
Etude énergétique	3 600,00 €	Autofinancement	94 720,00 €
AMO	5 000,00 €	Subvention (80 %) ETAT	378 880,00 €
MOE	25 000,00 €		
Travaux façade	40 000,00 €		
Travaux de rénovation énergétique : menuiserie, éclairage, isolation en toiture	400 000,00 €		
Total	473 600,00 €	Total	473 600,00 €

Article 2 : D'autoriser le Maire à faire une demande de subvention de TROIS CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE HUIT CENT QUATRE VINGTS EUROS (378 880,00 €) à l'État soit 80% du coût total de l'opération.

Article 3 : D'autoriser le Maire à signer tout acte, marchés et avenants afférents à l'opération.

Article 4 : La présente délibération sera transmise au Préfet de Région au titre du contrôle de légalité et publiée au recueil des actes administratifs de la Ville.

Article 5 : Toute contestation de cette délibération devra être effectuée devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

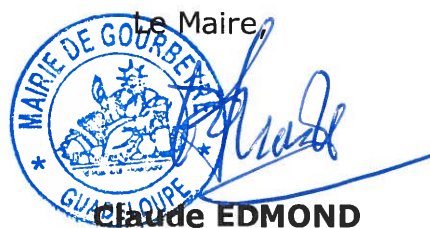
Pour expédition conforme

La Secrétaire de séance



Mme Sophie RYON

Le Maire



Claude EDMOND

Délibération transmise en Préfecture le



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SESSION ORDINAIRE

Le mercredi 13 mars 2024, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Gourbeyre s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation adressée par Monsieur le Maire, le 7 mars 2023, conformément aux articles L.2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

EFFECTIF DU CONSEIL MUNICIPAL : 29

PRÉSENTS : (18)

M. EDMOND Claude, Mme CIVIS Marguerite, Mme ERDAN Nicole, M. DI RUGGIERO Patrick, Mme MAMBOLE Corinne, Mme BARGAS Marie-Lucie, Mme DURIZOT-EYNAUD Françoise, Mme DI RUGGIERO Nicole, M. VIGNAL Charles, M. BASSETTE Rosan, M. ZOU Jocelyn, Mme DACALOR Fabienne, M. CARLE Johan, Mme RYON Sophie, M. RAMASSAMY Robert, M. ZENON Charles, M. EDOUARD Claude, Mme THOMAS Fabienne.

ABSENTS : (6)

M. NESTOR Willi, M. JOUYET Josy, Mme MILEAU Ériquer, M. POMPILIUS Anaïs, Mme MANUEL Francette, M. PLAISANT Roger.

REPRÉSENTÉS : (5)

Mme SAMUEL-CESARUS Valérie a donné pouvoir à M. EDMOND Claude,
M. D'ALEXIS Leïli a donné pouvoir à Mme DACALOR Fabienne,
Mme EDMOND Sabrina a donné pouvoir à M. ZOU Jocelyn,
M. ADEMAR Luc a donné pouvoir à M. EDOUARD Claude,
Mme CALIFER George a donné pouvoir à Mme THOMAS Fabienne.

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Mme RYON Sophie

DÉLIBÉRATION N°4 REQUALIFICATION DE LA BIBLIOTHEQUE RÉAMÉNAGEMENT DES SERVICES DEMANDE DE SUBVENTION ÉTAT – FONDS VERT 2024

REPRISE DE L'EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de l'engagement de la ville de Gourbeyre envers la qualité de vie au travail. La municipalité a décidé de transformer la bibliothèque municipale en bureaux administratifs pour les agents de la collectivité. Cette requalification va également intégrer la rénovation énergétique et la promotion de pratiques durables.

En préambule des travaux, des études énergétiques et amiante seront réalisées au regard de l'ancienneté du bâtiment (1950-1965).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adoption :

- des travaux de requalification de la bibliothèque en bureaux administratifs en intégrant la rénovation énergétique et de mise en conformité de la structure,
- du plan de financement proposé,
- de l'autoriser à solliciter une subvention Fonds Vert au titre de l'année 2024 auprès de l'Etat, pour sa mise en œuvre.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2121.29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le Maire à l'obligation de veiller à la qualité de vie au travail des agents et à la continuité du service public,

Considérant que le projet de territoire visant à favoriser le développement durable par la rénovation énergétique des bâtiments communaux,

Considérant l'intérêt local de l'opération de requalification du bâtiment de l'ancienne bibliothèque pour l'aménagement de services municipaux,

Considérant l'urgente nécessité de prendre en compte la souffrance au travail,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Après discussions et échanges de vues,

A la majorité,

Abstentions : 3 (Luc ADEMAR, Charles ZENON, Claude EDOUARD)

DECIDE

Article 1 : D'adopter le projet pour des travaux de requalification de la bibliothèque en bureaux administratifs en intégrant la rénovation énergétique et de mise en conformité de la structure, et le plan de financement ainsi qu'il suit :

Nature des Dépenses H.T		Nature des Ressources H.T	
Diagnostic énergétique	5 200,00 €	Autofinancement	73 785,00 €
Diagnostic amiante	8 000 €	Subvention (80 %) ETAT	295 142,00 €
AMO	15 000,00 €		
Travaux de rénovation extérieur	49 764,00 €		
Travaux de rénovation du RDC	132 322,00 €		
Travaux de rénovation R+1	118 537,00 €		
Achat de fourniture	40 104,00 €		
Total	368 927,00 €	Total	368 927,00 €

Article 2 : D'autoriser le Maire à faire une demande de subvention de DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE CENT QUARANTE DEUX EUROS (295 142,00 €) à l'État soit 80% du montant de l'opération.

Article 3 : D'autoriser le Maire à signer tout acte, marchés et avenants afférents à l'opération.

Article 4 : La présente délibération sera transmise au Préfet de Région au titre du contrôle de légalité et publiée au recueil des actes administratifs de la Ville.

Article 5 : Toute contestation de cette délibération devra être effectuée devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Pour expédition conforme

La Secrétaire de séance



Mme Sophie RYON

Le Maire,




Claude EDMOND

Délibération transmise en Préfecture le